LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 DECEMBRE 1963 — PRIX 10c



Le pèlerinage de S. S. le pape Paul VI en Terre sainte, du 4 au 6 janvier 1964, constituera un événement historico-religieux de première importance. En effet, Paul VI sera le premier pape à visiter le berceau du christianisme depuis que saint Pierre a quitté son pays pour Rome il y a 1,900 ans. Ce sera aussi la première fois depuis 151 ans qu'un Souverain Pontife sort de l'Italie. L'empereur Napoléon avait alors fait emprisonner le pape Pie VII à Fontainebleau, France, espérant ainsi amener le Pontife à se soumettre à ses propres conditions dans l'élaboration du concordat entre l'Eglise et son Empire. La scène que l'on voit ci-dessus, peinte par un artiste du temps, figure un des entretiens de Pie VII et de Napoléon. Le pape fut alors prisonnier en France de juillet 1812 à mai 1814.

M. P.-E. Charron

Recette pour sauver la Confédération: Anglais 'conscients' et 'consciencieux'

Orateur aux fêtes jubilaires de la Caisse Populaire de St-Pierre, M. P.-E. Charron, président du Conseil de la Coopération de Québec et directeur général adjoint de la Fédération des Caisses Populaires de Québec, a bien voulu se rendre aux bureaux de **La Liberté et le Patriote** et se soumettre à une interview. C'est au sujet de l'effervescence "séparatiste" de sa province qu'il a offert la solution du problème "canadien" en deux mots: que les Anglais deviennent **conscients** du problème et qu'ils agissent en conséquence **"consciencieusement"**. M. Charron lui-même se dit "séparatiste" sans vouloir pousser l'autonomie provinciale jusqu'à la séparation physique avec le Canada. Le problème actuel consiste justement à concilier ces deux tendances dans le Québec: tendance vers la séparation totale et définitive, "prônée par un petit groupe"; tendance vers une forte affirmation du fait français et québécois, dans une confédération modernisée.

Le titre de l'organisation qui retient davantage les services de M. Charron suggère comment l'on peut trouver des cadres quand on veut régler avec bonne volonté des situations compliquées. Il s'agit en effet non pas de la "Fédération des Caisses du Québec", mais de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses Populaires Desjardins. Il y a, d'expliquer M. Charron, des fonctions qui s'exercent mieux au niveau local, d'autres au niveau régional, d'autres au niveau provincial. Ainsi dans la province de Québec, les Caisses sont, pour la plupart, des oeuvres dans les limites d'une paroisse, appuyées fortement sur l'esprit familial, avec accent sur l'épargne et sur le crédit pour fins personnelles ou domestiques. Les Unions régionales de Caisses, qui correspondent à peu près à des unions diocésaines ou métropolitaines, s'occupent mieux de la surveillance et de l'éducation. La Fédération a un double but: coordonner les activités des unions régionales pour le bien de tous, et surveiller les placements des Caisses locales. Cela demande en effet un bureau central bien outillé et renseigné, non seulement sur l'esprit coopérateur, mais aussi sur les tendances politiques et économiques. La Fédération peut aussi organiser des enquêtes utiles à tous. Il y a maintenant dans la province de Québec dix unions régionales.

Entreprise corporative

La Fédération a joué un rôle important dans ce sens lors du lancement de la Société Générale de Financemnt par le gouvernement provincial. Cette société fait partie du plan destiné à sauvegarder l'autonomie économique des Canadiens français du Québec, soit en mettant sur pied des industries nécessaires, soit en rétablissant sur une base plus solide des industries qui périclitent. M. Charron rappelle à ce propos les déclarations de M. Gérard Filion, ancien rédacteur du **Devoir** et maintenant directeur de la S.G.F., à savoir qu'il faut faire une transition de l'entreprise familiale à l'entreprise corporative; et il faut persuader les Canadiens français de prendre le risque de placements en parts sociales, au lieu de tout mettre leurs placements dans des obligations à revenu fixe.

Puissance économique

Le problème s'est posé aux Caisses Populaires qui semblaient ne pas pouvoir participer au renouveau économique malgré leurs fonds de réserve très abondants, l'achat de parts dans les entreprises privées leur étant d'ailleurs interdit. Alors la Société Générale a été conçue de façon à permettre aux Caisses d'y placer cinq millions de dollars en capital social, somme égale à celle placée par la province. Les deux étant assurés d'avoir six directorats sur douze, le contrôle canadien-français était garanti, car les compagnies d'assurance canadiennes-françaises participaient avec d'autres entreprises privées et le public dans l'achat de l'autre moitié des capitaux. Ainsi la puissance économique québécoise s'organise et fournit une base pour l'émission d'obligations qui multiplierait ses forces. La Fédération a joué un rôle majeur dans ce projet, quoique l'argent vient en définitive des Caisses locales.

M. Charron entrevoit le problème des rapports entre les deux races dans un Canada uni, à la lumière de ses expériences dans le mouvement coopératif. Il sait parler aux Anglophones à l'occasion de rencontres, soit à Lévis, soit à Ottawa, dans le but de les éclairer et réveiller sur la position canadienne-française. Il sait aussi que dans la bataille qui est engagée à l'heure actuelle devant la Commission Royale Porter sur la taxation, la Canadian Co-op Union et le Conseil Canadien de la Coopération ont besoin l'un de l'autre.

Sans être un "Westerner", M. Charron n'est pas étranger à l'Ouest canadien, car il a de la parenté dans la province de l'Alberta, en provenance de ce coin qu'il appelle "chez nous", L'Ile Verte sur la rive sud du grand fleuve. Et maintenant, ayant bu l'eau de la rivière Rouge . . . il est aussi "chez lui" au Manitoba.

Le français reconquiert son prestige d'antan

QUEBEC — Le directeur du service du Canada français d'outre-frontière a déclaré à Boston que les groupes qui parlent français à travers le monde ont la responsabilité de garder et de développer la connaissance du français qu'ils ont acquise.

M. Georges-Henri Dagneau a exprimé cet avis au cours d'une conférence qu'il a prononcée à Boston devant les membres de la Société Historique franco-américaine.



Christiane Le Goff

A qui vient d'être décerné le "Canadian Drama Award" pour services rendus à la cause et à l'expansion du théâtre au Canada.

Christiane débuta toute jeune au Cercle Molière, en 1928, dans le rôle d'un jeune garçon, l'Innocent, de la pièce célèbre d'Alphonse Daudet, "L'Arlésienne". Plus tard elle devint une des jeunes comédiennes les plus remarquables de la région. A maintes reprises on la vit dans les principales représentations du Cercle telles que "Popaul et Virginie" (rôle de Popaul, 12 ans), "Prenez garde à la peinture", "Le prétexte", "L'heure H.", "Les fourberies de Scapin", etc.

Poussée par son amour du théâtre, elle s'essaya à la direction, mise en scène, et en 1951 elle remporta la première place au concours régional du Festival national d'art dramatique avec "Prisonnier de mon coeur". Collaboratrice experte et dévouée, ses talents d'artiste, de peintre apportèrent à St-Boniface le prix de "meilleur décor" (best visual presentation) pour "La cuisine des anges" — deux fois — et "Confucius". Ses nombreux dessins de costumes et de décors furent souvent exposés à la demande de sociétés culturelles de St-Boniface et de Winnipeg.

Outre le deuxième acte de "Blanchette", "Le chapeau de paille d'Italie", "Un jeune homme qui se tue", elle dirigea plusieurs pièces en un acte, faisant appel tout particulièrement aux jeunes amateurs dont quelques-uns se distinguèrent brillamment par la suite dans les concours du Festival national.

Christiane Le Goff mérite bien la distinction de "Canadian Drama Award", l'estime, les félicitations de ses camarades et de tous les amis du Cercle Molière. Puisse-t-elle pour longtemps encore exercer ses divers talents au bénéfice et à l'honneur du théâtre français au Canada.

Quatre autres artistes de renom se voient aussi attribuer les honneurs de l'Association "Canadian Drama Awards". Ce sont: MM. Jean Gascon, de Montréal, Alden Irving, de Halifax, Murray Robison, de Coaldale, Alta, et Mlle Joy Coghill, de Vancouver. Ils recevront leurs récompenses au concours régional du Festival national de 1964.

Où est mon journal?

Comme d'habitude "La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas dans la dernière semaine de l'année, en date du 27 décembre.

Le dernier numéro de l'année sera, alors, celui du 20 décembre.

Les correspondants et secrétaires qui ont des événements à annoncer pour la première semaine de l'année prochaine doivent faire parvenir leur copie au plus tôt.

A remarquer que le premier numéro de 1964 sera publié le jeudi 2 janvier sans qu'il y ait livraison de courrier le Jour de l'An. Le courrier de cette semaine doit alors arriver plus tôt.

Lancée après entente entre les imprimeurs au Manitoba, la décision de ne pas publier les hebdomadaires à la fin de l'année se répand de plus en plus, et compte maintenant des revues comme "Life" parmi ses adeptes. Les raisons? Un congé pour le personnel, l'activité du temps des fêtes qui empêche les lecteurs d'apprécier la lecture, la disparition des annonceurs après l'effort de Noël et peut-être l'espoir de susciter parmi les fidèles cette question chère aux rédacteurs: où est mon journal? Parfois un peu de jeûne fait goûter davantage les plaisirs de la table.

La Rédaction.

Fin de la seconde session du Concile Vatican II

Une quarantaine d'évêques du Canada sont arrivés à Dorval par avion nolisé, vendredi dernier, mais les journalistes qui cherchaient des interviews ont été désappointés. Les pères étaient visiblement fatigués du voyage et des travaux de la session conciliaire et ne songeaient qu'à trouver leurs bagages et à regagner domicile. Ainsi en attendant des rapports plus personnels les agences de nouvelles et les revues de fin de semaine publient des résumés de la clôture de la session et des travaux accomplis. Cette semaine nous avons le privilège d'offrir l'article "épilogue" préparé par le Service d'Information du Verbe Divin qui a fait un effort gigantesque et de haute qualité pendant la session, et qui fait autorité sur le sujet.

ROME (DW) — "Nous voici au terme de la seconde session de notre grand Concile Oecuménique", dit le pape Paul VI au début de son discours de 36 minutes aux Pères Conciliaires, lors de la solennelle session publique le 4 décembre à la basilique St-Pierre.

Ce discours réservait une surprise aussi inattendue que sans précédent, qui suscita des applaudissements chaleureux et enthousiastes des Pères du Concile: le pape annonça qu'il irait en Palestine en janvier, "d'où Pierre partit et où aucun de ses successeurs n'est retourné".

Double mérite

Le discours du pape s'étend sur six longues pages, et a été un résumé du travail déjà fait par le Concile en même temps qu'une évaluation du travail encore à accomplir. Regardant en arrière, il dit: "Nous noterons deux aspects de ce travail conciliaire: il a été très intense, et il s'est déroulé dans une entière liberté d'expression. Ce double mérite, qui est la marque propre de ce Concile, Nous semble digne de remarque et sera retenu en exemple par l'histoire: c'est ainsi qu'aujourd'hui, aux heures les plus importantes et les plus significatives de son activité, la sainte Eglise poursuit sa tâche: avec vigueur et spontanéité".

Attentif aux vues divergentes, souvent opposées, et même contradictoires, exprimées par les Pères du Concile au cours de leurs débats, le pape Paul VI dit ce qu'il en pensait: "Ce sentiment de satisfaction n'est nullement diminué du fait que les sentences qui ont été formulées dans les discussions conciliaires ont été variées, multiples et diverses aussi. On trouve là au contraire la preuve de la profondeur des sujets abordés, de l'intérêt avec lequel ils ont été traités, et de la liberté, comme Nous le disions, avec laquelle ils ont été discutés".

Pape et évêques

L'un des sujets les plus chaudement discutés au cours de la seconde session a été la collégialité des évêques, et leur rôle dans le gouvernement de l'Eglise universelle, avec le pape. Réconciliant les deux points de vue exposés dans la salle conciliaire, le pape dit: "L'épiscopat n'est pas une institution indépendante ou séparée, encore moins comme antagoniste au Souverain Pontificat de Pierre, mais travaillant avec lui et sous lui au bien commun et à la fin suprême de l'Eglise elle-même".

Mais il fit rapidement un pas de plus en disant qu'il adopterait en pratique, sur une base expérimentale, un principe qui a été proposé à maintes reprises dans l'aula conciliaire: "Naturellement Nous Nous ferons une joie de choisir dans les rangs de l'épiscopat mondial et des Ordres religieux, comme cela se fit pour les Commissions préparatoires du Concile, des Frères distingués et compétents, qui, avec des membres qualifiés du Sacré Collège, nous apporteront aide et conseil pour traduire en règles adaptées et détaillées les décisions générales arrêtées par le Concile".

Il ajouta que "l'expérience Nous indiquera comment, sans aucune atteinte aux prérogatives du Pontife Romain définies par le premier Concile du Vatican, rendre plus efficace dans la suite le concours cordial et dévoué des évêques pour le service de l'Eglise universelle". Le pape Paul VI dit que ce nouveau type de collaboration de l'Episcopat était "demandé de par les besoins et en réponse aux caractères organiques de l'Eglise".

Liturgie et presse

Le sommet de la session publique a été la promulgation faite par le Saint-Père de la "Constitution sur la Sainte Liturgie" et du "Décret sur les communications sociales". Le pape seul a la prérogative de promulguer les décisions du Concile puisque c'est lui qui convoque le Concile, et le préside aussi — même si ce n'est pas nécessairement en étant physiquement présent. Le pape Paul VI n'assista personnellement à aucune session de travail du Concile, mais n'en était pas moins constamment au courant de tous les développements du travail.

"Le premier pas"

Le pape Paul VI dit que le Schéma sur la Sainte Liturgie, le premier à avoir été discuté par le second Concile du Vatican, était aussi "en un certain sens, le premier par sa valeur intrinsèque et pour son importance dans la vie de l'Eglise". Résumant brièvement cette "Constitution sur la Sainte Liturgie", il ajouta: "Si Nous introduisons à l'heure actuelle quelques simplifications dans les expressions extérieures du culte, et si Nous cherchons à le rendre plus compréhensible à nos fidèles et plus proche de leur langage actuel, Nous n'entendons nullement diminuer l'importance de la prière, ni la faire passer après les autres soucis du ministère sacré ou des activités pastorales, ni amoindrir sa force d'expression ou ses attraits artistiques. Nous voulons au contraire, poursuivit-il, lui donner plus de pureté et d'authenticité, la rapprocher de ses sources de vérité et de grâce, et lui permettre de devenir le patrimoine spirituel du peuple chrétien".

Le texte de la "Constitution sur la Sainte Liturgie" se présente en une brochure de 32 pages, et a été divisé en 131 articles répartis en sept chapitres précédés d'une introduction. A cause de la longueur de la "Constitution", il n'y en eut que des extraits lus publiquement par l'archevêque Pericle Felici, secrétaire général du Concile, avant que cette Constitution fut mise au vote.

Vote et promulgation

A 10 h. 45, le secrétaire général demanda aux Pères du Concile de voter pour ou contre la "Constitution". Cinq minutes plus tard, on recueillait les bulletins de vote qui furent immédiatement envoyés à la machine électronique. A 11 h. 06, l'archevêque Felici s'agenouillait devant le trône du pape pour l'informer que 2,147 Pères du Concile avaient voté en faveur de la "Constitution", et que quatre avaient voté contre elle. Il n'y avait pas d'abstention. Les résultats du scrutin furent immédiatement annoncés aux Pères du Concile par le secrétaire général, et furent accueillis par de vifs applaudissements.

A 11 h. 08, sans aucun délai, le pape Paul VI promulguait solennellement la "Constitution", montrant ainsi que lui aussi l'approuvait, et de nouveau éclatèrent les applaudissements à travers la salle Conciliaire. On annonça que la période de promulgation durerait jusqu'au 16 février prochain, le premier dimanche de Carême. D'ici là le Vatican annoncera quand et comment les nouvelles règles pourront être appliquées.

Vie intérieure et vie extérieure

Le "Décret sur les moyens de communication sociale", dont le pape dit qu'il était "une indication pour montrer que l'Eglise est capable d'unir ensemble vie intérieure et vie extérieure, contemplation et action, prière et apostolat", fut approuvé par 1,960 voix, contre 164 non et 27 abstentions. Le pape Paul VI promulgua aussi immédiatement le "Décret".

Dans son discours, le pape Paul VI manifesta son espoir que le travail qui reste à accomplir par le Concile pourra être achevé au cours de la troisième session, qui doit s'ouvrir le 14 septembre prochain.

L'hon. Duff Roblin

"...Je ne puis pas concevoir... un Canada sans le Québec ni un Québec sans le Canada"

L'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a été l'orateur invité à la réunion de la Chambre de Commerce de Montréal, mardi de cette semaine. La Chambre avait convoqué ses membres en ses termes: "Accueillons bien nos voisins de l'Ouest, surtout que nous ne les voyons pas souvent". A cette occasion, parlant exclusivement en français, M. Roblin a offert son apport au dialogue entre les peuples franco et anglophones et a traité de certaines conditions fiscales qui font partie de ce dialogue. Nous reproduisons ici la première partie de ce discours remarquable:

☆ ☆ ☆

M. le Président, etc.

Il n'y a rien d'étrange ou d'anormal au fait qu'un Canadien de langue anglaise vienne du Manitoba adresser la parole à un auditoire du Québec, et qu'il le fasse en français. C'est tout à fait dans l'ordre des choses et reflète un peu ce que cela signifie que d'être un Canadien. C'est à ce titre de Canadien que je suis ici aujourd'hui.

Le premier de mes ancêtres à venir s'établir au Nouveau Monde le fit il y a plus de trois siècles, en 1635. Depuis, cinq membres de cette famille furent élevés à des fonctions publiques au Canada. Le sang de plus d'une race coule dans mes veines, mais je n'ai qu'une seule patrie, le Canada.

Le Canada tout entier est ma patrie. Je suis né au Manitoba; mais je suis tout autant chez moi sur les bords du Grand Fleuve que sur les bords de la Rivière Rouge. La double culture dont on parle est, à un degré ou l'autre, ma culture. Mais personne ne peut me diviser. Je suis un Canadien.

Une partie de mon héritage est ici dans la "belle province" et cet héritage est français. Je sais qui a gardé le Canada canadien en 1775 en repoussant les armées américaines des murs de Québec. Je sais en quelle langue on a crié "victoire" à Châteauguay durant la guerre de 1812. Je sais qui a lutté en trente-sept pour que le Canada ait un gouvernement responsable. Je sais aussi qu'il y avait autant de tuques que de bonnets écossais à la fondation du Manitoba en 1870. Je connais la valeur de cette idée sans précédent, le concept d'unité sans uniformité, qui est la marque distinctive du Canada — le sceau de la personnalité canadienne. C'est pour cela que malgré certaines tendances et modes courantes, je ne conçois pas . . . Je ne puis pas concevoir . . . je ne puis renoncer à concevoir un Canada sans le Québec ni un Québec sans le Canada.

Quand je parle de cette façon, je ne parle pas comme premier ministre; je ne parle pas comme un Canadien de langue anglaise cherchant à s'interposer entre le soleil et les aspirations des Canadiens de langue française; je ne parle pas comme si je connaissais les réponses à tous les problèmes qui vous tracassent. Mais je parle ainsi parce que je suis un Canadien qui vient du Manitoba, une province où la grande aventure canadienne dans le bi-nationalisme politique et la pluralité culturelle se poursuit avec tellement d'intensité.

Nous sommes redevables à nous-mêmes ainsi qu'au monde entier de démontrer que deux cultures peuvent être florissantes au sein d'un même Etat. Ce que nous — Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise — devons maintenant faire, c'est de redécouvrir et de restaurer l'ancien esprit de fraternité qui unissait les Pères de la Confédération en 1867.

Avant d'offrir mon apport au dialogue nécessaire et essentiel entre les peuples franco et anglophones, je voudrais énoncer la condition qui, d'après moi, est indispensable à la continuation de notre existence.

Le premier principe de notre association doit être incontesté: un esprit national commun à tous doit unir entre eux tous les citoyens de notre pays. La réciprocité d'intérêt et de nécessité qui a conduit à la fondation du Canada subsiste aujourd'hui avec autant de force et d'efficacité qu'en 1867. Nous avons de plus l'avantage bien marqué de savoir par expérience que les relations franco-anglaises et anglo-françaises peuvent les unes les autres se soutenir et se fortifier. Si nous les abandonnons, le Canada anglais pourra bien disparaître et le Canada français devenir un ghetto. Si nous sommes séparés les uns des autres, notre avenir s'effondre dans l'incertitude de la dissolution.

C'est sur la base solide de la Confédération que nous devons fonder notre avenir. Mais, ayant pris cette position bien ferme, nous sommes libres d'examiner les voies et moyens par lesquels notre fédération peut être rendue plus acceptable à notre peuple d'un océan à l'autre.

Considérons ensemble, si vous le voulez bien, quelques améliorations qui semblent être méritoires: le bilinguisme en est certainement une. Le statut légal de la langue française au Canada va s'affermissant au-delà même des provisions faites dans notre constitution au moment de la Confédération. Les Canadiens d'expression anglaise commencent à comprendre, à accepter et à apprécier la langue française plus que jamais auparavant. Ceci est dû à l'appui énergique donné à la cause de leur langue par les Canadiens d'expression française, et c'est une bonne chose.

Dans un avenir prochain, il est évident que nous rehausserons la position de la langue française non seulement dans son berceau mais aussi au centre même de la nation. Même dans les provinces non-françaises, une attitude changeante se manifeste. Au Manitoba où seulement 6 pour cent de la population parle français, nous pourvoyons à l'enseignement du français dans tous les grades de nos écoles publiques. Nous avons commencé de faire des échanges culturels entre le Québec et le Manitoba. Je préconise non seulement l'expansion de cette initiative mais aussi un échange de fonctionnaires, d'étudiants et d'autres personnes qui peuvent y contribuer. Nous pourrions fort bien nous fixer un but sur le plan national et songer à prendre les moyens nécessaires pour que tous les Canadiens de langue anglaise puissent apprendre le français et que tous les Canadiens français puissent apprendre l'anglais. Ceci non pas dans le vain espoir que nous devenions tous bilingues — mais, dans les limites de la nature humaine, que nous puissions consolider la base de notre compréhension mutuelle. Si je ne parle maintenant que des deux cultures — ce n'est pas que je feins d'ignorer l'apport des groupes ethniques, particulièrement dans ma province du Manitoba, mais parce que ceci est une question à discuter en une autre occasion.

Mais notre constitution traite d'autres choses. Elle règle aussi les relations quotidiennes entre tous nos gouvernements. Ce n'est pas seulement la province de Québec mais ce sont toutes les provinces, y compris le Manitoba, qui doivent faire face au besoin urgent des modifications qui s'imposent afin que le système fédéral puisse nous fournir les moyens financiers dont nous avons besoin pour que les provinces puissent s'acquitter de leurs obligations. Il n'est pas question ici de l'ambition ou des aspirations des politiciens des provinces mais il s'agit d'un problème qui préoccupe tous les Canadiens de quelque province qu'ils soient.

(Suite a la quatrième page)

Route Président Kennedy

QUEBEC — Le premier ministre Lesage vient d'annoncer que la route Lévis-Jackman, d'une longueur d'environ 90 milles, qui traverse la Beauce pour se rendre en Nouvelle-Angleterre serait désormais connue sous le nom de route du président Kennedy.

L'arrêté ministériel, qui rend ce geste officiel, se lit comme suit:

ATTENDU QUE la mort brutale du jeune et brillant chef d'Etat américain, le président John F. Kennedy, a vivement affecté la population québécoise;

ATTENDU QU'il y a lieu de rappeler sa mémoire en donnant son nom à la route Lévis-Jackman, qui est la voie la plus directe entre la capitale de la province et le lieu de naissance du président Kennedy en Nouvelle-Angleterre.

IL EST ORDONNE en conséquence, sur la proposition du premier ministre:

QUE, en hommage à la mémoire du président John F. Kennedy, la route Lévis-Jackman soit désormais désignée sous le nom de "Président-Kennedy".

La Constitution suisse et les Jésuites

Le ministre des Affaires étrangères de Suisse a lancé un appel à la communauté protestante de la nation pour appuyer la révocation des clauses constitutionnelles qui interdisent les Jésuites en Suisse ainsi que la fondation de nouveaux ordres religieux.

"Bientôt, a-t-il écrit à la Convention de l'Eglise évangélique, on demandera aux Suisses de montrer un intérêt spécial pour un vieux débat politique fondé sur une question religieuse: les articles d'exception (contre la Compagnie de Jésus et les nouveaux ordres) dans la Constitution fédérale, articles qui remontent au 'Kulturkampf'.

"L'Eglise protestante ne peut éviter de prendre position sur cette question. C'est pourquoi j'aimerais poser la question suivante à ceux qui travaillent à l'oecuménisme et, par leur intermédiaire, à l'Eglise évangélique elle-même: pouvons-nous prier, avec une conscience tranquille, pour la paix du monde, si nous ne sommes pas capables d'apporter une contribution concrète à la promotion de la paix religieuse dans notre pays?"

ASSOCIATION D'ÉDUCATION des CANADIENS FRANÇAIS du MANITOBA

Club des 200

CINQUIEME LISTE

85.	M. Jean Piché, S.S., Grand Séminaire	$ 25.00
86.	Assurances Georges Forest, St-Boniface	25.00
87.	M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
88.	Soeurs Notre-Dame des Missions, Winnipeg	25.00
89.	Dr H.-R. Ducharme, St-Vital	25.00
90.	Anonyme	25.00
91.	Dr Champagne, Elie	25.00
92.	Henri Deschambault Ltd., St-Boniface	25.00
93.	Dr Lachance, St-Boniface	50.00
94.	M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
95.	Mlle Priscille Cormier, La Salle	25.00
96.	Collège de St-Boniface	25.00
97.	Mlle Rose Duquette, St-Boniface	25.00
98.	M. Charland Prud'homme, St-Boniface	25.00
99.	M. Louis Bazin, St-Claude	25.00
100.	M. J.-A. Guénette, St-Lazare	25.00
101.	Division scolaire de la Montagne	50.00
102.	M. A. Vrignon, Woodridge	25.00
103.	Anonyme	25.00
104.	M. J.-E. Jeannotte, Meadow Portage	25.00
105.	District scolaire consolidé de Ste-Anne	25.00
106.	Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface	25.00
107.	Labossière Service Limitée, St-Boniface	25.00

Un schéma sur le communisme demandé par plus de 200 Pères

ROME (DW) — Une pétition signée de plus de 200 Pères du Concile, de 46 pays, demandant qu'un schéma spécial soit introduit dans l'agenda du Concile, sur le communisme, le marixisme et le socialisme a été remise, le 3 décembre à midi, entre les mains de Son Em. le cardinal Amleto Giovanni Cicognani, secrétaire d'Etat, selon une information reçue par le Divine Word News Service. La pétition demande un schéma spécial ou une constitution, dans laquelle "la doctrine sociale catholique serait exposée avec grande clarté, et les erreurs du marxisme, du socialisme et du communisme seraient indiquées sous leurs aspects philosophique, sociologique et économique.

Les pétitions, bien imprimées, reliées ensemble en forme de brochure, comportent deux longues pages chacune. Elles demandent un clair et droit exposé de la position catholique, car beaucoup de catholiques "sont devenus prédisposés par la propagande bolchéviste et par la mentalité de la Révolution française à adopter les doctrines marxistes et la structure sociale et économique du communisme". La pétition dit que l'une des plus graves erreurs du marxisme qui demandent condamnation est celle-ci: "Toute personne en nécessité, ou toute autre nation en nécessité, peut prendre, par la force, d'une autre personne ou d'une autre nation les biens dont personne ou nation attaquées n'ont pas une stricte nécessité de garder pour elles".

Hérésie dangereuse

La pétition dit que ces erreurs se répandent "même parmi les enseignants dans les rangs du clergé, et comme elles sont propagées sous couleur de justice et de charité, beaucoup de fidèles sont enclins à adopter ces doctrines et ces principes". Le sujet est en outre compliqué, dit la pétition, "par le gouvernement russe, proclamant la nécessité d'une coexistence pacifique et manifestant un libéralisme fictif". Cette diminution momentanée de la rigueur de la discipline politique crée l'illusion qu'il y a quelque évolution de la part de ces nations communistes, ce qui donne l'impression que ces états deviennent "type de société qui peut être toléré et même désiré par un catholique". Mais le droit de propriété n'est pas admis, ni l'usage de la propriété privée permis.

La pétition, considérant que "beaucoup de catholiques aujourd'hui regardent un tel gouvernement comme tolérable, et pensent que l'Eglise n'est pas essentiellement opposée à un tel état socialiste", déclare que le marxisme et le communisme sont "la plus grande et la plus dangereuse hérésie de ce siècle. Les fidèles resteront troublés si le Concile ne traite pas cette question de très grande importance".

La motion pour que soit traité au Concile le problème du communisme provient de l'archevêque de Diamantina, Mgr Gérald de Proença Sigaud, au Brésil, et de l'évêque de Campos, Mgr Antonio de Castro Mayer, au Brésil.

Peu avant que la pétition soit présentée, un article de seize pages, intitulé "La liberté de l'Eglise dans les états communistes", rédigé par le Dr Plinio Correa de Osiveira, laïc catholique, professeur d'université au Brésil, a été distribué à chaque Père du Concile. L'article donne des preuves doctrinales montrant qu'il est contraire aux principes catholiques d'admettre que l'Eglise puisse exister et jouir de l'indispensable liberté dans un état communiste.

La ville d'Ottawa restera unilingue

OTTAWA — La mairesse d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, a déclaré que la ville d'Ottawa continuera de transiger uniquement en anglais jusqu'à ce que le gouvernement d'Ontario déclare cette province officiellement bilingue.

Elle commentait, lors de la réunion régulière du conseil municipal de la capitale fédérale, une résolution du conseiller David Dehler, qui réclamait que les signaux de circulation, la papeterie municipale et toute autre inscription civique soient dorénavant bilingues.

Mlle Whitton a classé comme hors d'ordre la résolution parce que "contraire à la législation provinciale actuellement en vigueur".

Elle a déclaré avoir fouillé l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le code municipal et les Statuts refondus de la province et qu'elle en est arrivée à la conclusion qu'elle n'avait pas le pouvoir de décréter Ottawa ville bilingue.

Elle a ajouté que la résolution de M. Dehler viendra à point "seulement le jour où la législature ontarienne aura décidé de rendre cette province officiellement bilingue".

M. Dehler se leva alors pour dire que les remarques de Mlle Whitton sont "empreintes de stupidité". Malgré les protestations de M. Dehler et des conseillers de langue française, la décision de Mlle Whitton a été maintenue par la majorité du conseil.

1er congrès canadien sur la vieillesse

MONTREAL — Le Dr David Sherman, de Montréal, président de la Société américaine de gériatrie, a déclaré que le Conseil canadien du bien-être projette de commanditer en 1966 une conférence canadienne sur la vieillesse.

Les résultats de cette conférence fourniraient les lignes maîtresses de mesures que pourraient prendre le gouvernement, des organisations de bienfaisance et des individus, en faveur des personnes âgées, a dit le Dr Sherman.

"Une conférence nationale, a-t-il ajouté, dirigerait l'attention de la nation sur les besoins des vieillards comme jamais dans le passé.



La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., redacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Quelqu'un parmi vous"

Les procès ont toujours quelque chose de fascinant. L'homme qui est là, devant nous, passé au crible par ses pairs, pour un délit qu'il a commis, excite la pitié ou le mépris, à tout le moins une curiosité irrésistible. Le sort de l'homme aux prises avec la justice humaine, foncièrement faillible a toujours ému profondément le grand dramaturge italien Diego Fabri. Imbu de la lettre et de l'esprit du droit romain, orienté vers une carrière d'avocat qu'il abandonna pour les lettres de la philosophie, Diego Fabri se découvrit une vocation d'auteur dramatique après la représentation de sa première oeuvre dans une école de redressement pour adolescents. Vivement impressionné par la réaction des délinquants, il se rendit compte de la valeur éducative et formatrice du théâtre auprès du grand public, des jeunes en particulier. La plupart des oeuvres de Diego Fabri sont engagées. Elles ont toutes comme toile de fond une ardente et sincère recherche de la vérité humaine. Les téléspectateurs de Radio-Canada se souviennent certainement d'Inquisition, une des créations les plus puissantes de Fabri.

Eh! bien, au téléthéâtre, le dimanche 15 décembre, à 8 h. 30, une des dernières oeuvres de Diego Fabri sera présentée. Une des plus originales dans sa facture, sinon la plus émouvante dans son intrigue. Encore une fois, dans "Quelqu'un parmi vous", Diego Fabri étudie un de ses thèmes les plus chers: le sort de l'homme face à la justice humaine.

En vedette: François Rozet, Pierre Boucher, Monique Miller, Georges Groulx, Roland Chenail, Pascale Perrault et Janine Sutto.

Nos longs métrages

Le samedi 14 décembre, à 8 h. 30, "Au diable la célébrité", comédie satirique, avec Mischa Auer, Ferrucio Tagliavini et Marcel Cerdan. Sous l'influence du diable, un homme vit dans la peau de plusieurs personnages.

Et à 10 h. 45, "L'idiot", drame psychologique d'Ivan Pyriev, avec Youri Kakovlev et Youlia Borisova. Un jeune prince s'éprend d'une aventurière qui renonce à l'épouser.

Le dimanche 15 décembre, à 10 h. 30, "Mademoiselle de Paris", comédie sentimentale de Walter Kapps, avec Gisèle Pascal, Jean-Pierre Aumont et Jean Marchat. Une jeune couturière doit remplir le rôle de mère de famille auprès des siens.

Le lundi 16 décembre, à 10 h. 30, "Les jeunes filles de San Frediano", comédie de moeurs de Valerio Zurlini, avec Rossana Podesta, A. Cifariello et Corinne Calvet. Un jeune mécanicien volage promet le mariage à plusieurs jolies filles.

Le mardi 17 décembre, à 10 h. 30, "Le manoir tragique", drame psychologique de Bernard Knowles, avec Margaret Lookwood et Dennis Price. Un joueur qui a dilapidé sa fortune recueille une petite orpheline. Celle-ci devenue une jeune femme se trouve condamnée à mort pour avoir empoisonné son mari, lequel avait ruiné son tuteur.

Le mercredi 18 décembre, à 10 h. 30, "Du plomb pour l'inspecteur", drame policier de Richard Quine, avec Fred MacMurray, Kim Novak et Phil Carey. La trop jolie maîtresse d'un dangereux gangster envoûte l'inspecteur chargé de filer le bandit.

Le jeudi 19 décembre, à 10 h. 30, "Le beau Serge", drame de Claude Chabrol, avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont. Un jeune homme tente de réhabiliter son ami alcoolique et déchu.

Le vendredi 20 décembre, à 8 h. 30, "Papa, maman, la bonne et moi", comédie de moeurs, avec Robert Lamoureux, Gaby Morlay, Fernand Ledoux et Nicole Courcel. Coup d'oeil sur la vie quotidienne des occupants modestes d'un immeuble de six étages d'une petite rue de Montmartre.

Et à 10 h. 30, "Le rouge est mis", film de gangsters de Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur. Quatre copains forment une solide équipe de gangsters, spécialistes de coups parfaitement montés.

La Colombie-Britannique est plus séparatiste que le Québec

SHERBROOKE — Le député créditiste de Sherbrooke aux Communes, M. Gérard Chapdelaine, a déclaré, au retour d'un voyage qu'il a effectué dans l'Ouest du pays, que la "Colombie-Britannique est plus séparatiste que le Québec, mais d'une autre manière".

Selon M. Chapdelaine, qui a pris la parole devant le club Proprès, de Sherbrooke, la "Colombie-Britannique se considère comme une province riche qui paie plus que sa part au gouvernement fédéral", et c'est dans ce sens qu'elle est, à son avis, "plus séparatiste que le Québec".

M. Chapdelaine a, par ailleurs, déclaré que les Canadiens de l'Ouest voient les "séparatistes du Québec bien plus comme des lanceurs de bombes que comme des citoyens intéressés à revendiquer leurs droits".

Parlant de la récente conférence fédérale-provinciale, M. G. Chapdelaine a dit que même si "le Québec" n'en avait pas retiré tout ce dont elle a besoin, le Canada en était sorti plus uni".

A Radio-Canada




Yves Gélinas (Robert Mathon) trouve que son "Pain du jour" est frais

Yves Gélinas interprète pour la deuxième saison, le rôle de Robert Mathon, dans le téléroman "le Pain du jour", le mercredi soir à 8 heures, au petit écran de Radio-Canada. Avant de lui poser les questions classiques, je lui ai demandé s'il était difficile, dans son métier, d'être le fils d'un comédien aussi célèbre que Gratien Gélinas. Il m'a répondu:

— Difficile? Oui et non. Si jamais on me découvre du talent, je puis dire qu'il y aura au moins une personne (mon père) pour le reconnaître. Bien sûr que ça fait une sorte de référence . . . Mais il n'existe pas d'inconvénients sérieux et je suis de l'avis de Sacha Guitry quand il disait qu'il est plus difficile de se faire un prénom qu'un nom. Et avec le sourire: "Si je n'avais peur de passer pour prétentieux, j'ajouterais que j'ai hâte qu'on dise à mon père: "Ah! mais vous êtes le père d'Yves Gélinas!".

Robert Mathon

Selon Yves Gélinas, le personnage de Robert Mathon était, au début de la série, antipathique ou pour le moins indifférent. Il a 22 ans et est le fils d'un industriel aussi riche que louche. Habitué à tout avoir, il est devenu gâté. Robert Mathon a eu avec Laura Deguire (Martine Simon) une aventure sentimentale. Il aime Laura, mais celle-ci ne l'aime pas. Le malheur de Robert l'a rendu plus sympathique. Il veut épouser Laura, mais elle lui préfère le professeur Lemieux (Julien Bessette). Robert Mathon veut ravoir le fils qui est né de cette union illégitime, mais Laura s'y oppose et elle a placé son enfant en nourrice chez Mme Boudreau (Juliette Huot).

Deux prix du Conservatoire

Né à Montréal en 1939, Yves Gélinas est sorti bachelier ès arts du Collège Jean-de-Brébeuf. Il a suivi, pendant trois ans, les cours du Conservatoire d'Art dramatique de la province de Québec où il a remporté les deuxièmes prix en comédie classique et en comédie moderne. Alors qu'Yves Gélinas était encore à Brébeuf, il avait joué pendant trois étés consécutifs pour la troupe de la Roulotte de Paul Buissonneau.

Le monument de Pie XII à St-Pierre de Rome

ROME — La statue de Pie XII, que Jean XXIII décida d'ériger à St-Pierre, bien que son prédécesseur ait demandé dans son testament qu'on ne lui élève pas de monument, sera installée en janvier 1964 et inaugurée en mars. Le pape Paul VI a voulu se rendre compte personnellement, ces derniers temps, des dispositions prises en vue de l'érection de la statue qui sera installée près de la chapelle de la Pietà, dans la nef de droite.

Au poste CBWFT

SAMEDI 14 DECEMBRE

1.15—Cours télévisés
3.30—Pepinot
4.00—Am-stram-gram
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Au diable la célébrité"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "L'idiot"

DIMANCHE 15 DECEMBRE

1.15—Cours universitaires
2.30—F-MA
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième Nord
8.30—Le téléthéâtre
9.30—L'Université africaine
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Mademoiselle de Paris"

LUNDI 16 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Monsieur Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "Les jeunes filles de San Frediano"

MARDI 17 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Caméra '63
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Le manoir tragique"

MERCREDI 18 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le Temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur au poing
6.00—L'Epée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Court métrage
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le Pain du jour
8.30—Cité sans voile
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Du plomb pour l'inspecteur"

JEUDI 19 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Quatre justiciers
9.00—Janique Aimée
9.30—L'heure du concert
10.30—Cinéma: "Le beau Serge"

VENDREDI 20 DECEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'Eternel féminin
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Papa, maman, la bonne et moi"
10.15—Court métrage
10.30—Cinéma: "Le rouge est mis"

Evénements sportifs de la semaine

Le vendredi 20 décembre — Hockey senior à 8 h. p.m. Les Maroons de Winnipeg contre les Terriers de Yorkton.

Le samedi 21 décembre — Hockey junior à 2 h. p.m. Fort Frances contre les Rangers.

Le dimanche 22 décembre — Hockey senior à 2 h. 30 p.m. Les Maroons de Winnipeg contre les Terriers de Yorkton.

Patinage libre de 8 h. à 10 h. p.m.

Le jeudi 26 décembre — Hockey senior à 2 h. 30 p.m. Les Maroons de Winnipeg contre les Nationals de Tchécoslovaquie.

Chronique sportive

La bataille entre les Leafs et les Black Hawks devrait faire réfléchir dirigeants et spectateurs

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On a écrit bien des textes indignés en marge de la bagare générale qui a éclatée à Toronto lors de la dernière rencontre Toronto-Chicago. Nous ne partageons pas l'indignation de ceux qui ont décrit le spectacle comme grotesque. Nous en avons des meilleures et des pires et on peut écrire, en toute assurance, qu'un amateur de boxe n'en a pas pour son argent quand les joueurs de hockey décident de se transformer en pugilistes. Les combats sont comiques et ils ressemblent plus à un combat de lutte qu'à un match de boxe. Si deux boxeurs se conduisaient dans l'arène comme les "boxeurs" du hockey on les chasserait sous les huées de la foule. Il faut croire, et c'est heureux, que les athlètes ne sont pas faits pour se battre sur la glace. Dans un sport aussi rude que le hockey il faut s'attendre à ce qu'il y ait quelques échanges de coups de poings ici et là et il y a du jeu brutal qui nous paraît beaucoup plus répréhensible et contre lequel les directeurs du hockey organisé ont commencé à sévir.

Les duels à coups de bâton sont punis sévèrement dans l'Américaine. Une première suspension de trois joutes est infligée au coupable, suivie d'une autre de six joutes, puis de 12 joutes, etc. L'effet a été merveilleux. Il y eut exactement deux scènes disgracieuses dans cette ligue depuis l'institution de ce règlement, pas une de plus. Il faudrait que toutes les ligues en fassent autant et on éliminerait ainsi un des aspects les plus détestables du hockey moderne. Il y a un autre coup illégal qu'on devrait punir très sévèrement et c'est cette habitude qu'ont certains joueurs de "darder" un adversaire en utilisant leur hockey comme une lance. On peut causer des blessures très graves à un adversaire et il nous semble qu'on devrait appliquer aux "dardeurs" des sanctions aussi sévères qu'à ceux qui se servent de leur bâton pour frapper un adversaire. Pour ce qui est des coups de poing, celui qui coupe un autre devrait être banni pour le reste de la joute, et suspendu pour une autre, chaque fois que cela se produit. Pour ce qui est de celui qui frappe un adversaire alors que ce dernier est par terre ou est incapable de se défendre, ce devrait être une punition de match et une suspension de trois joutes. Les boxeurs sauraient qu'ils peuvent exercer leur métier dans l'arène et non sur la glace. Quelle ligue donnera le bon exemple à la Nationale, à l'instar de la ligue Américaine?

Le "slap shot"

Nous ne sommes pas d'accord avec Frank Boucher lorsque ce dernier préconise des mesures disciplinaires contre les joueurs qui utilisent le lancer frappé, mieux connu sous le nom de "slap shot". Sous prétexte que ce lancer manque de précision, qu'on l'utilise pour rien, Boucher voudrait punir celui qui s'en sert. Pourquoi ne pas punir simplement alors tout joueur qui fait un mouvement inutile au hockey? Ou encore celui qui commet une infraction volontaire, soit pour permettre un changement de joueurs, soit pour accorder un peu de répit à ses camarades? Il y a des joueurs comme Laperrière des Canadiens et Béliveau, qui possèdent un "slap shot" très dangereux. Béliveau a rendu cette manière de lancer populaire à ses débuts dans la Nationale et même si beaucoup de joueurs admettent que ce n'est qu'un coup spectaculaire il s'en trouvera certainement d'autres pour dire qu'ils ont marqué plusieurs buts avec ce lancer.

Il nous semble qu'il serait plus utile d'expliquer aux joueurs qu'ils ne rendent pas service à leur équipe en utilisant ce lancer et que si des sanctions doivent être prises c'est l'instructeur qui devrait lui-même décider ce qu'il faut faire. Il ne faut pas éliminer tout le spectaculaire du hockey sous prétexte que cela n'est pas toujours pratique. Le lancer frappé n'est peut-être pas bon aux yeux de Frank Boucher, mais il ne faut pas que des règlements, que ce soit au hockey ou ailleurs, entravent la liberté de l'individu quand cet individu, bien entendu, ne cause pas de préjudices aux autres ou à lui-même.

Moose Skowron

On aura été surpris de voir Felipe Alou changer de club mais la surprise a encore été plus grande quand on a appris que Moose Skowron ne porterait pas l'uniforme des Dodgers la saison prochaine. Il est vrai que Skowron n'a pas connu une très bonne saison avec les Dodgers mais sa brillante tenue durant les séries éliminatoires aurait dû lui mériter de conserver son poste avec les champions du monde. Il paraît que Buzzy Bavasi avait donné sa parole aux dirigeants du Washington et que c'est pour cette raison que l'échange s'est fait. On admirera sans doute Bavasi pour son sens de l'honneur, mais on aurait aimé que ce sens de l'honneur fut tempéré un peu par la reconnaissance. Je crois qu'il est plus exact de dire que les Dodgers ont beaucoup de bons joueurs dans leur système de clubs école et qu'ils ont l'intention de ne pas suivre l'exemple des Yankees qui ont parfois permis à certains vétérans de jouer trop longtemps au même poste.

Dans un autre domaine on vient de dire que Dempsey aurait été drogué lors de son premier combat contre Tunney. Quelle histoire et que de bêtises n'est-on pas prêt à écrire et à faire avaler à un public crédule. Toute cette histoire nous paraît fantastique et cela nous fait penser à plusieurs histoires qui concernent les "anciens" dans tous les sports. On croirait, ma foi, que certaines gens pondent leurs écrits sportifs après avoir fumé de l'opium. Dempsey a bel et bien été battu à deux reprises par Tunney. L'invincible s'est fait battre par un adversaire en excellente condition physique, plus jeune que lui et plus fort, ce soir-là. Plus habile aussi car Tunney a exploité toutes les faiblesses de Dempsey, surtout le manque complet d'un bon jab de la gauche. Dempsey tapait dur mais Tunney savait qu'il n'avait pas de jab et il a fait porter ses meilleurs crochets presqu'à volonté sur Dempsey. Il avait l'avantage dans les deux rencontres et s'il y avait eu une troisième rencontre l'histoire se serait probablement répétée. Dempsey fut un grand champion et il a vu toute une légende se créer autour de lui. Il fut battu par un boxeur mieux entraîné et plus intelligent.

Mgr Cody est décédé

OTTAWA — Son Exc. Mgr Cody, évêque de London, est décédé le mercredi soir 4 décembre, des suites d'une attaque qui l'a terrassé alors qu'il visitait le séminaire Regina Mundi de sa ville épiscopale. Il avait 63 ans.

Originaire d'Ottawa, Mgr Cody fut consacré évêque de Victoria en 1937. Il avait alors 38 ans et était le plus jeune évêque du Canada. Il avait été nommé évêque-coadjuteur de London en 1946 et devenait évêque de ce diocèse en 1950.

Mgr Cody était membre des Commissions épiscopales des Techniques de Diffusion et de Coopération Canada-Amérique latine de la Conférence Catholique Canadienne.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Toujours . . . les autres
(Lettre ouverte aux jeunes travailleurs)

Je serais si bien si je restais bien tranquille à la maison. Un bon fauteuil, de la chaleur, un téléviseur. Sortir quand je veux, avec qui je veux. Beaucoup de "je", n'est-ce pas? Ce sont des paroles que l'on entend ou que l'on endure, paroles qui sentent l'égoïsme à un point assez critique, pour ne pas dire plus.

Depuis quand est-ce que je suis obligé de me dévouer pour les autres? Se poser cette question, c'est faire preuve d'intelligence. Mais quand tu commences à chérir l'idée, au moins sois franc et admets que Satan est habile à présenter ses arguments. Il n'est pas le père du mensonge pour rien. En effet, pour se retirer de l'action, ou pour ne pas vouloir s'engager dans le service, on peut invoquer les arguments les plus convaincants. Raison de santé, le devoir d'état en souffrance, des amis chers que l'on va perdre parce que le temps à passer avec eux sera plus limité. Même l'humilité peut servir d'échappatoire: "Vraiment qu'est-ce que je peux faire de bon"? . . . "je n'arrive jamais à rien" . . . Pauvre humilité, combien de fois as-tu fait défaut à la charité? (Pourtant si tu étais mieux comprise!)

Tu dois servir les autres, parce que les autres ont besoin de toi; tu as assez vécu, et tu connais assez les problèmes qui existent autour de toi pour qu'il ne soit pas nécessaire de t'en faire une liste. Tout de même, sans être pessimiste, on peut même dire qu'il y a des personnes problèmes. Pour n'en citer que quelques exemples: ceux qui sont adonnés à la boisson . . . qui ont une vie louche . . . ceux pour qui les fréquentations sont plutôt une série d'aventures qu'une vraie préparation au mariage . . . qui ont un langage injurieux et scandaleux . . . gaspillage de leur argent . . . et dire que tous ces gens ont une âme à faire grandir, un salut à assurer.

Mais sans être des personnes problèmes, qui n'a pas de petits et parfois de gros problèmes à affronter? Décisions importantes à prendre, vocation à éclairer, tentation à surmonter, caractère à équilibrer; ton expérience t'en fera peut-être ajouter d'autres: vas-y librement, mène une petite enquête si tu as besoin d'une liste plus complète pour te convaincre.

Et puis songe à toi-même. N'as-tu pas un jour ou l'autre, accueilli avec reconnaissance un encouragement, un conseil, un bon coup de main, la sympathie, une amitié bienfaisante? Le bon samaritain est encore de mise en 1963. Et d'ailleurs ils doivent être malheureux ceux qui font leur chemin seul; ils ne connaissent pas encore ce qu'est l'amour.

Un petit rappel historique peut te faire réfléchir. Il s'agit de Caïn: Il s'est détourné de Dieu, il vient de tuer Abel, et voilà que le Seigneur l'appelle: "Qu'as-tu fais de ton frère"? Tu te souviens de la réponse: "Suis-je chargé de mon frère"? Ainsi, dès l'origine . . . l'égoïsme. La ruse du démon, le signe du péché, c'est de croire que nous ne sommes pas chargés de nos frères.

Saint Paul, parce qu'il avait vraiment rencontré le Christ, s'écrie: "Malheur à moi si je ne porte pas l'Evangile", tout comme une personne qui ayant appris une bonne nouvelle ne peut s'empêcher de la dire aux autres.

Et l'apôtre St-Jean, à peine a-t-il aperçu au pied de la croix le coeur de Jésus, et compris que résidait en lui tout l'amour de Dieu, qu'il parle: Il dit ce qu'il a vu, "afin que vous aussi vous croyiez".

Apôtre, tu dois l'être; ton titre de baptisé te presse. Peux-tu l'être "pleinement" sans adhérer à un mouvement d'apostolat organisé? Je ne le pense pas. C'est à cette seule condition que ton action deviendra vraiment efficace parce qu'unie et disciplinée. A toi de choisir: Le moindre ou le meilleur.

Signé: Ton aumônier.

Bulletin social

Félicitataions à l'équipe du Précieux-Sang. Leur soirée "Carnaval d'hiver", était formidable. Je suis certaine que les invités d'honneur, MM. et Mmes Sala, Beauchemin et Maurice Desautels, se sont bien amusés. Le comité de décorations, Marjolaine Beauchemin, Jacqueline Laurin et Claudette Guay, ont surtout très bien travaillé. Leur bonhomme de neige était très réalistique.

En somme, la soirée fut un réel succès. Il y avait au delà de 115 personnes. La tempête n'a pas empêché les jeunes de s'y rendre et de bien s'amuser.

N'oubliez pas la prochaine soirée, le dimanche 15 décembre au Cercle Ouvrier, organisée par les gars de la cathédrale. C'est la soirée de Noël et on nous a promis plusieurs surprises.

Aussi, le 22 décembre, les gars du Précieux-Sang organisent une "Tally-ho". Venez tous vous amuser.

Nouvelles sportives

Ballon-balai! Ça marche bien les gars! Même la température de dimanche et toute cette neige qui devait être sur la patinoire ne vous a pas empêchés de jouer dimanche après-midi. Enfin, on voit pourquoi Roland, Gerry et Roger avaient perdu leur "pep", à la soirée de dimanche.

Il y a maintenant quatre équipes de la cathédrale, et paraît-il que bientôt il va s'en ajouter deux autres, une de Lorette et une du Précieux-Sang.

Nouvelles religieuses
Dieu nous invite à travers les personnes

Il est là dans ceux qui nous entourent même en ceux qui nous semblent ne pas avoir le visage du Christ, soit par leurs attitudes ou leur comportement. Par eux, le Seigneur nous adresse toujours un message et c'est alors pour nous l'occasion de le rencontrer, de se rapprocher de Lui, de dialoguer avec Lui. Ex. J'ai rencontré Ginette aujourd'hui; ça ne va plus dans son milieu familial, elle s'est découragée, elle se laisse aller dans ses sorties. Pierre, lui, m'a dit qu'il est tanné de la vie. Oui le Christ est dans cette fille et dans ce gars, il a un plan d'amour sur ce gars et cette fille, il veut leur bonheur, il les veut fils et fille de Dieu.

La rencontre de ces jeunes doit m'amener à voir le Christ en eux (même s'il est un peu défiguré) puis à lui parler de ce gars et de cette fille. Lui demander comment moi je dois les aider, ce qu'Il attend de moi, le remercier pour toutes les chances de bonheur qu'Il m'a données. Voilà, la sorte de prière que je dois faire à travers les personnes que je rencontre.

Editorial
Relations "jeunes et adultes"

Dans notre civilisation moderne où le monde évolue de façon très rapide dans tous les milieux, nous faisons face à deux mondes, le monde des jeunes et le monde des adultes qui sont toutefois appelés tous les deux à former une seule et même société mettant à profit les richesses et l'expérience des uns et des autres.

La situation actuelle démontre cependant le contraire puisque chacun de leur côté, jeunes et adultes, tendent à se former un monde à eux. Le fossé, qui se situe entre les deux générations à cause d'une certaine barrière psychologique se creuse donc encore davantage.

Les jeunes ont tendance à rejeter toute forme d'autorité. Les jeunes sont déçus du témoignage que les adultes leur donnent. Les adultes ont tendance à ne pas faire confiance aux jeunes. Les jeunes et les adultes trouvent difficilement le moyen de se rencontrer pour discuter afin de pouvoir collaborer. Il est donc évident qu'il existe un conflit entre les deux groupes.

Le problème se pose également dans notre milieu qu'est la jeunesse travailleuse. Souvent dès leur entrée au travail, les jeunes sont traités sur le même plan que les adultes, les mêmes exigences leur sont imposées. Par contre on ne les considère pas comme tels.

C'est donc un point très important à considérer dans le domaine des relations entre le monde des jeunes et celui des adultes afin que tous aient la chance de s'épanouir tant sur le plan humain que chrétien et apporter ainsi à la société et à l'Eglise toutes les forces vives dont l'une et l'autre ont besoin.

Méli-Mélo

Avez-vous remarqué que les filles peuvent être de très bonnes maîtresses de cérémonies? C'est ce que nous ont démontré Claudette et Marjolaine, dimanche dernier.

Bon succès à Claudette et son équipe de ballon-balai.

N'oubliez pas la soirée de Noël au Cercle Ouvrier le 15 décembre à 8 h. p.m., organisée par les gars.

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

Unité — dualité — diversité

Un petit "sommet" canadien-français avec la commission Laurendeau-Dunton

Quelque deux cent vingt-cinq délégués d'organismes canadiens-français rencontreront le samedi 14 décembre, à Québec, les présidents et deux autres membres de la Commission Laurendeau-Dunton. Notre "organisme d'information" a été invité à se faire représenter à ce petit sommet préliminaire, pour discuter le mandat de ladite Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, mais, malheureusement, l'invitation ne couvrait pas les frais de transport. Ayant fait le magnifique geste de tenir son dernier congrès à Vancouver, loin de Québec, l'organisatrice de la réunion à Québec, l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française doit, c'est entendu, refaire ses fonds.

Cela n'empêche pas la rédaction d'exprimer une opinion dans ses propres colonnes et d'en faire parvenir des copies par avion à qui de droit à Québec. Au Concile Vatican II, les pères qui, pour une raison ou une autre, devaient renoncer à prendre la parole, pouvaient verser leurs textes au dossier, dans la certitude que les responsables y apporteraient une attention sérieuse. Et puisqu'il s'agit d'une réunion pour discuter, les opinions exprimées peuvent être considérées comme des points de départ, sujets à être modifiés, adaptés aux circonstances et même abandonnés. En autant que le journal est concerné, la rédaction ne prétend pas être une voix officielle, mais simplement mettre en forme des idées qu'elle partage avec la majorité de ses lecteurs fidèles.

Ceci dit, voyons ce que le journal manitobain, saskatchewanien et minoritaire aurait à dire aux délégués à Québec. On peut résumer cette pensée sous cinq entêtes, comme suit: 1) Québec, Ottawa et la nation canadienne-française; 2) Services fédéraux; 3) Constitution et Systèmes scolaires; 4) Les Canadiens post-confédératifs; 5) Culture et Confessionnalité.

(1) Québec, Ottawa et la nation canadienne-française

Il y a une nation canadienne-française qui se manifeste avec la plus grande liberté dans les limites du Québec et, avec moins de liberté, ailleurs au pays, selon les conditions provinciales, et enfin, outre-frontières. Le nationalisme québécois exprime une forme de cette nation, mais non pas sa plénitude variée, géographique, historique, politique, moderne.

D'où la question préliminaire: dans un pays réellement bilingue, le centre de la vie française sera-t-il à Ottawa ou à Québec? Y aurait-il lieu de songer à une décentralisation, à base de deux nations, fédéralement unies, avec un centre canadien-français situé à Montréal, distinct du centre spécifiquement québécois? Ce serait pour ainsi dire le siège des "états généraux" dont parle M. Daniel Johnson, et dont le Québec serait membre. Ainsi l'indépendance politique, économique et fiscale de la province de Québec, si légitime là où il est possible de créer un milieu vital presque autonome, se distinguerait des préoccupations propres à tous les groupes canadiens-français, au niveau commun. Que l'on déménage à Montréal les sièges de toutes les organisations de langue française ayant des préoccupations "canadiennes" et que, d'Ottawa, on déménage à Montréal les départements culturels et sociaux de services fédéraux de langue française, de même que l'ONU se trouve à New York, mais l'UNESCO à Paris.

(2) Services fédéraux de langue française

Tous les services fédéraux à Ottawa devraient être bilingues, sans oublier le ministère des Affaires étrangères.

Tous les services fédéraux à travers le pays devraient promouvoir un bilinguisme à égalité, soit au Canadien National, à Air Canada, aux bureaux de postes, à la citoyenneté.

Qu'Ottawa surveille le bilinguisme dans les projets conjoints avec les provinces.

Le progrès technique de Radio-Canada doit continuer à s'inspirer d'un souci égal pour les auditeurs des deux langues, par l'extension des deux réseaux. Des subsides aux postes radiophoniques des provinces des Prairies et l'établissement d'un poste radiophonique en Colombie-Britannique doivent garder la priorité. Ensuite, il faut augmenter la puissance du poste de télévision française au Manitoba, et celle du poste d'Edmonton, donner un service de télévision française en Saskatchewan et, au moins à temps partiel, en Colombie-Britannique. Ne pas oublier le Nord.

Enfin, et de toute urgence, il importe de hâter le développement de programmation locale à la télévision et de production locale destinée à nourrir le réseau français de Moncton à Vancouver. Que le centre canadien-français à Montréal s'occupe de promouvoir le théâtre, le ballet, les orchestres, les choeurs, les artistes, partout au pays, en coordonnant l'aide fédérale et l'aide provinciale à cette fin.

(3) Systèmes scolaires provinciaux

Il est inexact de dire que l'éducation au Canada est du ressort exclusif des provinces.

Par exemple dans la législation manitobaine selon l'Acte de l'Union, il y a des droits locaux et confessionnels qui sont garantis par la loi de 1870, qui relève de l'autorité "impériale" et qui relèverait d'Ottawa, une fois rapatrié l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. En plus de ces limitations au pouvoir provincial, il y a les droits d'appel au Gouverneur en Conseil et en dernier ressort le droit d'intervention remédiatrice par le fédéral. A l'occasion de l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, il y aura certainement lieu d'insister sur des garanties autrement efficaces.

Pratiquement, pourquoi ne pas étendre à toutes les provinces un système à double effet, système officiel, commun, à base de langue majoritaire et système libre, "séparé", versatile, à langue minoritaire, correspondant aux désirs des parents, sur une base de subventions "per capita". Le centre national de langue française pourrait ainsi aider plus efficacement les écoles où cette langue aurait priorité. La province de Québec va tranquillement vers une adaptation de ce genre, exemple qui devrait entraîner le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Il ne semble pas possible de conserver autrement l'autorité provinciale en matière scolaire, si chère et si nécessaire à Québec, et en même temps introduire ailleurs un système qui se prête davantage à la diversité de la population, aux droits acquis de la population française, et un échange plus fructueux entre provinces. Le fédéral pourrait commencer dans ce sens dans les écoles destinées aux enfants des militaires. Aussi la voie serait ouverte à des prestations fédérales comme cela se fait maintenant pour les collèges.

(4) Canadiens post-confédératifs

Le Québec, par la voix de la Société St-Jean-Baptiste a déjà rejeté avec violence les prétentions des groupes dits ethniques. On parle de droits historiques dont ces citoyens ne jouissent pas. On craint évidemment que le spectre d'un pays multilingue et multiculturel ne fasse obstacle à toute entente de nature pleinement bilingue et biculturelle. Mais les droits historiques du Québec n'auront d'effet pratique au pays auprès de la population non-française qu'en vertu de la puissance politique, économique et sociale que la province de Québec peut exercer au pays. C'est en vertu de cette même puissance qu'il faut apprécier les réclamations ethniques. De plus, au point de vue des nobles émotions qui agitent le coeur des parents qui veulent que leurs enfants soient fidèles aux traditions ancestrales, c'est le même sentiment qui anime Canadien français, Ukrainien, Mennonite et Juif.

Enfin au point de vue pratique, tous les arguments en faveur d'un Canada, non-américain, non-conformiste, dictent une politique sympathique à l'égard des "immigrants", surtout de la deuxième et de la troisième génération. Encore une fois c'est la reconnaissance des droits des parents en matière scolaire, qui est la clef de la solution. Que les systèmes scolaires, à base d'une des deux langues officielles du pays, soient assez souples pour permettre l'enseignement d'autres langues là où un nombre raisonnable de parents le demande. Ce serait peut-être un moyen d'attirer davantage du côté de la culture française cette population si proche des traditions canadiennes-françaises sur plusieurs points.

(5) Culture et religion

Les droits historiques canadiens-français, le système scolaire de la province de Québec, les écoles séparées, les constitutions publiques du pays rappellent à qui veut l'entendre que le Canada est marqué définitivement par de fortes croyances. Presque tous les droits dont les Canadiens français font tant de cas, sont originairement des réclamations destinées à protéger leur liberté religieuse. Il est inconcevable que l'on parle de "culture" dans un tel contexte, comme si le Canada était un pays neutre ou incroyant.

Espérons que les personnes et organisations compétentes verront à mettre en lumière devant la Commission Laurendeau-Dunton le rôle de la foi catholique par rapport aux services fédéraux et provinciaux et surtout dans l'organisation de cette institution qui fait le lien entre le foyer et l'église, l'école. Distinguons, si l'on veut, mais ne séparons pas les valeurs que la vie, l'histoire et l'espoir unissent pour en faire une culture.

Conclusions

Ces suggestions sont peut-être osées et compliquées mais le Canada fait face à des problèmes dont la solution demande beaucoup d'effort et d'imagination à l'heure actuelle. Il faut donner plus d'autonomie à la province de Québec et par conséquent à toutes les provinces, sans empêcher Québec de s'intégrer à un autre titre, avec toute la population de langue française. En ayant un centre de vie intellectuelle, culturelle, esthétique et patriotique française dans le Québec mais distinct du gouvernement de Québec (et un centre analogue pour la vie anglaise, probablement à Toronto), on reconnaîtrait l'existence de deux "nations" au pays, deux groupes, dont l'identité ne se confond pas avec celles des provinces.

Le centre d'unité du pays à Ottawa s'occuperait des services communs, nécessairement bilingues, des services outre-frontières, du côté technique des services culturels tel que Radio-Canada. Un système d'écoles libres, séparées ou privées, dans chaque province, laisserait épanouir, dans la mesure du possible, les éléments minoritaires, avec priorité pour l'anglais ou le français et privilèges raisonnables pour la conservation d'autres langues.

Ce serait original mais le Canada est un pays original, doué d'une géographie qui va du Nord au Sud et d'une histoire qui va de l'Est à l'Ouest, ayant plusieurs groupes ethniques, sans plus de deux ou trois concentrations territoriales de ceux-ci, enrichi et divisé par deux fortes et vieilles traditions religieuses, catholique et protestante, lié intimement avec d'autres pays puissants par ses ventes mondiales et par ses besoins de capitaux d'exploitation, un pays qui doit concilier un passé de trois siècles avec un avenir qui le doterait pour la première fois d'une constitution populaire.

Devant ces complexités au lieu d'opposer unité et diversité il semble plus sage d'introduire entre elles des institutions qui expriment la dualité de base du pays.

A la récente session du Concile, un évêque a dit y voir non pas l'Eglise triomphante, ni l'Eglise souffrante, ni l'Eglise militante, mais l'Eglise "querens", l'Eglise qui cherche. Le Canada aussi a son "aggiornamento" à faire. Que l'on soit d'abord conscient des problèmes à régler. Que l'on s'en occupe consciencieusement. Que l'on évite les solutions faciles et trompeuses. Que l'on soit assez humble et vigoureux pour "chercher".

Au cours de la récente session du Concile, le pape Paul VI a pris connaissance de l'épiscopat canadien d'une façon spéciale. Le Saint-Père a, en effet, visité le Collège Canadien, maison d'études ecclésiastiques supérieures du Canada dans la Ville Eternelle, depuis soixante-quinze ans. C'est la première fois qu'un pape se rend dans cette institution. Sur la photo l'on voit le Saint-Père avec NN. SS. G. B. Flahiff, de Winnipeg, à gauche, le cardinal Léger, à droite, P. F. Pocock, en arrière. Dans une allocution il a loué la vigueur et l'unité du catholicisme canadien. (Felici)

Un quart de siècle au service de la presse française des Prairies

(suite)

M. et Mme Donatien Frémont arrivèrent à Winnipeg au mois de mai 1923. Peu auparavant, soit le 17 avril, M. Hector Héroux avait signé son dernier numéro de **La Liberté** comme directeur, mais ce ne sera que le 10 juillet suivant que son successeur en titre entrera définitivement en fonction et publiera son premier éditorial: "Le concours de français". Un coup de maître vraiment, du premier coup. Cette semaine-là en effet l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba livrait au public les résultats complets de son premier concours provincial de français, tradition qui se poursuit maintenant depuis 40 ans. Parurent donc les noms des 627 élèves de 42 écoles qui avaient pris part à ce concours de 1923, et M. Frémont démontra dans un article bien documenté qu'il s'agissait là d'une date importante dans l'histoire de la lutte scolaire entreprise au Manitoba depuis les dates fatidiques de 1890 et 1916.

Qu'avait fait le nouveau directeur de mai à juillet? **La Liberté** était alors rédigé "en collaboration", avec M. l'abbé Denis Lamy comme chef d'équipe. Rédacteur des **Cloches de St-Boniface**, ce cher abbé donna parfois au journal l'allure d'une revue pieuse, consacrant des colonnes entières à la spiritualité thérésienne, au point d'en oublier la rédaction de nouvelles d'actualité. Un malin du temps put alors dire que **La Liberté** devenait "le manuel du paroissien pieux". Mais cette période laissa à M. Frémont le temps de s'acclimater à son nouveau milieu. Il sut en profiter pour connaître ses collaborateurs à la rédaction, ses camarades de l'administration et de l'atelier, et aussi pour pénétrer dans les divers cercles intellectuels, patriotiques, artistiques de St-Boniface et de Winnipeg. Encore aujourd'hui il parle avec émotion de ce dîner que lui offrit l'élite intellectuelle francophone, avant même son entrée en fonction. Le club de "La Pensée Française" s'enrichissait du coup d'un nouveau membre qui serait d'une exemplaire fidélité.

Administration et atelier

Dès sa première visite aux bureaux de **La Liberté** il fit la connaissance du R. P. Joseph-Omer Plourde, O.M.I., qui avait participé à la fondation de l'Oeuvre de Presse Catholique du Manitoba en 1907 et la dirigeait depuis 1909. Dès 1910 il avait fait construire l'immeuble actuel, à l'angle des rues McDermot et Furby (alors Margareta), pour abriter dignement la West-Canada Publishing Co., nom qui se changera en Canadian Publishers Ltd. en 1925 et dont M. Frémont sera le président du conseil d'administration, n'ayant pour surcroît de travail que l'agréable tâche de signer les chèques.

En 1923 donc M. Frémont prit place au pupitre qu'avait occupé pendant dix ans son prédécesseur, M. Hector Héroux. Il connut à son tour les agréments d'une vie à quatre dans un bureau aux dimensions plus que réduites, où pipe et cigarette empestaient l'atmosphère, où parfois la guerre froide entre l'Ukrainien et le Polonais s'échauffait dangereusement, où le confrère Anglais demeurait imperturbable même si un visiteur franco-manitobain venait troubler le silence avec son mélodieux vocabulaire de latin bavard, où à longueur de journée il fallait subir le froissement de journaux parcourus rapidement, le crissement d'une plume courant sur le papier, l'encombrement de clients peu pressés. M. Frémont accepta héroïquement tout cela, mais un bon jour il déménagea dans la grande salle d'administration de la Canadian Publishers afin de jouir d'un espace vital plus inspirateur.

Peu après, soit en 1927, le Père Plourde entreprit d'importants travaux d'agrandissement et offrit à chacun des rédacteurs son propre bureau. Ce bienfait ne fut d'ailleurs pas le seul dont se souvient M. Frémont qui vante, à qui veut l'écouter, les qualités exceptionnelles du Père Plourde, homme de jugement, de prudence, de tact et de discrétion, qui jouissait de plus d'un sens inné des affaires. Tous deux entretiendront les plus amicales et fructueuses relations pendant dix-huit ans à Winnipeg, les reprenant dans d'autres sphères à Ottawa. Car M. Frémont, rendu à Ottawa en 1941, y verra arriver le Père Plourde l'année suivante. Ce dernier en effet quittait alors l'Oeuvre qu'il avait si bien servie pendant 33 ans et, devenu surintendant général des missions indiennes confiées aux Oblats de Marie Immaculée, laissait sa succession à Winnipeg au jeune Brunelle Léveillé qui l'assistait si brillamment depuis 1935.

M. Frémont se rappelle aussi tant d'autres camarades: le comptable Alfred Doucet, récemment décédé, le linotypiste modèle Georges Bérubé qui pouvait corriger si discrètement le rédacteur (et qui sera de nombreuses années le secrétaire de la paroisse cathédrale de St-Boniface), son brillant successeur Edouard Fry qui est aujourd'hui linotypiste au journal "Province" à Vancouver, Louis Bouchet (décédé), Henri Pinvidic, metteur en page qui aujourd'hui est devenu l'actif gérant d'un département d'une importante coopérative de Regina, Arthur Lambert qui exerce maintenant son métier de linotypiste dans une imprimerie de Detroit, Michigan, Roland et Josaphat Gauthier qui en 1963 offrent toujours aux lecteurs de **La Liberté** une mise en page agréable, et enfin l'imprimeur-artiste Arthur Boutal qui, tout en dirigeant la succursale de St-Boniface, savait entretenir les liens d'amitié avec les confrères de la rive gauche.

"Mère-Grand"

Peu après son entrée en fonction, M. Frémont se vit octroyer le luxe d'une secrétaire qui fera la traduction des annonces, la correction des épreuves, la revise des correspondances ou chroniques paroissiales, etc. A ce moment Mmes Henri Royal et William Raymond se relayaient à la chronique féminine. Cette dernière, née Alice Gagnon et mère de M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles du Manitoba français, signait ses billets du nom de Jacqueline-des-Erables: plusieurs lecteurs ont exprimé le désir qu'un jour prochain soient publiés des extraits de ces articles, et tout laisse croire que leur désir sera satisfait éventuellement.

Mme Henri Royal, née Emma Gelley, était la mère de M. Auguste Royal qui réside maintenant à Yorkton, Sask., et qui fut pendant de nombreuses années comptable de Canadian Publishers Ltd. Elle avait choisi "Gertrude" comme nom de plume. C'est elle qui jeta les bases d'un "Coin des Enfants", que la maladie l'obligea à interrompre trop tôt. La secrétaire de M. Frémont prit la relève le 10 octobre 1923 sous le nom de "Mère-Grand", et cette rubrique prit une nouvelle expansion.

Or Mère-Grand était Paule St-Amant, belle-soeur de M. Frémont, bien jeune alors pour posséder tant de petits-enfants dans tous les foyers, écoles, paroisses du Manitoba français. Chaque semaine, pendant des années, ils liront avec avidité ses conseils, sa causerie hebdomadaire, ses souhaits de bonne fête d'anniversaire, et ils lui écriront des lettres charmantes et naïves qui recevront l'honneur de la publication.

Aujourd'hui, dans sa retraite à Pitt Meadows, Colombie-Britannique, Mère-Grand (Mme J. Linehan) scrute chaque semaine **La Liberté et le Patriote** pour y découvrir la trace de ses anciens petits-enfants. C'est toujours une vive joie pour elle quand l'un d'eux se distingue dans quelque domaine, par exemple le jour où Rémi de Roo fut élevé à la dignité d'évêque de Victoria, dans sa province d'adoption.

La page féminine et le coin des enfants connurent beaucoup d'autres collaboratrices, dont Mme Henri (Edwilda) Baudry, et même un distingué collaborateur en la personne de M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé-fondateur de St-Pierre-Jolys qui, jusqu'à son décès le 14 juin 1926, fit paraître tant de poésies d'inspiration religieuse ou patriotique.

(à suivre)

Mère-Grand, rédactrice du Coin des Enfants

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Dans la prospérité on ne peut reconnaître le véritable ami, mais dans l'adversité l'ennemi ne peut se cacher. (Eccli 12, 8)

* * *

Comme elle est grande la miséricorde du Seigneur et son pardon à ceux qui se convertissent à Lui! (Eccli 17, 29)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La commission scolaire de Fisher Branch était composée de MM. Delphis Ménard, Elie Tougas et Wilfrid Smith. Le nouveau secrétaire-trésorier était M. Wilfrid Grégoire, qui remplaçait M. Irénée Labié.

Voici une liste des société actives au Sacré-Coeur de Winnipeg en 1913 avec leur jour de réunion: 1er dimanche du mois, les Cadets du Sacré-Coeur; 2e dimanche, les Enfants de Marie; 3e dimanche, les Dames de Ste-Anne; 4e dimanche, la Ligue des hommes; l'après-midi du 2e dimanche du mois, la Société St-Jean-Baptiste; le dernier mercredi de chaque mois, l'Union St-Joseph; le 2e lundi, l'Alliance Nationale; le 3e mercredi du mois, la commission scolaire; et le choeur de chant, tous les vendredis soirs; tous les soirs du premier vendredi du mois, exercice de la Garde d'honneur.

Voici quelques détails sur la Maison St-Joseph d'Otterburne que donnait le R. P. G. Ducharme, C.S.V., en présence de Mgr Langevin alors que celui-ci rendait visite à la nouvelle institution. (Les Clercs de St-Viateur avaient d'abord eu une maison à Makinak, Man., où ils s'occupaient de jeunes garçons). En 1913, la Maison St-Joseph hébergeait 80 garçons, dont 52 étaient de St-Boniface et de Winnipeg. La Société St-Adélard avait placé 22 de ces enfants. En 1913 on avait servi 52,784 repas évalués à 10 cents chacun. Les autorités avaient reçu $306.30 en pension et, en plus, un don de $200 de la Société St-Adélard, ce qui représentait une moyenne de $6.35 par enfant. (Pas un sou du gouvernement, il va sans dire.) Une tombola avait rapporté la somme de $2,133, et la Corporation archiépiscopale avait octroyé la somme de $1,000. La construction du nouvel édifice, encore inachevé à cette date, avait coûté $31,969, et le mobilier un autre $1,000.

Il y a 40 ans (1923)

M. Donatien Frémont, rédacteur de **La Liberté**, consacre un long article sur la culture mixte. En ceci, **La Liberté** faisait écho aux directives de Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface. Ceux qui se rappellent les conférences données par le vénérable archevêque savent quelle importance il attachait à la culture mixte pour sauver les fermiers canadiens-français du marasme économique qui les menaçait alors.

Pour marquer ses dix ans d'existence, **La Liberté** déclare qu'elle est le journal des Canadiens de l'Ouest. **La Liberté**, lit-on dans le numéro du 4 décembre 1923, s'adresse à la population canadienne-française de l'Ouest. Elle envisage les hommes et les choses du point de vue des intérêts français de l'Ouest.

Mlle Gagnon, artiste bien connue de Prince-Albert, accompagnée de Mlle Massué, pianiste, et de M. Fortin, gérant du **Patriote** de l'Ouest, donnait un concert bien goûté aux paroissiens de Hoey, Sask.

A Lorette, Man., M. Raphaël Arpin, banquier, avait fait construire une meunerie pour l'usage des cultivateurs de l'endroit. Cette innovation permettait aux fermiers de convertir leur grain en son et en gru et ainsi pourvoir à une meilleure nourriture pour leurs animaux.

Les commissaires d'écoles de la région de St-Claude recevaient des félicitations pour avoir réduit les impôts scolaires sans pour cela que l'administration en souffre ou que les salaires du personnel enseignant en soit réduits. La chronique ne mentionne pas les noms de ces habiles administrateurs.

Les lauréats de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg en cette fin de d'année 1923 étaient Blanche Vien, Hermine Savoie, Madeleine Bouveron, Marguerite Quinn, Gérard Léveillé, Paul Aubin, Alma Vien, Noé Chevrier, Eveline Martin, Louis Sala, Pauline Spénard, Germaine Séguin, Lucienne Blanchard, Wilfrid Cardin, Norbert Guertin, Juliette Villeneuve, Maurice Bourgouin et Fabiola Gauthier. En musique: Maurice Prud'homme et Marguerite Quinn.

Il y a 30 ans (1933)

Le 18e amendement de la Constitution des Etats-Unis qui imposait la prohibition à travers ce pays a finalement été aboli par l'acceptation du 21e amendement. La pègre américaine perdait ainsi un de ses plus précieux atouts.

Le recensement de 1931 indiquait qu'il y avait au Canada 4,285,388 catholiques; 2,017,375 fidèles de l'Eglise Unie; 1,635,615 anglicans; 870,728 presbytériens; 443,341 baptistes; 394,194 luthériens; 155,614 juifs; 102,389 orthodoxes; 88,735 mennonites; 39,871 confucéens et boudhistes; 30,716 salutistes; 26,301 pentecostal. La population de langue française comptait 2,849,096 catholiques, 27,701 de l'Eglise Unie, 22,315 anglicans, 10,074 presbytériens, 7,930 baptistes, 1,977 luthériens. (Un total de 69,997 non catholiques.)

Saviez-vous qu'il existait des vaches "canadiennes-françaises"? La Gazette de Montréal dans son rapport sur l'exposition bovine de Toronto faisait allusion aux bêtes exposées par les éleveurs du Québec en les appelant "French Canadian cattle". (Pas bête ça, ou trop bête?)

Le chroniqueur de St-Lazare déclarait que partout le mois de novembre était le mois des morts sauf dans sa paroisse. Comme preuve il déclare que les jeunes ont fait preuve de vie toute nouvelle puisque six couples de jeunes gens ont fondé un nouveau foyer pendant ce mois.

A l'occasion du 50e anniversaire de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, Mgr Sinnott célébrait une messe pontificale dans cette église. Parmi les assistants on remarquait Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., qui avait été curé de cette paroisse pendant 43 ans. Le curé en 1933 était l'abbé Moore.

Il y a 20 ans (1943)

A l'Institut Collégial Provencher, Mlle Antoinette Baril continuait sa campagne du P.B.L. (pour la bonne lecture) dans sa classe de VIe année. Parmi les élèves qui collaboraient avec leur institutrice on remarquait les noms de Roger Millier, Léo Beaulieu, Denis Lafrenière, Louis Verrier, Léo Paquin, Richard Gervais. Le comité du journal **La Liberté et le Patriote** se composait de Léo Faucher, Pierre Paquin et Armand Taillieu.

A Ste-Rose-du-Lac, la paroisse prenait part à une cérémonie très touchante ayant pour but de remercier la Providence de la protection des militaires de cette paroisse engagés sous le drapeau . . . A Marchand, deux institutrices, Mlles I. Lussier et J. Emond, organisaient avec leurs élèves une soirée récréative au profit de l'église. Cette soirée avait rapporté la jolie somme de $100 . . . Alors qu'il était à l'entrainement à Debert, N.-E., le lieutenant Clément Lavoie, de Dunrea, était victime d'un sérieux accident. Le blessé d'alors exerce maintenant sa profession de médecin à St-Boniface . . . A Elie, M. Alfred Hamelin était élu maire; il remplaçait M. Amédée Beaudin qui avait occupé ce poste pendant plusieurs années.

Au collège de Gravelbourg, les élèves célébraient avec beaucoup de brio la Ste-Cécile. Un programme, organisé par le Père E. Dubreuil, assisté du Père A. Lacerte, a eu un franc succès. Le 28 novembre, les collégiens donnaient une séance en l'honneur du R. P. A. Lizée, O.M.I., recteur.

A St-Laurent, Man., le R. P. G. Bellemare, O.M.I., célébrait le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Au cours des fêtes grandioses en l'honneur du jubilaire on notait que depuis son ordination en 1893, il avait exercé son ministère en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. (Ceux qui se souviennent du P. Bellemare savnt que ce bon missionnaire a vécu un vrain saint.)

Il y a 10 ans (1953)

Une cérémonie se déroulait à la Place Cabana, à St-Boniface, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration de ce projet d'habitation. Son Exc. Mgr Baudoux présidait à la bénédiction alors que le maire E.-A. Hansford représentait l'autorité civile. Le nom donné à ce projet était pour reconnaître les services éminents rendus par Son Exc. Mgr G. Cabana, alors qu'il était archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Voici un extrait d'un éditorial paraissant dans **La Liberté et le Patriote** du 11 décembre 1953: "Il nous est venu à l'idée en étudiant le bilan des l'idée en étudiant le bilan des activités que poursuivirent pendant l'année 1953 ceux qui sont engagés directement dans l'oeuvre de la survivance catholique et canadienne-française de l'Ouest: Quel travail immense accompli par une poignée d'évêques, de prêtres, de religieux et de religieuses, d'instituteurs et d'institutrices, de laïques portant des responsabilités dans nos paroisses, nos associations, nos coopératives, nos commissions scolaires, nos postes politiques, nos oeuvres de culture, de presse et de radiodiffusion." Et plus loin, en parlant du travail de dévouement requis pour le bon fonctionnement de nos oeuvres catholiques et françaises, le rédacteur continue: "Car, c'est seulement après avoir pratiqué ce dévouement à un degré plus intense qu'il ne l'est aujourd'hui que les Canadiens français des Prairies pourront parler sérieusement de l'âge mûr de la survivance dans l'Ouest." (Si ces paroles étaient vraies en 1953, le seraient-elles encore davantage en 1963?)

A Aubigny, Man., décédait la dernière fille du premier colon de cette paroisse. Il s'agit de Mme veuve Edouard Berthelette, née Marguerite-Alphonsine Hébert. Elle était la fille de Janvier Hébert, l'un des deux premiers colons d'Aubigny. La défunte était arrivée dans la paroisse à l'âge de 13 ans et elle mourait à l'âge de 89 ans.

J.-R. DOIRON.

Ne vous faites pas appeler "docteurs": car vous n'avez qu'un Docteur, le Christ. Le plus grand parmi vous se fera votre serviteur. Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé. (Mt 23, 10-12)

DÉCEMBRE

Le grand vent a soufflé pendant toute la nuit,
Bousculant en tornades les épaisses fumées
Qui sortent sur les toits des grandes cheminées.
Encore, ce matin, la tempête fait bruit . . .

On ne voit rien dehors car la neige, à plein ciel,
Tombe sans arrêter sur les routes, au village.
Et puis dans un seul jour, en un beau paysage,
Mon cher pays prépare sa carte de Noël.

Que ce sera joli après le vent calme
Quand un ourlet de neige, jeté sur chaque branche,
Brodera au sapin une dentelle blanche.
L'hiver est arrivé aux joyeuses maisons.

Le sport et ses plaisirs, et puis la Guignolée,
Un grand temps de bonheur et de peine oubliée.
Trouverez-vous ailleurs quatre belles saisons?

MANIE TOBIE.

335 diplômes de français distribués au Précieux-Sang

L'auditorium du Club St-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang était rempli de parents et d'élèves, lundi soir dernier, à l'occasion de la Fête de la Fierté Nationale. C'était le jour de la présentation des prix et des diplômes du concours de français de l'AECFM. Mlles Jacqueline Lorrain et Claudette Guay avaient décoré la salle de scènes d'hiver canadien et de Noël. Membres du clergé, religieuses et instituteurs étaient aux premiers rangs de l'auditoire.

Vers 8 h. p.m., après l'"O Canada", M. Gérald Dureault, instituteur et maître de cérémonies pour la circonstance, souhaita à tous la bienvenue. Puis la chorale, sous la direction de Mlle Claudette Sala, institutrice de piano et directrice de chant à l'école paroissiale, entonna le chant de l'école: "Rouge et Blanc"; Mlle Louise Houle accompagnait au piano. On procéda ensuite à la présentation des prix de français aux premiers de classes, ces prix ayant été donnés par l'Association d'Education, les Dames de Ste-Anne (dont Mme Desaulniers est présidente) et le Consulat de France. Le docteur Georges Sabourin lut les noms des gagnants qui, tour à tour, vinrent chercher leur prix:

Marie-Paule Sala, 87 pour cent, grade 11; Marcel Bernier, 83, grade 10; Diane Grégoire, 87, grade 8; Jocelyne Sabourin, 86, grade 8; Janine Rousseau, 93, grade 7; Andrée Sabourin, 87, grade 7; Louise Asselin, 82, grade 6; Diane Monnier, 77, grade 6; Gisèle Johnson, 80, grade 5; Suzanne Bélair, 79, grade 5; Maurice Prince, 91, grade 4; Michèle Dupas, 87, grade 4; Raymond Guyot, 89, grade 3; Audrey Lachance, 89, grade 3; Jean Alain, 87, grade 3.

Programme de variétés

"La chèvre de Monsieur Séguin" d'Alphonse Daudet, récit rendu avec tant de brio par les élèves de 4e année, précéda la présentation des diplômes qu'ils ont mérité en juin dernier. (A noter que le diplôme exige de l'élève un minimum de 50 pour cent à l'examen de français de l'AECFM.)

"Petit chien gris", chant qui commence sur une note très gaie, mais se termine sur l'air du Dies Irae à cause de la mort du petit chien, fut exécuté par les élèves de 5e et 6e années, accompagnés au piano par Soeur Brigitte, principale. Ces élèves reçurent ensuite leurs diplômes. (Chaque instituteur remettait à ses propres élèves les diplômes mérités.)

L'histoire comique du "Louis et le Renard", genre fable de La Fontaine, fut récitée par quatre élèves de 6e année. Les jeunes J. Godin et R. Poirier personnifiaient le Loup et le Renard.

Le chant de folklore "Maître Pierre" et la chansonnette "Day-O" à consonnance sud-américaine mérita de longs applaudissements aux élèves de 7e et 8e années, qui ensuite reçurent aussi leurs diplômes. Puis la présentation des diplômes favorisa les élèves de la 9e à la 12e année.

La chorale mit fin à cette partie du programme avec la chanson "Partons la mer est belle", qu'accompagnait au piano Mlle Louise Houle.

La lecture du palmarès fut faite par Soeur Marie-Cécile, pour les élèves des grades 7 et 8, par Mme Château, pour les élèves des grades 5 et 6, et par Soeur Marie-Joseph, pour les élèves des grades 9, 10 et 11.

Une tête bien faite

L'orateur invité, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, félicita fortement les élèves "diplômés" et les encouragea à continuer leurs efforts pour apprendre et maîtriser à la perfection sa majesté la langue française. Pour réussir à Winnipeg et ailleurs, leur dit-il, il faut maintenant avoir une tête bien faite et beaucoup de compétence. Une tête bien faite, cela signifie qu'on maîtrise sa langue maternelle, qu'on en connait toutes les nuances et toutes les lois et qu'on sait le manifester. La compétence est exigée parce que le français est plus difficile que les autres langues, mieux charpenté, et donc exige plus d'effort pour obtenir le succès.

Tout de même, de nos jours le français devient de plus en plus indispensable. Dans un avenir prochain, peut-on entrevoir, la province du Manitoba reconnaîtra le français pour sa juste valeur. Alors mettons tout notre coeur dans l'étude de notre belle langue, nous serons ainsi de notre temps, et prêts à toutes les éventualités.

Enfin, conclut l'éloquent conférencier, soyons fiers d'être des Canadiens français, en parlant français, en le parlant partout et bien.

Le mot du pasteur

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, parla ensuite de l'effort particulier qui est fait dans les bas grades pour le français, depuis quelque temps, distribuant ses félicitations aux instituteurs et parents et ses encouragements aux élèves. Puis il dit sa fierté qu'il y ait 335 élèves diplômés de l'AECFM en ce jour de fierté nationale, fruit du travail conjoint des commissaires, des parents, des instituteurs religieux et laïcs, et tout spécialement des élèves.

Il émit le voeu que le Précieux-Sang devienne le centre de l'enseignement du français dans la région scolaire de Norwood, précisant que des cours du soir en français devraient être donnés ici à l'école, soit au moins quatre classes par semaine.

La soirée ne pouvait mieux se se terminée que par le chant de l'Association d'Education: "Tirou-li Rataplan".

Zanzibar, minuscule Etat indépendant

De grandes célébrations se préparent à Zanzibar car, le 10 décembre, seront proclamées l'indépendance du pays et la fin du protectorat britannique. L'Etat de Zanzibar deviendra alors le plus petit territoire indépendant de l'Afrique. Formé des îles de Zanzibar et de Pemba, ainsi que de quelques îlets, qui baignent dans l'Océan Indien, au large des côtes du Tanganyika et du Kénya, Zanzibar a une superficie de 1,020 milles carrés, soit à peu près celle du Duché du Luxembourg (999 milles carrés).

L'Eglise à Zanzibar

Au plan religieux, Zanzibar compte une population majoritairement musulmane (environ 93 pour cent), bien que divisée entre diverses sectes. Parmi les chrétiens, les catholiques ne sont qu'une minorité d'environ 2,500, soit moins de 1 pour cent de la population totale.

St-Eugène

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres du 4 décembre débuta par la prière. Puis le vice-président, M. Kenny, présenta l'invité d'honneur, le R. P. A. Lemoine, O.M.I. Le sujet d'instruction de cette réunion était "La vie affective dans la compréhension entre les jeunes et les adultes". Il nous expliqua le programme de l'année qui est basé sur ce sujet: "Vie affective". En conclusion, le Père Lemoine démontra qu'un adulte envers un jeune devrait toujours être attentif, compréhensif, persévérant, lucide. Il dit aussi que les jeunes d'aujourd'hui valent bien ceux d'il y a 20 ans.

Après la conférence, on forma des groupes pour la discussion et les rapoprts. La soirée se termina par le café accompagné de beignes.

Mlle Michelle-Valentine Desjardins quitte la terre pour un monde meilleur

Michelle Desjardins, enfant bien-aimée de M. et Mme Laurent Desjardins, de 135, boulevard Dollard, St-Boniface, est décédée à l'hôpital général St-Boniface le jeudi 5 décembre, à l'âge de douze ans et huit mois, après une maladie qu'elle endura chrétiennement pendant 7 mois. Elle était une élève de 7e année à l'Académie St-Joseph.

La défunte laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, trois soeurs, Caroline, Patricia et Suzanne; ses grands-parents, MM. et Mmes J.-A. Desjardins et Phil McGuire; deux tantes, Mlle Patricia Desjardins et Mme P. Bailey, de Floride, et un oncle, M. K. McGuire, de Toronto.

Les prières furent récitées le mardi après-midi par les compagnes de classe de Michelle, les compagnes de classe de ses trois soeurs et un bon nombre de religieuses de différentes communautés, et le soir, à 8 h. 30, par les amis de la famille.

La messe de Requiem fut chantée le samedi 7 décembre, en la basilique de St-Boniface, par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, assisté des RR. PP. J. C. Hanley et G. Sheridan, S.J., comme diacre et sous-diacre. Ces derniers avaient connu Michelle intimement à Camp Morton.

La chorale de la basilique fit les frais du chant, sous la direction de M. Marius Benoît.

Après l'absoute, M. l'abbé Deniset-Bernier récita une prière en français et le Père Hanley donna un court panégyrique de Michelle.

L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière de la cathédrale. Quatre amies de Michelle: Jacqueline Savage, Louise Létienne, Cathy Hodgson et Gloria Ringer, portaient les rubans attachés au cercueil. Les porteurs étaient Denis et Gérard Lanthier, Raymond Gélineau, Joseph Chaput, Gilbert Laurencelle et Pierre Morier.

Les membres du clergé présents aux funérailles étaient Mgr J. Robert, Mgr C. A. Empson, les RR. PP. G. Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, L. Hardy, L. Guy et R. Chase, S.J., et M. Desautels, O.M.I., MM. les abbés J. K. McIsaac, L. Couture, P. Raymond, C.-A. Halpin, L. Beaulieu, Y. Boisvenu, L. Bouvier, J. Bertrand et L. Roy, aumônier à l'Académie St-Joseph. Parmi les nombreux amis, on remarquait les collègues de M. Desjardins à la Législature manitobaine, dont le nouveau ministre d'Education, l'hon. George Johnson.

A l'Institut Pédagogique

Le lundi soir 2 décembre, les Catholiques Romains et Ukrainiens avaient l'honneur d'entendre M. l'abbé R. Lane présenter une deuxième conférence sur l'enseignement du catéchisme. Après Noël, M. l'abbé Lane donnera des cours sur la philosophie de la religion. Nous recevrons ces cours une fois par semaine. En passant, je peux mentionner que le R. P. J. Grimes, S.J., vient dire la messe chaque premier vendredi du mois.

Le vendredi soir 6 décembre avait lieu au gymnase la danse de Noël. La musique était fournie par les "Sceptres". Un grand nombre d'élèves, ainsi que de professeurs, étaient présents. Tous se sont bien amusés et la danse fut un grand succès.

Le concert de Noël qui devait avoir lieu les 8 et 9 décembre, a dû être remis au 9 décembre à cause de l'intempérie de la fin de semaine.

Les examens de Noël qui approchaient il y a un mois sont maintenant arrivés. Vendredi après-midi nous avions l'examen de français. La majorité des points de l'examen portaient sur des lectures orales sur les magnétophones au laboratoire des langues. Les autres examens commencent le jeudi 12 décembre et se continuent jusqu'au 20 décembre.

Michel et Jean-Paul Courcelles avaient l'habitude de venir nous entretenir avec quelques chansons françaises sur le poste de radio privé de l'Institut. Depuis quelque temps, nos "rossignoles" se sont tus. Allons Michel, ajuste ta guitare et viens avec Jean-Paul te faire entendre.

Au nom de tous les élèves français de l'Institut, je voudrais souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse nouvelle Année à tous nos lecteurs.

Raymond POIRIER.

Interviews

Elaine Saurette:

Elaine est originaire d'Aubigny. Elle fit ses études d'abord à Aubigny, puis à Ste-Agathe et enfin les compléta à St-Pierre. Elaine, depuis le grade 1, montre un intérêt pour l'enseignement. Elle va finalement accomplir son rêve de jeunesse, préférablement, dit-elle, dans les écoles françaises de St-Boniface. Ses intérêts sont le chant, la lecture; elle a un esprit artistique. Elaine veut poursuivre ses études à l'Université pendant la saison estivale.

Yvonne de Rocquigny:

Yvonne est originaire de Haywood. Elle passa ses 10 premières années scolaires dans les écoles de Haywood et de St-Claude et compléta ses 11e et 12e années à l'Académie St-Charles. Son intérêt en éducation l'amène à l'Institut Pédagogique. Yvonne dit ne pas avoir de préférence d'endroit, mais voudrait tout de même s'enrôler dans une division ou un district scolaires français pour les années élémentaires. Egalement, Yvonne veut poursuivre ses études à l'Université. Ses intérêts sont le chant, la lecture; elle aime bien les sports.

Jean-Louis HEBERT.

PETITE NOTE

Son Exc. Mgr Rémi de Roo, évêque de Victoria, rendit visite à ses anciens paroissiens de Holy Cross, à St-Boniface, dimanche soir dernier. Il leur présenta un magnifique film en couleur sur la première session du Concile Vatican II, d'octobre à décembre 1962, et répondit ensuite aux questions qui lui furent posées au sujet de la 2e session qui vient de se terminer à Rome.

La réunion eut lieu dans le gymnase-auditorium de l'école paroissiale.

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 9 décembre avait lieu l'assemblée régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

La Manitoba Hydro offre de fournir gratuitement l'électricité pendant le temps des fêtes de Noël pour l'éclairage décoratif à l'Hôtel de ville et exprime aussi ses meilleurs voeux; la ville accepte cette offre et présente aussi les souhaits d'usage.

M. Marcel Desautels, membre du directorat du Rainbow Stage, présente un plaidoyer fort éloquent pour que la ville vienne en aide à cette organisation qui depuis quelques années nous donne du théâtre d'été sous les étoiles au parc Kildonan et contribue ainsi à la vie culturelle du Grand-Winnipeg. Ce théâtre fournit aussi du travail à un nombre d'artistes et au personnel du théâtre pendant les mois d'été. Bien que ce groupe ait subi une perte de $20,000 et ait un déficit accumulé de $43,000, il voit l'avenir avec confiance, ayant réorganisé la structure de leur organisation et employé un directeur de renom qui déjà a des plans pour de grands spectables l'an prochain; ces spectacles coûteront environ $110,000, ce qui est beaucoup moins que dans le passé. Ce groupe jouit de plusieurs octrois, du Métro, de la province ainsi que de plusieurs grandes maisons commerciales et serait heureux de recevoir une contribution de la ville de St-Boniface et ne voudrait pas fixer de limite à notre générosité. L'échevin Lonergan demande si le Rainbow Stage a déjà considéré de monter des pièces de théâtre en d'autres langues que l'anglais, le français par exemple? Si le Cercle Molière y jouait ce ne serait pas si coûteux. M. Desautels dit qu'il faut que le groupe considère des spectacles qui font appel à un très grand nombre de personnes. Le Conseil remit cette demande aux estimés de 1964.

Le St. Boniface Swimming and Water Safety Association présentait une demande pour obtenir le terrain de l'ancienne école Taché, rue Eugénie, afin de pouvoir y construire une piscine intérieure qui pourrait servir nos citoyens et les élèves de nos écoles l'année durant; nous pourrions alors bénéficier de tous les avantages physiques que nous procurerait cette piscine sans être obligés d'aller ailleurs, et leur association pourrait continuer d'enseigner la natation pendant toute l'année; leur groupe demande seulement de réserver le terrain; ce sera alors aux citoyens de décider s'ils veulent payer pour la construction d'une piscine; le coût serait d'"environ $500,000. M. le maire remercia la délégation et les félicita du beau travail accompli auprès des élèves de nos écoles et leur dit que la ville, par la commission des parcs, étudie présentement un projet similaire et qu'un autre groupe (le Club St-Vincent) a aussi demandé ce terrain; leur demande fut référée au comité des propriétés foncières.

Malgré la violente tempête de neige, la ville a maintenu sa réputation pour un nettoyage prompt de nos rues et trottoirs; aussitôt que la tempête a diminué, les charrues étaient à l'oeuvre sur les grandes artères et les routes d'autobus et lundi les écoliers pouvaient se rendre facilement aux écoles; les échevins toutefois aimerait à connaître le plan des opérations afin de pouvoir répondre intelligemment à tous ceux qui les appellent au téléphone.

L'échevin Baudry demande à être excusé des prochaines réunions du Conseil d'ici la fin de l'année puisqu'il part en vacances visiter ses enfants, et comme c'est la dernière à laquelle il assiste, il fait ses adieux au Conseil, disant combien il a joui de travailler avec tous les membres du Conseil et les employés de la ville. M. le maire lui exprime ses meilleurs souhaits du Conseil pour une longue et heureuse retraite et le remercie pour la coopération qu'il lui a toujours accordée et pour la manière digne et efficace dont il s'est acquitté de ses fonctions comme échevin.

M. le maire partira dimanche en délégation à Ottawa pour y discuter de l'affaire T.C.A.; M. le maire croit que la délégation devrait attendre à plus tard et se préparer par une étude très approfondie de tous les arguments possibles pour l'expansion de la base aérienne mais puisque la délégation a décidé d'y aller maintenant il les accompagnera et fera tout son possible pour aider à régler cette situation.

M. le maire annonce que les obligations de la ville ont été achetées par James Richardson & Sons et qu'en moins d'une journée et demie elles étaient toutes vendues, ce qui est au crédit de notre ville.

Il fut décidé qu'il y aurait réunion du nouveau conseil le 27 décembre à 4 h. p.m.

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Baudry, exprimait les condoléances de la ville envers M. Laurent Desjardins et sa famille dans l'épreuve qui les a atteints par la mort de leur jeune fille et soeur.

A lundi prochain.

Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage.

Antoine de Saint-Exupéry.

• • •

Les pauvres sont chers à Dieu parce que, vides de tout avoir, ils donnent leur être.

Gustave THIBON.

La main du pauvre est la banque de Dieu.

Saint Jean Chrysostome.

"... Je ne puis pas concevoir ... un Canada sans le Québec ni un Québec sans le Canada"

(Suite de la première page)

Le partage des responsabilités entre les provinces et le centre tel que défini par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'était pas du tout contraire au bon sens, selon l'idée que l'on se faisait des devoirs du gouvernement en 1867. De fait, ce partage est encore aujourd'hui, sur bien des points, conforme au bon sens, car la friction entre les gouvernements est au minimum en 1963 dans ces secteurs de la responsabilité qui ont été clairement attribués soit au centre, soit aux provinces.

Mais depuis 1867 — et tout particulièrement en ces derniers temps — de nouveaux champs d'action et de responsabilité se sont révélés, au plan économique comme dans le domaine des responsabilités sociales. C'est dans ces domaines que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est, selon certains interprètes, ambigu et mal défini. Il est vrai qu'en ce temps là, ces zones d'action n'étaient pas considérées comme importantes dans le domaine des responsabilités gouvernementales. Il en résulte que c'est ici que les provinces et le centre se partagent une juridiction divisée mais un intérêt commun, et c'est précisément dans ces domaines d'inquiétude mutuelle que se trouvent la friction et le désaccord qui nous rendent perplexes aujourd'hui.

Quoique cette estimation soit vraie des autres provinces, je crois qu'elle s'applique tout spécialement à la province de Québec — non seulement parce que Québec est le centre des aspirations du Canada français, mais aussi parce que c'est ici qu'en ces derniers temps, perspectives et visées ont subi d'énormes modifications. Québec cherche avec empressement à trouver sa place dans l'ordre des choses et à promouvoir le développement vigoureux et intelligent de son propre peuple et de ses propres intérêts. En effet, Québec avance si rapidement dans ces domaines, qu'on doit peut-être nous pardonner, à nous autres, si quelquefois nous nous arrêtons un moment pour retrouver notre haleine.

Le fait est que non seulement au Québec mais partout au Canada l'accroissement explosif des responsabilités provinciales et municipales exerce une pression énorme sur l'application pratique de la constitution du Canada.

Il ne devrait pas être surprenant que la mise à exécution de la constitution canadienne doit être le point central de nos préoccupations. Durant les périodes de guerre et de dépression le pendule du besoin a oscillé vers le gouvernement central. Mais aujourd'hui les problèmes auxquels nous avons à faire face sont des problèmes d'expansion et de développement provincial et ils marquent nettement une oscillation du pendule vers les provinces.

Devons-nous en conclure qu'un remaniement radical de la constitution canadienne est nécessaire ou désirable? Pas du tout. Il suffit de reconnaître un facteur qui est de l'essence même de tout système fédéral; c'est sa capacité innée de constamment s'adapter aux changements économiques et sociaux, de plier au besoin, sans briser. Rappelons-nous aussi ce que l'histoire d'autres peuples a clairement démontré: ce ne sont pas tant les constitutions qui comptent, c'est l'habileté des hommes d'état de mettre les constitutions au service des réalités quotidiennes.

C'est dans la réforme des relations pratiques de tous les jours entre nos gouvernements que nous trouverons les solutions efficaces à nos problèmes, dans le cadre de notre constitution actuelle. Ainsi nous pouvons donner un sens réel à l'idée d'un fédéralisme coopératif et restaurer un degré d'harmonie et de facilité nécessaire au bon fonctionnement de notre système fédéral.

A tous les citoyens de St-Boniface et à leurs familles, le Maire et les Echevins désirent exprimer ici leurs voeux les plus sincères de

Joyeux Noël
et de
Bonne et Heureuse Année

Ils les remercient de leur entière coopération durant l'année si prospère qui se termine et souhaitent, avec eux et pour eux, que nos gouvernants résolvent avec succès les problèmes si difficiles du rétablissement de la paix qui assombrissent l'horizon à l'heure actuelle et qui privent des millions de nos semblables des joies spirituelles et des plaisirs de Noël.

Son Honneur le Maire
Joseph-Philippe GUAY

MM. les échevins

Peter McKALL	John Wilfred McGURRAN
Thomas-A. LONERGAN	Joseph-H. BAUDRY
Joseph-E. ST-HILAIRE	Georges-A. GUILBAULT
Donald Alfred HART	Charles A. URSEL
Clifford S. WARMAN	Harry Lorne SOFTLEY



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 27 décembre 1963, pour la position suivante:

Commis grade "B" au Département du Trésorier

Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Salaire initial: $278.00 par mois — augmentations réglementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Qualifications: certificat du cours supérieur — connaissance de la comptabilité essentielle — préférence sera accordée aux candidats (hommes) bilingues avec expérience dans la collection des taxes municipales.
Les candidats devront soumettre des détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — et leur scolarité.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Jean L. CHALE, Trésorier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 11 décembre 1963.



De nouveaux projets d'agrandissement ont récemment été annoncés par la direction de "Molson's Fort Garry Brewery Ltd.". Les plans et devis comportent un bâtiment à trois étages où se feront dorénavant la fermentation et la mise en entrepôt, une plus grande salle des chaudières et une remplisseuse à plus haut rendement. Cette nouvelle exploitation et les améliorations qui en résulteront permettront à la compagnie de moderniser son outillage et de s'accommoder plus efficacement aux exigences croissantes du marché manitobain. La somme globale des dépenses sera d'environ $1,750,000 au cours des cinq prochaines années.

Nouveaux bureaux de "La Familiale"

C'est vers le milieu de novembre, après deux belles années d'opérations et de progrès rapides, que la Caisse Populaire La Familiale ouvrit ses nouveaux bureaux à 654, rue St-Jean-Baptiste (angle Provencher), St-Boniface, là où le membre peut parler confidentiellement à son gérant.

A l'occasion, cette Caisse populaire grandissante offrit ce service si longtemps attendu et désiré de ses sociétaires: le système de chèque.

Il est aussi à remarquer que la Caisse profite également des services d'une nouvelle secrétaire, Mme Aline Danis, et d'une assistante-gérante, Mme Lucille De Gagné. C'est avec l'aide de cette dernière que, dès janvier 1964, M. Joseph Beaulieu, gérant de La Familiale, pourra ouvrir la Caisse régulièrement de 11 heures à midi chaque samedi, en plus des heures régulières de bureau de 7 h. à 9 h. les mardi et jeudi soir.

Comment une nouvelle Caisse populaire peut-elle progresser de si belle allure? Comment a-t-elle pu tripler son actif en un an?

C'est grâce à la confiance des nombreux paroissiens de la cathédrale, et des deux dessertes St-Maurice et St-Louis de France si ces progrès ont pu être réalisés. C'est la coopération que La Familiale reçoit de l'Assurance-Vie Desjardins, de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba et du Conseil de la Coopération du Manitoba qui rend possible ces améliorations dans les services. En effet, plus de 1,200 Caisses populaires Desjardins se donnent la main; ne soyons donc pas surpris si des progrès si rapides se réalisent.

Toutefois c'est surtout le bel esprit de coopération et d'entraide qui existechez les membres et les officiers de la Caisse qui rendit tout ceci possible.

Meilleurs voeux de Noël et de Sainte Année à tous les membres actuels et futurs, de la part des officiers de la Caisse Populaire La Familiale.

La secrétaire,
Mme Aline Danis.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 17 décembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 503-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Clifton Investment Corporation Limited, propriétaires.

Objet: La permission de construire un duplex qui aurait une cour adjacente du côté nord, ayant 5 pieds de largeur au lieu des 10 pieds requis — la demeure existante devant être démolie.

Propriété: 90, rue Des Meurons.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

AVENT

La nuit est refroidie, à mesure qu'approche
L'heure qui doit livrer au monde, ton secret
Quand par toute la terre, sonnera une cloche
Annonçant à tout homme, un Sauveur, à jamais.

Ton corps est fatigué, et lasse un peu ton âme
Par tes pas alourdis; mais, triste, ne sois plus,
L'Ange te l'a bien dit O bienheureuse Femme,
Ce cher Fils attendu s'appellera Jésus.

Avec Toi, nous voulons préparer cette attente
Par bien des attentions et un désir constant,
Reposes-toi, Marie, et surtout sois contente
La joie éclatera quand viendra cet Enfant.

MANIE TOBIE.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nous arrivons rapidement au terme de la première partie de notre année colombienne. Nos projets, nos ambitions furent un échec quasi-complet. Parlons franchement: Un plus beau fiasco ne peut se trouver dans les annales du Conseil.

Votre chroniqueur n'avait jamais pensé se servir de termes aussi directs, mais, s'il ne le fait pas, et dès maintenant, le second terme de cette année ne sera guère mieux réussi.

Disons d'abord que cette chronique n'a pas été censurée. Elle fut écrite à l'insu de notre vénérable Grand Chevalier.

Posons le problème: A qui revient le blâme pour cette quasi-faillite, cette apathie générale? A notre point de vue, tous, sans exception, peuvent dire un sincère "mea culpa". Le blâme, par contre, a été rejeté, à maintes reprises, sur les épaules de notre Grand Chevalier. A tort ou à raison, ce dernier a accepté les nombreuses critiques, les paroles injustes sans rien dire, sans même se plaindre, mais il n'a jamais fléchi; si sa tâche de Grand Chevalier semble avoir été négligée, détrompez-vous; en plus de ses propres responsabilités, il a accepté bien d'autres devoirs qui incombaient à différents comités qui ne fonctionnent pas.

Notre dévoué aumônier a insisté, à maintes reprises, sur le fait qu'un Conseil ne pouvait pas opérer efficacement sans la coopération, la collaboration de tous. Au point de vue de votre chroniqueur, la solution du problème n'est pas difficile, si on le prend à sa source. D'abord le programme des six points n'a pas été réglé; il est en marche, oui, mais est-il surveillé, suivi, contrôlé, secondé? Autant de questions qui demeurent sans réponses. Les présidents des différents comités ont-ils été à la hauteur de la tâche qui leur était confiée? Qui, parmi ces derniers, peuvent répondre dans l'affirmative? Votre Exécutif n'est pas le seul à être blâmé; quel intérêt, par exemple, les membres en général ont-ils porté aux affaires du Conseil?

Il me semble que tout chevalier, membre de l'Exécutif ou non, doit avoir à coeur la réussite des projets de son Conseil; mais il est faux de présumer que le Conseil s'en va à la dérive; il est également faux de penser qu'il n'y a pas de remède à apporter à la situation. Il est toutefois grand temps d'apporter les remèdes propres à le ramener à une santé parfaite et à le faire fonctionner d'une façon stable et efficace.

Un autre souper-communion a été raté. Cette fois-ci, cependant, la température s'est mise de la partie. Disons tout de même qu'une vingtaine des nôtres ont fait face aux éléments et se sont rendus et à la messe et au souper. Bravo! Vous prêchez par l'exemple, frères chevaliers; souhaitons qu'un bon nombre empruntent vos convictions. Une date fixe, régulière, serait peut-être la réponse à ce problème.

Le dimanche 15 décembre, grand jour pour les enfants des Chevaliers, de 2 h. à 4 h., le père Noël sera de passage au Club St-Michel pour distribuer gâteries et cadeaux à tous les enfants accompagnés de leurs parents et âgés de 12 ans, pas plus. Disons que l'arbre de Noël sera très beau et bien garni.

Le lendemain, lundi 16 décembre, dernière assemblée générale de l'année, on nous promet une soirée d'affaires très courte et une soirée sociale assez longue, avec goûter, rafraîchissements, etc. Une belle occasion pour se rencontrer une dernière fois avant les fêtes. Qu'en dites-vous?

Les deux choses qui nous préoccupent le plus pour l'instant sont le grand tirage et la convention d'Etat. Ces deux items occuperont plus d'espace lors de nos prochaines chroniques . . . si la première partie de celle-ci ne nous a pas valu un congédiement.

APRES TOUT.

Petite Note

M. le docteur Jean Dupont, autrefois à l'Unité sanitaire de St-Boniface et ces dernières années à l'hôpital général des Soeurs Grises à Regina, doit assumer prochainement de nouvelles fonctions au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être à Ottawa, apprend-on de source bien informée.

Natif de St-Lazare, Man., le docteur Dupont a fait ses études classiques au Collège de St-Boniface et ses études de médecine à l'Université Laval de Québec. Il est marié et père de trois enfants.

Mariage

DUBE—SICOTTE

Le samedi 7 décembre, au cours de la première tempête de neige de l'année, Mlle Jeannette Sicotte, fille de M. et Mme François Mahé, unissait sa destinée à celle de M. Gérald Dubé, fils de M. et Mme Herménégilde Dubé. M. l'abbé Bernard Bélanger bénit le mariage en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Mme Louise Morin chanta des cantiques.

Jeannette, ravissante dans sa longue robe blanche à traîne bordée d'hermine, entra au bras de son père, précédée de ses quatre filles d'honneur, Mlles Madeleine Sicotte, Patricia Dubé, Jacqueline Constant et Monique Boily, toutes vêtues de bleu royal. Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Dubé, Léo Fontaine, Edouard Mousseau et Gilbert Fabas. Paul Mahé servait de petit page, tandis que MM. Marcel Levacque et Jean Sicotte étaient huissiers.

Le soupes de noces eut lieu au Diplomat Motor Hotel. M. Francis Fontaine agit comme maître de cérémonies et demanda aux deux pères, ainsi qu'à M. l'abbé Bélanger, d'adresser quelques mots auxquels les nouveaux époux répondirent d'une façon émue. Ceux-ci résideront à Grand Rapids pour quelque temps.

Ce n'est pas le capital, comme disent les socialistes, qui est la cause des misères actuelles; ce sont les péchés capitaux.

Chanoine DESGRANGES.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

In Memoriam

Une petite fleur vient d'être cueillie pour les jardins du Ciel. Michelle Desjardins, douce, aimable, joyeuse et possédant un coeur d'or, est morte. Elle répandait la joie autour d'elle; ceux qui la connaissaient et même ceux qui avaient simplement entendu parler d'elle, l'aimaient. Elle était active, pleine de vie.

Riant, à plein coeur de jour, elle ne se fatiguait jamais autrefois. Elle n'avait pas de frères et soeurs plus jeunes qu'elle, mais l'affection qu'elle montrait à des petits, disait bien qu'elle aurait aimé en avoir. Elle était si petite et si fragile que quelquefois je n'osais à peine la toucher de peur qu'elle se casse. Puis elle devint souvent malade. Le docteur pensait que ça se passerait.

Mais non! Au mois de mars, Michelle commença à aller voir le médecin chaque après-midi. Au fond, on la trouvait bien chanceuse d'esquiver tous les devoirs qui s'empilaient sur les feuilles de nos carnets de notes. Le lendemain Mich (ainsi qu'elle était couramment appelée) nous montrait son bras sur lequel il y avait un bandage. Elle nous expliqua que le docteur avait pris un test du sang.

Elle y était allée environ quatre ou cinq fois lorsque tout à coup, on rentra Michelle à l'hôpital avec une maladie qui, sans que nous le sachions, allait lui être fatale. Elle y resta trois mois, couchée presque tout le temps. Elle recevait la communion chaque jour. Elle put cependant passer les vacances au chalet de ses parents. Mais au début d'octobre, on dut l'hospitaliser à nouveau. Au bout de deux semaines, elle revint au foyer car elle se sentait plus heureuse parmi les siens. Elle confia à son père: "Papa, dans mon testament je voudrais donner mes yeux."

Elle alla visiter ses compagnes de classes. De toutes les gorges, un seul son sortit: "Michelle!" Oui, c'était Michelle, mais comme elle était changée! C'était à peine si l'on reconnaissait dans cette enfant chancelante celle qui sautillait d'un pied à l'autre. Elle avançait avec précaution et ses grands yeux fouillaient la classe pour retrouver ses anciennes compagnes.

Mais son mal empira et elle dut regagner l'hôpital, où on la remit sous la tente d'oxygène. Mais elle redevint mieux et put s'asseoir, manger et même jouer avec le casse-tête offert par ses compagnes de classe. La sainteté de son âme apparaissait de plus en plus. Elle parlait souvent de Jésus et comment il viendrait la chercher. Vers 2 h. du matin, Michelle, la petite lampe qui avait été pour tous un modèle tellement exemplaire de pureté et d'abnégation, s'éteignit d'une crise cardiaque. C'était 20 jours avant Noël. Peut-être que la sainte Vierge voulait fêter l'Immaculée Conception au paradis avec elle.

Prions pour elle et pour que notre mort soit aussi belle que la sienne.

Jacqueline SAVAGE
et Jocelyne SOULODRE,
grade VII no 12.

Un dernier adieu à Michelle

Le jeudi 5 décembre, Dieu a cueilli une fleur de son jardin terrestre. Cette fleur remplie de la grâce divine a accompli son oeuvre dans une courte vie. Avec plaisir elle se sacrifiait pour venir en aide aux misérables. Son regard souriant répandait la joie autour d'elle. Ses prières étaient offertes pour ramener des brebis au bercail de Jésus. Ses souffrances étaient des petits cadeaux destinés à remercier Dieu de sa bonté et de sa miséricorde. Nous avons eu la chance de vivre avec une petite fille qui aujourd'hui est auprès de Dieu. Je pense que là-haut Michelle nous jette un regard de tendresse à toutes et nous aide à supporter cette pénible épreuve.

Claudette POUPIN,
7e année, no 12.

Condoléances

Michelle manquera beaucoup à toutes les élèves des écoles Marion et St-Joseph. Elle restera toujours dans nos coeurs aimée de toutes.

A M. et Mme Desjardins, aux soeurs de Michelle et à tous ceux affligés de ce décès, les élèves de l'Institut se joignent pour offrir leurs plus sincères condoléances. Croyez-moi, nous prions pour le repos de son âme, tout en croyant qu'elle prie pour nous, et nous prions aussi afin que Dieu vous donne le courage d'accepter cette lourde épreuve.

Concert pour les élèves

Le vendredi 6 décembre, les élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher ont eu la visite des Spurriows. Cette troupe de chanteurs et musiciens se sont réunis en Illinois, où est leur centre de rencontre. Sous la direction de M. Thurlow Spurr, ils font une tournée à travers les Etats-Unis et le Canada.

Ils nous ont présenté un programme varié de musique et de chants qui à n'en point douter, a plu immensément aux jeunes auxquels M. Spurr a ensuite parlé d'une façon tellement persuasive que plusieurs ont été convaincus de l'importance de l'éducation. Peut-être même en a-t-il décidé quelques-uns à ne pas fumer!

LES PASSE-PARTOUT.

C'est ta parole, Seigneur, qui guérit tout! Oui, c'est toi qui commandes à la vie et à la mort, qui fais descendre aux portes de l'Hadès et en fais remonter. L'homme, dans sa malice, peut bien donner la mort, il ne ramène pas le souffle une fois parti. (Sag 15, 12-14)

Renouveau d'activité chez les Dames de Ste-Anne

Les réunions des Dames de Ste-Anne à la basilique ont dernièrement changé d'aspect. Nous nous réunissons maintenant pour discuter en groupes les questions qui se discutent à travers tout le Canada par les groupes d'Action Catholique: questions qui concernent cette année les relations entre parents et adolescents, vie de famille, prières avec les jeunes, etc.

Nous aimerions bien y voir plus de nos jeunes mamans ainsi que les moins jeunes qui se préoccupent réellement du développement moral et religieux de leurs adolescents d'une façon moderne et acceptable aux jeunes. Les mères de famille qui pourraient se rendre tireraient certainement profit de ces discussions. Le thème de la discussion pour le mois de décembre est: "Préparez vos enfants à la vie", qui se trouve expliqué dans le dernier bulletin de "La Famille Chrétienne" Nous rappelons aux dames qui auraient négligé de renouveler leur abonnement de le faire au plus tôt afin d'avoir ces bulletins à la main pour la prochaine assemblée qui aura lieu le mercredi 18 décembre, à 7 h. 30 p.m.

De plus, la Congrégation continue toujours son beau travail vis-à-vis de nos malades: visites régulières, prières et messes à l'occasion de mortalités et de funérailles, don aux missions africaines, sans oublier l'établissement d'un fonds pour les vocations qui se chiffre au montant de $700.00 jusqu'à date.

Tout ceci pour vous dire que la Congrégation est encore très active et qu'il nous ferait grand plaisir de voir plus de nos membres aux assemblées mensuelles.

LA SECRETAIRE.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Roland Brodeur, Flore Toupin et André Martin ont été élus au comité du personnel.

Interviews

Vous avez de la chance de trouver un taxi, un samedi de décembre, quand il fait tempête et que les rues sont encombrées de sept pouces de neige. Nous trouvons Mgr De Roo dans une grande maison qui porte l'inscription "Catholic Information Centre". Pour les quelques heures qu'il allait passer à St-Boniface, en route pour Victoria, il a voulu se remettre sous la tente qu'il avait plantée. Pendant que le taxi fourgonne dans la neige mouilleuse, cet homme jeune et simple qu'il faut bien appeler "évêque de Victoria" cause du beau temps qu'il fait à Rome, et, naturellement, du Concile . . . Ses impressions? "L'Eglise est en marche". On le croit car c'est le plus jeune évêque du Canada qui le dit. Il ne prévoit pas que le Concile puisse se terminer avec la prochaine session, "à moins d'y mettre la hache". Et comment ça va, là-bas, dans son île de Vancouver? Il est difficile de tirer quelque chose de bien personnel d'un homme peu bavard comme Mgr De Roo. "Nous sommes quinze pour cent de catholiques . . . Les relations sont cordiales avec les Anglicans". Y a-t-il une paroisse canadienne-française? "Une et demie . . ."

Table tournante

La religieuse belge qui se cache sous le nom de Soeur Sourire serait bien surprise sans doute d'apprendre que "Dominique" est en tête du "hit parade" de Winnipeg. Mais si vous écoutez tout l'album de luxe que Philipps lui a consacré, vous trouverez que sa chanson dédiée à Soeur Adèle (sa guitare) a beaucoup plus d'ingéniosité que "Dominique".

On aura remarqué dans le palmarès de décembre un nouveau Piaf, "Margot coeur gros", aussi envoûtant que ses interprétations désormais classiques, et le premier disque français de Paul Anka: "Les filles de Paris" et "Hello Jim".

Le thème de l'amitié aura décidément été le plus fécond pour la chansonnette en 1963, Gilbert Bécaud en tête avec "Heureusement y'a les copains", "Nous les copains" et plusieurs autres. Il faut noter que le copinage a un sens plus profond et plus étendu en Europe qu'en Amérique. C'est une des valeurs modernes, cultivée par la fraternité ouvrière et les mouvements de jeunesse de toutes tendances. S'il fallait dresser une liste, on trouverait des succès encore frais tels que "Copain copain", "Enfants de tous pays", et parmi les plus récents, "Les deux copains", avec Bach Yen et Jean-Pierre Cardo.

Dans la production canadienne, les Jérolas ont su lancer une autre fantaisie imbattable avec "Les Incas", qui nous décongestionne du faux exotisme si agaçant dans bien des chansons. Dominique Michel n'a rien produit de remarquable depuis l'hilarant "Clair de lune à St-Tite".

Le talent de Connie Francis lui assure de communiquer dans n'importe quelle langue. Ainsi ses interprétations de "Guaglione" et "Chitarra romana" ne peuvent pas vieillir. Son "Danke Shoen" est placé très haut par Georges G . . .

A ceux qui s'intéressent vraiment à la chansonnette française (et il semble bien qu'il y en a au Manitoba), nous recommandons le magazine "Les succès de la chanson canadienne". Abondamment illustré, le dernier numéro donne les paroles de 40 chansons, avec la musique dans certains cas, et fait connaître les vedettes. L'abonnement est de $2.00 pour six numéros. L'adresse: 594, boulevard Pie IX, Montréal.

Ste-Geneviève

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 5 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait une assemblée mensuelle très intéressante au domicile de Mme Sauveur Desrosiers. M. l'abbé Philippe Jean, aumônier, exposa plusieurs nouveaux projets que la Ligue se propose de prendre en considération à l'avenir, tels que le bien-être social, l'encouragement sous toutes ses formes à l'éducation, la préparation d'un budget familial, et enfin recueillir des fonds pour le bon fonctionnement de la paroisse.

Le club de dévouement

Le club de dévouement est à organiser une gigantesque partie de cartes, la dernière de l'année, pour le 15 décembre au soir. Il y aura de nombreux et beaux prix, le tirage de billets de $10 et de $5, et pour terminer, un bingo dont le gros lot est de $110. Invitation aux bons amis des paroisses environnantes à venir encourager la paroisse. Bienvenue à tous.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Ferdinand Fiola, Albert Morin et Bernard Dornez, qui ont fait un séjour à l'hôpital.

Laurier

Mariage Leclerc-Potter

Le samedi 16 novembre avait lieu en l'église paroissiale de Laurier le mariage de Mlle Ruth Potter à M. Louis Leclerc, de cette paroisse. M. Georges Leclerc servit de père à la mariée. Mlles Merle Potter et Thérèse Leclerc et M. Gérald Delaurier furent témoins.

Le souper de noces fut servi à la salle du village. Un grand nombre de parents et amis vinrent au cours de la soirée présenter leurs voeux les meilleurs aux nouveaux époux. M. et Mme Louis Leclerc demeureront à Winnipeg.

Départ

Le vendredi 22 novembre, parents et amis se réunissaient en la salle du village pour une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Philippe Bouchard et leur fils, Allain, qui vont demeurer à Ste-Rose-du-Lac. M. et Mme Bouchard habitaient Laurier depuis de nombreuses années. Ils ont toujours pris part aux oeuvres paroissiales. Dévoués, charitables, généreux, c'est avec peine qu'on les voit partir. On leur souhaite cependant bien du bonheur en leur nouvelle demeure.

TRIBUNE LIBRE

La Coopérative de St-Jean-Baptiste,
le 5 décembre 1913.

Révérend Père,

C'est avec plaisir que j'ai à vous féliciter et remercier des annonces faites dans **La Liberté et le Patriote** à l'occasion de l'ouverture officielle de notre magasin neuf.

Nous avons beaucoup apprécié votre intérêt à cet égard.

Au nom des directeurs, veuillez accepter notre gratitude.

Votre tout reconnaissant,
Lucien BEAUDETTE,
président.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Emile Pinette, Bobby Casavant et Daniel Pinette, qui sont patients à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 2 décembre.

M. et Mme René Maguet, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine parmi leurs parents.

M. et Mme Joey Verhaeghe sont partis le mardi 3 décembre pour High Level, Alta, où ils résideront. M. Verhaeghe est employé à cet endroit depuis quelque temps.

Bienvenue et bonne chance à M. et Mme Joe Labelle, qui ont acheté la ferme de M. et Mme E. Denis, et à M. et Mme Denis, qui se sont portés acquéreurs de la maison de M. R. Pinette, au nord du village.

M. et Mme Alex. Fayant et leur fils, Lionel, se rendaient à Dryden, Ont., le 28 novembre pour assister au mariage de leur fille, Jeanne.

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 4 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques a tenu une assemblée à la résidence de Mme Albert Labelle. Après les prières d'usage, la présidente souhaita la bienvenue à tous présents, M. l'abbé A. Gervais et dix membres.

Il y eut lecture de la correspondance et des minutes de la dernière assemblée. Les rapports des comités de la presse et des activités sociales furent présentés. Il fut suggéré que l'argent du fonds de réserve serve à acheter de petits cadeaux de Noël aux paroissiens plus âgés.

Il fut proposé que l'assemblée de janvier ait lieu le deuxième mercredi. Il y eut différentes propositions et suggestions. Le nettoyage de l'église pour Noël devra se faire le lundi avant-midi 23 décembre. M. le curé donna des instructions sur la façon de recevoir le pasteur de la paroisse lorsqu'il fait la visite paroissiale. Il donna ensuite sa bénédiction.

Le prix d'hôtesse donné par Mme Yvette Verhaeghe fut gagné par M. le curé. Les prières furent récitées pour terminer l'assemblée. Merci à Mme R. Gagnon, qui servit le goûter, et à Mme Labelle, qui offrit sa demeure pour lieu de réunion.

Bildo du 8 décembre

Les gagnants de ce bildo sont Mmes Nora Houle, A. Therrien, G. Vandenbosch, Adèle Desjardins, C. Debeucklaere, A. Gagnon, A. Boisvert et Lévi Grandbois, Mlle C. Labelle, MM. W. Bouchard, A. Labelle, R. Gagnon et Jos. Labelle. Trois personnes ont gagné chacune 50c, n'ayant que deux numéros couverts sur leurs cartes.

M. Jos. Delveaux gagna le prix de $15 pour carte remplie. Le prix de membres fut remporté par Mme Nora Houle. Le prix d'entrée alla à Mme Georges Zastres. La carte remplie avec 63 numéros ne fut pas gagnée, et la prochaine fois le gros lot sera de $66 en 66 numémos. Le prochain Bildo aura lieu le 22 décembre.

Merci à toutes les personnes des paroisses voisines qui y sont venues en si grand nombre de Laurier, Ste-Rose, Makinak, Ebb & Flow, Cayer, même des visiteurs de Winnipeg et de Thompson. Grand merci à tous ceux qui ont fait un vrai succès de ce Bildo.



Du café, des beignes, de la musique: tel fut le régal offert par la Coopérative de St-Norbert les 5, 6 et 7 décembre à ses nombreux clients et amis. Désireux d'aider les gens à se mieux connaître entre eux, spécialement les nouveaux résidants de St-Norbert, les dirigeants de la Coopérative organisent assez souvent soit des soirées, soit des journées de rencontre au magasin. Les dames y servent alors du café et autres rafraîchissements. Cette fois un orgue avait été gracieusement prêté par J. J. H. McLean. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. Georges Paquin, chantre bien connu, ses fils, Michel et Paul, Mlles Margaret Shannon et Julia McCormack, hôtesses, et M. Philippe Lord qui s'initie aux jeux compliqués de l'orgue. (Photo Maurice Gauthier)

Funérailles à Bruxelles de M. Julien Foidart

BRUXELLES — Le jeudi 6 décembre est décédé M. Julien Foidart, à l'âge de 78 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; quatre fils, Marcel, de Haywood, Paul, Simon et Adolphe, de Bruxelles; une fille, Séraphine (Mme Adrien Allarie), de La Broquerie, ainsi qu'une soeur, Julienne (Mme S. Fraser), de St-Boniface.

Le service funèbre fut chanté lundi dernier à 10 h. a.m. M. l'abbé De Ruyck, curé, officiait, assisté de MM. les abbés O. Moquin, curé de Somerset, et A. Hunfeld, de St-Alphonse, comme diacre et sous-diacre. Les servants de messe étaient des petits-fils du défunt. Les porteurs étaient, outre ses quatre fils, ses neveux, André Foidart et Laurent Fraser.

Malgré la température inclémente et les mauvais chemins, sont venus de loin pour rendre un dernier hommage au défunt, les familles Buyolens, de Dugald, Fraser et Coïndet, de St-Boniface, et maints amis des villages environnants.

Président d'honneur de la fanfare, M. Foidart en fut le président pendant plusieurs années et membre actif depuis 1913.

Ancien membre de la chorale, il faisait partie du cercle paroissial et s'est distingué maintes fois par ses rôles dans les pantomimes. Dans le passé, il savait égayer les belles soirées familiales par son adresse à l'accordéon.

Depuis sa retraite au village, il était le grand favori des religieuses, le soutien de M. le curé et le bedeau à l'église (l'éloge du curé aux funérailles est une de ses plus belles récompenses), le pépère adoré de ses petits-enfants, comme il était d'ailleurs le patron exemplaire pour ses ouvriers sur la ferme.

Au nom des chantres et membres de la fanfare, sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Par la voie du journal, la famille Foidart désire remercier tous ceux qui lui ont montré de la sympathie, principalement M. le curé et les membres de la chorale.

Overture officielle à Lévis de l'Institut Coopératif Desjardins

QUEBEC — C'est en présence de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, de nombreux invités des milieux gouvernementaux, universitaires, sociaux et des affaires, des dirigeants du Mouvement Desjardins et de délégués de Caisses populaires, que vient d'êtres inauguré à Lévis, le 4 décembre, le premier centre coopératif de formation professionnelle de langue française en Amérique. L'Institut Coopératif Desjardins est un centre résidentiel d'éducation des adultes destiné aux cadres de mouvements sociaux et plus particulièrement adapté aux programmes d'entraînement du personnel du Mouvement Desjardins.

Réalisé par l'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, au coût de plus de trois-quarts de million de dollars, il constitue, a déclaré son président, M. Gérard Rivard, de Nicolet, la première expérience de grande envergure en matière d'éducation des adultes au Canada français.

L'architecture d'un centre résidentiel d'éducation des adultes doit répondre à des impératifs précis qui ne sont ni ceux d'un pensionnat, ni ceux d'un hôtel ou d'un motel, disent les experts qui ont travaillé à la programmation de l'Institut Desjardins. Ce centre a été conçu en fonction de la formation qu'on y donnera à des adultes. On en a tenu compte dans l'architecture et dans l'aménagement des locaux. Tout concourt à porter naturellement les adultes à la réflexion et à l'étude, sans aucune contrainte.

88 stagiaires

L'Institut pourra loger dans des chambres individuelles et nourrir 88 stagiaires pour des périodes variant entre quelques jours ou quelques semaines et plus, dans certains cas. Il mettra à leur disposition des salles de conférences équipées de tous les moyens audio-visuels, des salles de situation ou ateliers d'exercices, des espaces pour les classes en plein air, un auditorium et une salle de jeux, une bibliothèque technique, des zones d'expositions, de nombreux salons pour faciliter la communication, des promenades, etc. Une commission pédagogique formée de spécialistes en éducation des adultes sera chargée de l'aspect intellectuel et pédagogique du programme d'action de l'Institut.

L'Institut Desjardins est une association coopérative constituée dans un but éducatif en vertu de la nouvelle loi des associations coopératives du Québec. Ses membres sont les Caisses populaires et les divers organismes qui font partie du Mouvement Desjardins. L'association n'a aucun but lucratif et ses trop-perçus ou excédents d'opérations serviront à constituer un fonds de réserve et des bourses d'études.

En plus de pourvoir aux besoins du Mouvement Desjardins, a poursuivi M. Gérard Rivard, ce centre conviendra également aux besoins de divers groupes ou associations et deviendra rapidement, nous l'espérons, un point d'attraction pour les organismes internationaux constamment à la recherche d'institutions pouvant accueillir les boursiers des pays en voie de développement. Nous pourrons ainsi mieux répondre encore aux demandes que nous recevons en ce sens et aux nombreux visiteurs qui veulent s'inspirer de nos méthodes. Nous sommes plus que jamais conscients de nos responsabilités à titre de pays mieux pourvus d'assister, sous diverses formes, les nations en voie de développement et particulièrement celles qui parlent la même langue que nous.

Le Mouvement Desjardins s'inspire d'une longue tradition dans l'éducation des adultes; il dispose maintenant d'un outil de première valeur: l'Institut Coopératif Desjardins.

Ste-Agathe

Récital de piano

Le mardi soir 3 décembre, dans l'auditorium de l'Institut Collégial, artistiquement décoré pour la circonstance, les élèves de musique donnaient un récital, sous la présidence de M. l'abbé A. Couture, curé. D'abord, il y eut un mot de bienvenue en français et en anglais par Alain Dorge et Scott Parker.

Les musiciens et musiciennes, bien simplement à tour de rôle, vinrent ensuite faire entendre un court morceau de piano. Le tout était entrecoupé de jolis chants de folklore français et anglais par les plus jeunes élèves musiciens et d'un numéro spécial par Karl Tong. Il y eut aussi proclamation des notes et remise d'un certificat à tous ceux qui ont écrit les examens de théorie en musique de l'Université de Manitoba.

Grâce à la générosité de M. Théophile Joyal, les premiers de chaque grade reçurent un prix. Les gagnants furent Michelle Brisson, 1ère année, 97 pour cent; Suzanne Nolette, 2e année, 94; Sharon Parker, 3e année, 92; et Clayton Manness, 4e année, 85.

Dans un mot de la fin, M. le curé souligna la simplicité avec laquelle les élèves s'étaient fait entendre et il nota que tous méritent félicitations et encouragement pour leurs efforts dans la voie musicale, sans oublier ce qu'ils doivent au dévouement de leur maîtresse, la Rév. Sr Hélène-Monique.

Tous les parents présents retournèrent contents de la petite exhibition des talents de leurs enfants.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Donat Joyal, patient à l'hôpital général St-Boniface depuis le jeudi 5 décembre, ainsi qu'à tous les autres malades.

On a appris avec regret le décès de M. Wilfrid Courcelles, survenu dans la nuit du dimanche 8 décembre à l'hôpital général St-Boniface. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dunrea

Fête de l'Immaculée Conception

Cette année, une célébration de l'Immaculée Conception tout à fait spéciale et inoubliable eut lieu au début de la messe. M. l'abbé C. Vachon, curé, prit la parole pour annoncer aux paroissiens qu'un don spécial, un bel orgue Hammond, qui servira à l'avenir à rehausser les cérémonies religieuses pour la plus grande gloire de Dieu, avait été fait à l'église.

Après quelques mots de félicitations et de remerciements à l'adresse des auteurs de ce merveilleux cadeau, M. le curé, accompagné de quelques enfants de choeur, se dirigea vers le jubé pour procéder à la bénédiction de l'orgue, et pendant la procession du retour vers le sanctuaire et tout le cours de la messe, M. l'abbé Caron, de la basilique de St-Boniface, invité à inaugurer ce précieux instrument, en fit sortir des mélodies musicales aux riches nuances qui emplirent le modeste temple si bien qu'on se serait cru aux parvis du paradis.

La messe de la sainte Vierge fut chantée par la chorale, et à l'Offertoire, Mmes A. Lavoie et N. Boulet rendirent avec âme l'"Ave Maria" de Rosewig, et au dernier Evangile, tous en choeur chantèrent le "Venez, divin Messie" traditionnel pour le temps de l'Avent.

Au prône, après les annonces usuelles, M. l'abbé Vachon donna un magnifique sermon sur les grandeurs de la Vierge Immaculée et pendant ce temps un soleil radieux perça les nuages qui assombrissaient le firmament depuis plusieurs jours et vint jeter sa note gaie sur l'assemblée de fidèles réunis. Tous l'en remercient cordialement, ainsi que M. l'abbé Caron, qui brava la mauvaise température pour venir; on espère qu'il aura un petit goût de "revenez-y".

Au nom de tous les paroissiens, cordial merci aux membres de la famille de M. Honoré Boulet, dont l'un d'eux, M. N. Boulet, est maître-chantre de la chorale depuis bientôt 20 ans, les autres de Québec, Montréal, La Salle, St-Norbert et St-Boniface pour ce magnifique don d'un orgue électrique à l'église de leur paroisse natale. Il n'y avait pas de plus belle journée pour l'inaugurer que ce jour de fête de l'Immaculée Conception.

Décès

C'est avec regret qu'on annonce la mort d'une ancienne de cette paroisse, Mme Alphonse Boulet, survenue le samedi matin 7 décembre. Elle avait eu 87 ans le mardi 3 décembre. Les détails suivront dans une prochaine chronique.

Club 4-H

Les jeunes filles du Club 4-H qui suivent des cours de couture et d'économie domestique eurent leur première réunion le jeudi 28 novembre, dans une des salles de l'école locale, en présence de leurs mamans respectives.

Les avantages et les activités du Club furent expliqués à tous, en détail, puis les membres de l'exécutif furent choisis comme suit: présidente, Suzanne Carney; secrétaire, Jacqueline Payjack; trésorière, Caroline Bessant; reporter, Angella Paradis. Le club a comme première directrice, Mlle Bertha Langlois, ayant comme assistante Mme A.-J. Bessant.

Sept jeunes filles sont entrées dans les unités suivantes: deux dans l'unité A; une dans l'unité B; deux dans l'unité D pour couture; deux dans l'unité D pour économie domestique.

Les réunions auront lieu le mardi de la seconde semaine de chaque mois. La réunion qui devait avoir lieu le mardi 10 décembre a cependant été remise à plus tard à cause de circonstances spéciales.

Va-et-vient

M. et Mme N. Boulet recevaient avec bonheur, en plus de M. l'abbé Caron, Mme J. Châtelain, de St-Boniface.

M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, ainsi que Mlle M. Antoinette Boulet, de Winnipeg, étaient, en fin de semaine, chez MM. et Mmes Albert Boulet et Guy Paradis.

Sont venus en visite chez M. et Mme Auguste Garand, leurs fille et gendre, M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg.

Mme Ernest Rochon, de La Salle, arrivait par autobus le samedi soir 7 décembre, pour assister aux funérailles de sa mère, Mme Alphonse Boulet.

Ne te laisse pas pousser à bout par l'homme coléreux, car ce serait un piège tendu devant tes lèvres. (Eccli 8, 11)

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Assemblée annuelle

Le dimanche après-midi 8 décembre, les Anciens tenaient au collège leur assemblée plénière de l'année. Malgré la tempête de neige, qui en retint plusieurs, une soixantaine étaient présents, près de la moitié accompagnés de leur épouse. Après la messe, célébrée par le R. P. Martial Caron, S.J., un vin d'honneur attendait les dames dans le nouveau local de la bibliothèque des professeurs, tandis que les Anciens s'assemblaient dans la salle académique pour la réunion officielle.

Le président, Bernard Aubry fit la revue d'une année active et féconde. Après le rapport du trésorier, Etienne Bohémier donna un compte rendu de l'organisation dont il eut la charge et qu'il mena si bien: la grande soirée de gala du 19 octobre. L'assemblée applaudit généreusement et le mérite et le succès. Aux affaires nouvelles, les projets ne manquent pas. Avec la réfection du local du secrétariat, l'engagement d'une secrétaire au service conjoint du collège, l'Oeuvre des Bourses et de l'Association permettra d'accélérer la publication tant souhaitée d'un bottin des Anciens. Il y aussi l'actualité brûlante. Un Ancien bien actif, M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de St-Emile, exposa le problème des écoliers de sa paroisse auxquels la commission scolaire de St-Vital refuse le transport. L'assemblée convint d'appuyer les revendications des paroissiens de St-Emile. A la fin de la soirée, elle formulera minutieusement une protestation en ce sens adressée à l'autorité provinciale.

Election

Furent élus au conseil de 1964, Bernard Aubry, Marcel Barnabé, Louis Beaulieu, Jean Comeau, Jean Cyr, Lucien Daoust, Maxime Desaulniers, l'abbé Paul Deschênes, Armand Dureault, Richard Gratton, l'abbé Robert Lane, Roger Levasseur, Robert Painchaud, Jules Préfontaine et Léopold Verreault. Le nouveau Conseil réélut Bernard Aubry comme président de l'Association. Il se réunira, dimanche prochain, pour nommer les autres officiers.

Un auguste visiteur

Vers la fin de l'après-midi, un Ancien de marque, Son Exc. Mgr Remi De Roo, arrivant de Rome, daigna venir saluer l'assemblée et dire quelques mots pleins d'à-propos et de finesse sur les travaux du Concile et la part de "travail" qui, en conséquence, attend les laïques. Les Anciens furent touchés de cette délicate attention de l'évêque de Victoria, qui, tout pressé qu'il était par le voyage, accepta néanmoins de prendre avec eux une partie du souper de fête.

Un régal, des régals

Par les soins experts de Mlle Aimée Pelletier et de ses Dames Auxiliaires un splendide repas-buffet détendit l'assemblée, qui ne s'était pas réunie que pour voter et discuter. Des agapes on passa au régal artistique, grâce aux chants exquis de Mlle Marielle Lavoie et d'Alphonse Tétrault, accompagnés au piano par Mlle Jeannine Mousseau. Puis une joute intellectuelle de réponses à un questionnaire varié mit aux prises deux brillantes équipes: d'un côté, l'abbé Pierre Raymond, Auguste Dansereau et Robert Painchaud; de l'autre, l'abbé Paul Deschênes, Jean Cyr et Claude Boily. Résultat: pointage égal. L'auditoire eut sa part d'activité et de bons points en fournissant, à l'occasion, la réponse difficile. Le jeu était mené par Léopold Verreault, avec une maîtrise bien naturelle à un partenaire de l'équipe de St-Boniface (qui, cette année, a triomphé quatorze fois de suite au programme Match intercités de Radio-Canada).

Le chant "Mon collège" termina une réunion dont les Anciens ont raison d'être contents.

St-Boniface, Man.,
le 10 décembre 1963.

L'honorable Duff Roblin,
premier ministre du Manitoba,

Monsieur le Premier Ministre,

Le 8 décembre dernier, lors de son assemblée annuelle, l'association des Anciens élèves du collège de St-Boniface a voté la résolution suivante, que j'ai l'honneur de vous faire tenir.

L'assemblée approuve les revendications, fondées sur l'équité, que les parents des élèves de l'école St-Emile ont adressées à la commission scolaire de St-Vital, parce que celle-ci refuse à leurs enfants les moyens de transport dont elle dispose.

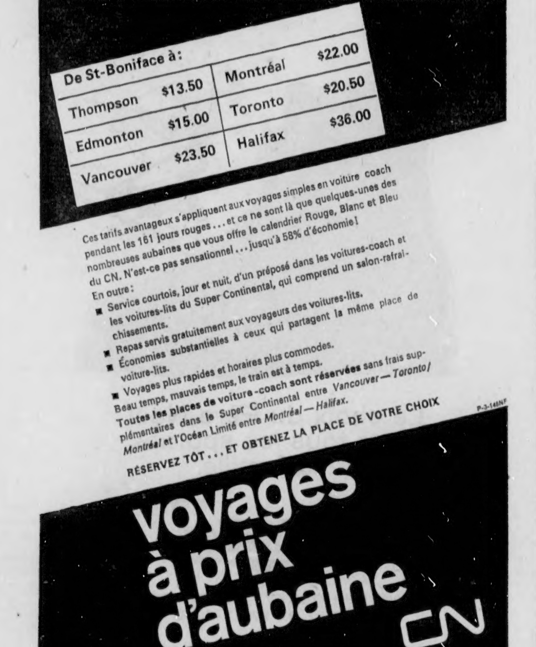
De plus, l'assemblée demande au Gouvernement du Manitoba d'apporter une solution au problème né de cette situation particulière.

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,
Bernard AUBRY.

OTTAWA — Alors que M. McGregor venait d'expliquer comment procède la Société Air Canada pour franciser ses services, un conservateur du Manitoba, M. George Muir, a ouvertement protesté.

"Parler de bilinguisme est une injustice pour les cinq ou six millions de Canadiens qui ne sont ni d'origine française, ni d'origine britannique", a-t-il dit, ajoutant que s'il y avait dans sa circonscription une minorité française, il y avait également une minorité allemande et une minorité ukrainienne.







Où est mon journal?

Comme d'habitude "La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas dans la dernière semaine de l'année, en date du 27 décembre.

Le dernier numéro de l'année sera, alors, celui du 20 décembre.

Les correspondants et secrétaires qui ont des événements à annoncer pour la première semaine de l'année prochaine doivent faire parvenir leur copie au plus tôt.

A remarquer que le premier numéro de 1964 sera publié le jeudi 2 janvier sans qu'il y ait livraison de courrier le Jour de l'An. Le courrier de cette semaine doit alors arriver plus tôt.

Lancée après entente entre les imprimeurs au Manitoba, la décision de ne pas publier les hebdomadaires à la fin de l'année se répand de plus en plus, et compte maintenant des revues comme "Life" parmi ses adeptes. Les raisons? Un congé pour le personnel, l'activité du temps des fêtes qui empêche les lecteurs d'apprécier la lecture, la disparition des annonceurs après l'effort de Noël et peut-être l'espoir de susciter parmi les fidèles cette question chère aux rédacteurs: où est mon journal? Parfois un peu de jeûne fait goûter davantage les plaisirs de la table.

La Rédaction.

St-Norbert

Distribution des prix de français

Une soirée réunissait les parents, les professeurs et les élèves de St-Norbert, il y a quelques semaines. Le but de cette rencontre était la distribution des prix et des diplômes français aux élèves des écoles supérieure et élémentaire.

M. Damien Giordani, consul de France, daigna accepter l'invitation qui lui fut faite d'adresser la parole en cette circonstance. Notre invité d'honneur sut captiver son auditoire comme il le fait toujours d'ailleurs quand son âme française s'enflamme de ce grand désir de voir briller au Canada la belle langue de sa chère France.

Les Révérendes Soeurs Grises, les Chevaliers de Colomb et les membres de la commission scolaire locale ont généreusement offert les prix aux gagnants:

Grade XII, Orise Delaurier (Soeur) et Denise Joyal;
Grade XI, Gisèle Turcotte et Marie Vermette;
Grade X, Diane Labelle et Paulette Cormier;
Grade IX, Louise Gousseau et Léo Fontaine;
Grade VIII, Mariette Cloutier et Roger Tellier;
Grade VII, Cécile Gousseau et Paul Rémillard;
Grade VI, Louise Provost et Irène L'Heureux;
Grade V, Louise Savoie et Roger Tellier;
Grade IV, Jean-Paul Cloutier et Colette Joyal;
Grade III, Anita Provost et Gisèle Sabourin.

Mlle Rose Rey dirigea le chant collectif de quelques-unes de nos belles chansons françaises.

M. Robert McDonald traça brièvement un relevé du travail accompli par le club français "Les Norbertins".

M. Auguste Thorimbert se fit le porte-parole des parents et des commissaires. Il encouragea fortement les jeunes à parler le français, à le bien apprendre afin d'être en mesure non seulement de le traduire mais d'en rendre la pensée, d'en pénétrer le sens.

Merci chers parents de St-Norbert qui par votre présence avez bien voulu encourager les enfants dans leur bel effort. Merci à vous aussi chers enfants, tous sont fiers de vous!

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi soir 21 novembre, à l'école élémentaire avait lieu la deuxième assemblée de l'Association de Parents et Maîtres. Elle débuta par la prière présidée par le président, M. Joseph Saurette.

Comme il y avait ce même soir plusieurs autres réunions importantes, le nombre des assistants fut moindre. M. l'abbé E. Fontaine, curé, était absent et on manqua son aide en cette occasion. Cependant, 27 personnes étaient présentes, la plupart des dames.

Mme Fortier, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée. Après cela il y eut discussions avec les institutrices au sujet de certaines questions scolaires. Quand ceci fut terminé, on présenta un film ayant pour titre "De dix à douze", une étude des manières d'agir et du caractère des enfants de cet âge. Le questionnaire qui suivit fut des plus intéressants. Les parents ont démontré par leurs réponses qu'ils en avaient joui. Même les messieurs y prirent une part très active.

M. le président attira l'attention des parents sur le sujet de la lecture et des journaux. Il donna aussi des conseils très appropriés.

La soirée se termina par un succulent goûter préparé par les dames en charge.

Sainte-Claire

Formation de la Ligue des Femmes Catholiques

Dernièrement, on a formé la Ligue des Femmes Catholiques dans la paroisse de Ste-Claire. Dimanche dernier, cette branche s'est affiliée à celle de Winnipeg.

Mme Gerwing, de Winnipeg, a eu la bonté de venir rencontrer les nouveaux membres et donner une conférence de trois heures. Déjà 38 dames font partie de la Ligue.

M. l'abbé H. Dansereau en est le directeur; la présidente, Mme Albert Lizotte; 1ère vice-présidente, Mme René Carrière; 2e vice-présidente, Mme Albert Lachance; 3e vice-présidente, Mme Marcel Carrière; secrétaire, Mme Léon Bouvier; trésorière, Mme Lionel Bouvier.

Le premier dimanche du mois, il y aura réunion des membres.

Décès

Le dimanche 1er décembre décédait à l'hôpital de Swan River à la suite d'une opération, M. Léon (Pete) Lachance, âgé de 53 ans.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 4 décembre. L'église était remplie de paroissiens, d'étrangers et amis, et en particulier, de parents de St-Eustache.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, trois filles, Ella (Mme Neil McGinnis), de Snow Lake, Burnice (Mme William Andrewsiak) et Patricia, de San Clara; deux fils, Vincent, de Nipigeon, Ont., et Gérald.



M. l'abbé Laurent-Paul Gendron, Voluntas Dei, est décédé à peine dix-sept mois après son ordination sacerdotale.

Fils de M. et Mme Rosaire Gendron, né le 15 avril 1937 dans la paroisse de St-Louis d'East-Angus, diocèse de Sherbrooke, Qué., il fit ses études primaires dans sa paroisse natale, ses études secondaires au séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke et sa philosophie au petit séminaire de Prince-Albert, Sask. Entré dans l'Institut "Voluntas Dei" dès sa fondation en juillet 1958, il alla poursuivre ses études théologiques au grand séminaire de St-Boniface au Manitoba.

M. l'abbé Gendron a été ordonné prêtre en l'église Ste-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine, Qué., le 1er juillet 1962, par Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique du Grouard. Après son ordination, il reçut sa première obédience comme directeur de l'Institut Lachesnaie à Roberval, Qué., et il y demeura jusqu'au mois de novembre dernier alors qu'il dut être hospitalisé à cause d'une crise cardiaque. Dieu le rappela le dimanche 1er décembre 1963. Requiescat in pace.

La Broquerie

Çà et là

Le cercle local de la Société St-Jean-Baptiste désire remercier ceux et celles qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 8 décembre. Merci pour l'esprit d'entre-aide qui a régné durant l'organisation de cette soirée. Merci à tous ceux qui se sont rendus malgré la mauvaise température.

Le premier prix du tirage a été remporté par M. Raymond Balcaen. Le deuxième par Mlle Barbara Zavada. La dinde tirée à l'encan chinois a été gagnée par Mlle Antoinette Boily.

Le dimanche 8 décembre, Mme M.-L. Vielfaure était de retour d'un voyage de six semaines à Montréal, où elle a visité ses parents et amis et plus particulièrement son fils, M. Antonio Vielfaure, et son neveu, M. Pierre Fisette, au noviciat des Pères des Missions Etrangères.

Le même jour, M. J.-Alphée Kirouac était aussi de retour de Montréal où il se prépare à aller demeurer avec sa famille.

Prompt rétablissement aux nombreux malades et en particulier à la Rév. Sr C. Vermette, S.G.M., à l'infirmerie, et à M. Joseph Fabas, qui a fait un séjour à l'hôpital.

Canonisation prochaine de vingt-deux laïcs africains martyrs

Les vingt-deux bienheureux martyrs de l'Uganda seront canonisés lors de la troisième session du Concile, à l'automne de 1964. La Commission médicale de la Congrégation des Rites vient de reconnaître comme miraculeux deux cas de guérisons désespérées opérées pendant une neuvaine de prières adressées aux martyrs.

Ce sont tous des laïcs dont l'âge varie entre 14 et 50 ans; la majorité sont des jeunes gens. Ils périrent dans les années 1885-1887, alors que le roi Mwanga déclencha une persécution contre les chrétiens. La plupart moururent sur le bûcher à Namugongo, près de l'actuelle capitale du pays, Kampala. Ils étaient parmi les premiers Ougandais à adhérer à l'Evangile qui leur avait été annoncée par des Pères Blancs arrivés dans le pays en 1879.

Les martyrs de l'Ouganda avaient été béatifiés par le pape Benoît XV, le 6 juin 1920. Ce sera la première fois dans l'histoire que des Africains de race bantoue seront canonisés.

Noces d'argent de M. et Mme Gérard Wenden fêtées à La Broquerie par leurs dix enfants

LA BROQUERIE — Ce fut le 6 décembre 1938 qu'avait lieu dans une cérémonie tout intime le mariage de M. et Mme Gérard Wenden (née Alice Tétrault). Pour marquer ces 25 années bénies de Dieu, leurs dix enfants ont voulu manifester leur joie et leur reconnaissance par une belle fête de famille à la maison paternelle, le dimanche 8 décembre.

Bravant le froid et la tempête, bon nombre de parents répondirent à l'invitation et partagèrent le savoureux repas préparé avec tant de soin par les grandes filles des jubilaires, Mmes J. Champagne (Dolorès) et D. Simard (Claudette), aidées de leurs jeunes soeurs. Près d'une table bien garnie au centre de laquelle trônait un superbe gâteau de noces, M. et Mme Wenden se virent entourés de M. l'abbé U. Lafond, curé, Mme Louis Tétrault (mère de la jubilaire), MM. et Mmes Adélard Fournier, Joseph et Gérard Tétrault et Laurent Dubé, tous de La Broquerie, M. et Mme Antonio Savard (née Wenden), de St-Vital, MM. et Mmes Jacqués Désorcy et Napoléon Boily, de St-Boniface.

Une deuxième tablée réunit tous les enfants: M. et Mme Joseph Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes, Hubert, et M. et Mme Denis Simard, de St-Lazare, Bernard, Louis, Huguette, Marie-Reine, Michelle, Myriam et Diane, ainsi que Mlle Lorraine Bourrier, institutrice à La Broquerie.

A la fin du repas, M. A. Fournier, lui-même père d'une nombreuse famille, porta le toast aux jubilaires. Se faisant le porte-parole de tous les assistants, il exprima leur joie de se trouver réunis pour offrir leurs plus chaleureuses félicitations et leurs meilleurs voeux afin que l'union jubilaire se parachève en une belle lignée de petits-enfants, participants un jour aux noces d'or. Il félicita chaleureusement les enfants d'avoir préparé cette belle fête.

L'aîné des fils, Hubert, au nom de ses frères et soeurs, lut alors une adresse débordante de sentiments délicats: filiale admiration, respectueuse tendresse, reconnaissance sans borne envers ces bien-aimés parents qui ont sans cesse témoigné un généreux dévouement et une affection sans égale à leurs enfants, "donnant l'exemple d'une grande confiance en la Divine Providence qui veille toujours sur ceux qui se confient en Elle."

M. le curé exprima avec émotion sa joie d'avoir été invité à cette fête intime célébrée sous le toit familial, ce qui lui donne un cachet tout à fait particulier. Il se dit agréablement surpris d'y retrouver plusieurs frères et soeurs des jubilaires qui ont affronté la poudrerie pour venir féliciter les héros du jour; il adressa de sincères félicitations à ces courageux époux qui, au prix de grands sacrifices, ont su élever chrétiennement une belle famille de dix enfants. Il félicita de tout coeur ceux-ci pour le "magnifique" repas et lut le bouquet spirituel présenté par les enfants, riche cadeau, complément du joli service de vaisselle qu'ils ont aussi donné à leurs parents.

D'autres beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires par les autres parents, puis Grand-Maman faisant l'appel, chacun dut s'exécuter: chansons, morceaux de piano, etc. Mme Wenden réjouit d'abord l'auditoire avec deux beaux chants, suivis d'un duo avec son mari. M. Fournier prouva qu'il restait toujours jeune en exécutant d'une voix forte et bien timbrée, la belle chanson "Mon rêve à moi". Mme Tétrault elle-même exprima personnellement ses voeux en un beau poème de circonstance appris il y a quelque 65 ans.

Après toutes ces émotions, on se sépara dans l'espoir de se retrouver tous pour d'autres noces d'argent familiales en 1964, 1965, et en fin de compte au jubilé d'or de M. et Mme Gérard Wenden.

De Jean XXIII

Deux mots de Jean XXIII rapportés par Mgr Marty (Reims): "Il faut chercher les brebis perdues avec les qualités qu'elles ont". "Je n'avais pas vu, en écrivant le discours d'ouverture du Concile, tout ce que les Pères y ont découvert; après, j'ai compris que c'était vrai".

Lorette

Ecole secondaire

Parmi les nombreuses activités à l'Institut Collégial de Lorette, nous remarquons l'inauguration d'un petit journal scolaire français intitulé "Causette". Nous sommes certains que c'est un très bon moyen d'intéresser les élèves à écrire dans notre belle langue française. Sous l'habile direction de la Rév. Sr Pierre-du-Sauveur, Claire Desrosiers, rédactrice, Noëlla et Suzanne Gauthier, dessinatrices, Claudette Bohémier et Lucille Grégoire, propagandistes, s'initient à ce travail publicitaire.

Ce petit journal semble faire sensation parmi tous les élèves et aussi parmi les parents. Le premier numéro qui sortit en octobre, fut dédié à la Rév. Sr Farmer, notre principale, et en novembre, à tous les membres du personnel enseignant. Pour ce dernier mois de l'année, le journal sera dédié aux commissaires de notre district.

Claire DESROSIERS,
rédactrice.

Décès

Mme Katherine Hudrick (née Miazga), âgée de 74 ans, est décédée au Sanatorium de St-Boniface le 23 novembre. Elle naquit en Pologne et vint au Canada en 1904. Elle passa 47 ans de sa vie à Lorette.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Joseph, Henry et Frank, de Lorette; quatre filles, Mary (Mme H. Machut), Agnès (Mme P. Balamatowski), de Lorette, Jessie (Mme H. Kutchma), de St-Boniface, et Doris (Mme P. Hoopalo), de Winnipeg; 14 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; trois frères, Peter, de Toronto, et deux autres en Pologne.

La messe de Requiem fut célébrée le mardi 26 novembre dans l'église de Lorette, et l'inhumation suivit dans le cimetière local.

Çà et là

M. et Mme Octave Jeanson et leur fille, Léa (Mme R. Bahuaud), sont revenus enchantés d'un voyage à Oregon, E.-U., où ils ont visité le frère de Mme O. Jeanson, Edmond; ils ont aussi visité des parents et amis à Victoria, Vancouver et Maillardville, C.-B.

Une imposante fête de famille eut lieu chez M. et Mme Armand Gauthier à l'occasion de la visite de leur fils, Marcel, de l'Infanterie canadienne avant son départ pour son entraînement de trois ans en Allemagne. Comme heureuse coïncidence, ce jour était aussi son 20e anniversaire de naissance.

Après une agréable soirée, une bourse bien garnie fut présentée au héros de la fête par tous ses parents et amis.

Le 25 novembre, les parents de Marcel sont allés le conduire à l'aéroport, d'où il partit à 1 h. Tous félicitent Marcel pour son courage et lui souhaitent bonne chance avec l'espoir de le revoir dans trois ans.

La Rév. Mère Supérieure Générale des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, accompagnée d'une autre religieuse, visitait les élèves des deux écoles, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mmes M.-A. Bélanger, Rose-Anna Bissonnette et le jeune Gauthier, fils de M. et Mme Armand Gauthier, hospitalisés.

M. le Dr Joseph Dufresne, vétérinaire à Montréal, était en promenade à Lorette, où il a visité sa soeur, Mme Almanzor Dufresne et autres parents et amis.

Haywood

Les dames et jeunes fille qui ont suivi les cours de couture de deuxième année sous la direction de Mme Jean Dheilly et Mlle Jocelyne Rouire, se sont rendues à Elm Creek pour la soirée de clôture. Plusieurs parents et amis se sont fait un devoir de s'y rendre; ils ont admiré le beau travail qui s'est fait. Une pièce mimée, "Cat's Pie" a été jouée par quelques-unes du groupe.

Sincères condoléances à Mme Pierre Dedieu, de Dryden, Ont., à l'occasion du décès de sa mère, et à M. Marcel Foidart à l'occasion du décès de son père.

Malades

Prompt rétablissement à MM. T. Perreault, Adrien Rey, Michel et Albert Viallet, patients à l'hôpital de St-Claude, ainsi qu'au jeune Norbert Dequier, qui a subi une opération à l'hôpital de Treherne.

La prudence est essentielle à la joie de Noël

L'arbre de Noël et les jouets font, sans aucun doute, les délices des enfants, à Noël. Cependant, rappelle la Ligue canadienne de la sécurité, il suffit d'un peu de négligence ou d'une imprudence de la part des parents, pour en faire un danger. Dans leur empressement de plaire aux enfants, les parents oublient trop souvent les dangers que ces objets peuvent créer.

La Ligue recommande aux parents d'accorder une attention particulière à la décoration et l'illumination de l'arbre de Noël afin d'éliminer la tragédie de la saison des Fêtes. "On ne se servira que des ensembles lumineux approuvés par l'Association canadienne des normes, déclare M. P. G. McLaren, gérant général de la Ligue, prenant soin surtout de vérifier les vieux ensembles contre les fils nus ou effilés, et de couper le courant avant de sortir ou de se retirer pour la nuit. On se gardera aussi d'installer des décorations enflammables près des chandelles, du foyer, des radiateurs ou de l'appareil de télévision".

Les parents prévoyants, déclare la Ligue, éviteront aussi l'achat de tout jouet à coins tranchants, assez petits pour être avalés, ou trop gros pour être manoeuvrés. Selon M. McLaren, tout jouet doit convenir à l'âge et aux capacités de l'enfant.

"Ce sont ces précautions supplémentaires, dit-il, qui vous assureront des Fêtes meilleures."

Le président du C.C.Q., orateur aux fêtes de la Caisse populaire de St-Pierre

ST-PIERRE — Deux cent cinquante personnes répondirent à l'invitation de la Caisse populaire, le dimanche 8 décembre, à 7 h. p.m., et célébrèrent avec éclat son 25e anniversaire de fondation au cours d'un grand banquet sous le haut patronage de M. Joseph-F. Lambert, président honoraire de la Caisse qu'il serv[...] avec t[...] de dévouement, de compétence pendant de longues années. Beaucoup d'autres ne purent venir à cause de la violente tempête qui s'abattit sur la région et bloqua les routes. Heureusement que la population locale avait répondu à la pressante invitation de M. le maire Fernand Lavergne, au cours de l'après-midi, et réussi à déblayer les rues du village et faciliter ainsi la circulation jusqu'au Centre Récréatif où avait lieu la fête. M. Marcel Côté, responsable du Centre, avait mis à contribution ses talents d'artiste et orné la grande salle avec un goût raffiné qui provoqua l'admiration de tous.

Invités d'honneur

A la table d'honneur on remarquait la présence du président honoraire et de son épouse, de MM. les abbés Edmond Lavoie, curé, Albéric-J. St-Laurent, curé de Fannystelle et aumônier diocésain du mouvement coopératif, et Fernand Desjardins, vicaire de St-Pierre, M. Paul-Emile Charron, de Lévis, Qué., président du Conseil de la Coopération du Québec et conférencier invité, M. René Mulaire, président du conseil de direction de la Caisse populaire, et son épouse, les autres directeurs Wilfrid Hébert, Albert Morrissette, Jean-Marie Gagnon et Jean-R. Banville et leur épouse, les membres du comité de surveillance, MM. Gilles Mulaire (et son épouse) et Edouard Robidoux, Mlles Jeanne Massicotte, Irène Garant et Adélina Côté, les membres du comité de crédit, MM. Joséphat Bédard, Fortunat Grégoire et Norman Rochon et leur épouse, Mlle Orise Lapointe, gérante, les fondateurs (présents), M. Ovila Desharnais (et son épouse), Mme Albert Desharnais, M. Henri Bellerive, M. Aimé Chalas (et son épouse), M. Albert Robidoux (et son épouse), M. Fernand Lavergne, maire du village, et son épouse, MM. Pierre Frossais et Joseph Chaballier, inspecteurs des Caisses populaires, et leur épouse, M. René Toupin, propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba, et son épouse, et un groupe de jeunes officiers de la Caisse scolaire, Roger Mulaire, gérant, Raymond Gauthier, assistant-gérant, Marcel Arpin, président, Gérald Marquis, secrétaire, Roger Tétrault, René Péloquin et Kenneth Dupont, surveillants. M. Gérard Gagné agissait comme maître de cérémonies.

Tempête inopportune

Les responsables de la fête avaient lancé un grand nombre d'invitations au cours des dernières semaines. Beaucoup de réponses positives étaient parvenues à destination, mais malheureusement la tempête de dimanche empêcha plusieurs personnes de se rendre à St-Pierre. Toutefois on remarquait dans la foule la présence de représentants de Caisses populaires: de St-Malo, MM. Denis Maynard, gérant, et Germain Gosselin; de Ste-Elisabeth, M. Lionel Lussier, gérant, et son épouse; d'Ile-de-Chênes, M. et Mme Hector Dugas; du Précieux-Sang (St-Boniface), M. Mathias Gagnon, secrétaire-gérant, et son épouse. M. Christian Leroy représentait le poste CKSB.

Avant le repas M. l'abbé E. Lavoie avait récité le bénédicité et la prière pour le pape, puis M. l'abbé A.-J. St-Laurent dit la prière des coopérateurs. Au cours du banquet le maître de cérémonies présenta les convives assis à la table d'honneur. Tous affirment que les Dames Auxiliaires de la paroisse, sous la présidence de Mme Marie-Ange Banville, avaient préparé le meilleur des repas et qu'un demi-poulet bien chaud fait vite oublier qu'une tempête rage à l'extérieur. Le service des tables était confié à vingt gentilles demoiselles, que sept garçons aidèrent pour le service du café: tous ces jeunes, des 11e et 12e années, sont membres de la Caisse scolaire ou sociétaires de la Caisse populaire de St-Pierre.

Bref historique

Le repas terminé, M. René Mulaire souhaita à tous la plus cordiale bienvenue et fit un bref historique des 25 années de la Caisse populaire à l'honneur en ce grand jour. Tout en indiquant les événements saillants depuis 1938, il démontra que toujours on sut demeurer fidèle à l'esprit du commandeur Desjardins, fondateur du mouvement, toujours on mit en pratique les grandes vertus d'épargne et d'entraide. Il n'est donc pas surprenant que les 732 sociétaires actuels, dignes successeurs des 39 membres fondateurs de 1938, possèdent un actif de $383,800 dont plus de 80 pour cent en parts sociales. Tel est le mot d'ordre: l'épargne d'abord, le crédit ensuite. Leur confiance mutuelle fut telle que des prêts s'élevant à un million et demi de dollars depuis la fondation, un seul de $950 a été perdu.

Honneur au mérite

Après ces paroles, M. l'abbé St-Laurent explique brièvement en quoi consiste l'Ordre du Mérite Coopératif Manitobain, puis on procède à la remise des boutons et des diplômes aux personnages mis à l'honneur en ce jour jubilaire. C'est M. R. Mulaire qui lut le panégyrique de feu l'abbé Adonias Sabourin, ancien curé qui fit tant pour le progrès économique de sa paroisse pendant quelque trente années. M. l'abbé E. Lavoie, recevant la décoration remise "à titre posthume" au défunt, remercia finement et fit l'éloge de son prédécesseur.

M. J.-M. Gagnon fit l'éloge de Mlle O. Lapointe qui entrait au service de la Caisse en janvier 1946 comme membre du comité de surveillance et devint dès le mois de septembre suivant la gérante, succédant à Mlle Jacqueline Préfontaine, poste qu'elle occupe depuis dix-sept ans "avec une haute compétence, une assiduité quotidienne, un sourire toujours accueillant et une compréhension remarquable". Tous applaudirent chaudement la récipiendaire au moment où lui furent remis bouton et diplôme, insignes du premier degré au plan provincial.

M. G. Gagné, maître de cérémonies, fit le panégyrique général des autres décorés, c'est-à-dire des fondateurs de la première heure: Antoine Bérard (absent), Sylva Bourassa, décédé, représenté par son neveu, Albert Morrissette, un des directeurs actuels, Ovila Desharnais, Marius Lacasse, de Lorette (absent), Albert Robidoux, Mlle Denise Arbez, de Toronto (absente), Albert Desharnais, représenté par son épouse, Alfred Perreault, décédé, représenté par son fils, Ulysse, Aimé Chalas, Henri Bellerive, Joséphat Bérard (absent) et Joseph Desharnais, de Winnipeg (absent). Les officiers actuels de la Caisse populaire, qui s'étaient placés en face d'eux à la même table, remirent les insignes décoratifs aux fondateurs présents qui signèrent ensuite le livre de l'AMCM.

Un homme important

M. René Toupin présenta ensuite le conférencier invité, M. P.-E. Charron, né à l'Ile Verte, Qué., le 22 juin 1914, fils de cultivateur qui fit ses études classiques à Rimouski (1929-1936). Bachelier ès arts de l'Université Laval, il entreprit des études agronomiques à la faculté d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière (1939-1941) qui lui méritèrent le titre de bachelier ès sciences agricoles de l'Université Laval de Québec.

Complétant sa formation par des études économiques et sociales (1939-1941) à l'Université Laval, qui lui méritèrent le titre de licencié ès sciences économiques, sociales et politiques, il est aujourd'hui nanti de hautes fonctions et de titres impressionnants: secrétaire-adjoint du directeur du Service des placements, directeur général adjoint de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Québec, président de la Société Mutuelle d'Assurance-Santé "Les Services de Santé du Québec", administrateur de l'Institut Canadien de l'Education des adultes, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, administrateur de la Caisse Populaire de Bienville (Lévis), membre fondateur du Club Richelieu de Lévis, président du Conseil Canadien de la Coopération du Québec, directeur pour la province de Québec au Conseil Canadien de la Coopération. Enfin il est marié et père de douze enfants.

Ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit un tel personnage dans une paroisse rurale du Manitoba français. Aussi les auditeurs applaudirent vivement M. Charron qui donna un long exposé historique du Mouvement Desjardins démontrant la nouveauté que le commandeur Desjardins sut introduire dans le mouvement coopératif, combinant ensemble la Caisse d'épargne et la Caisse de crédit, distinctes jusque là en Europe. (Il sera bientôt possible de donner de larges extraits de cette conférence si importante.)

En l'absence de M. Arthur Barnabé, de Letellier, président du CCM, c'est M. l'abbé St-Laurent, vice-président, qui remercia le conférencier. Puis M. J.-M. Gagnon, vice-président de la Caisse de St-Pierre, remercia sociétaires et invités présents à cette fête, M. R. Toupin redit la reconnaissance du CCM, de la Caisse Centrale et des Caisses Populaires de langue française du Manitoba aux directeurs de la première heure qui ont permis ce 25e anniversaire et aux directeurs actuels qui ont organisé si brillamment la fête jubilaire, et M. l'abbé Lavoie dit le mot de la fin en faisant un tour d'horizon "économique" de sa belle paroisse. Chacun de ces orateurs eut aussi un bon mot à l'adresse des dévouées Dames Auxiliaires.

La soirée se termina par un vibrant "O Canada", chanté sur une note très haute, dit-on. Note d'enthousiasme et d'espoir, c'est certain.

La Chambre de Commerce s'occupe de nationalisme

La Chambre de Commerce du Canada dans son mémoire annuel au gouvernement fédéral prend position sur plusieurs problèmes de langue et de citoyenneté au Canada. Voici le texte de ces affirmations:

BILINGUISME

Considérations: ....

L'existence au Canada de deux cultures et langues dominantes exige l'adoption de plus amples mesures destinées à raffermir l'unité nationale.

Reconnaissant non seulement le caractère historique et constitutionnel du bilinguisme au Canada, mais sa valeur culturelle et son importance majeure dans l'établissement d'un climat de bonne entente, de compréhension et de rapports commerciaux entre les deux principaux groupes ethniques du Canada, la Chambre de Commerce du Canada publie ses documents officiels dans les deux langues et favorise le bilinguisme dans ses assemblées.

Recommandations:

La Chambre de Commerce du Canada, dans le but de créer un climat toujours plus favorable à la consolidation de l'unité nationale, recommande:

1. au gouvernement fédéral de considérer le bilinguisme non seulement comme un devoir constitutionnel, mais également comme un facteur d'unité nationale et de progrès social, économique et culturel dans tout le pays;

2. aux Chambres affiliées de favoriser l'accès de leurs membres à une seconde culture, anglaise ou française, selon le cas;

3. aux Chambres affiliées de prendre davantage l'initiative d'échanges de communications et de visites de compréhension mutuelle et de bonne entente avec les membres majoritairemennt de langue anglaise ou de langue française, selon le cas;

4. que les Chambres affiliées pressent leur gouvernement d'encourager et améliorer l'enseignement du français ou de l'anglais comme langue secondaire à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, et qu'il accorde plus d'importance à la culture et l'histoire du groupe linguistique second.

SYMBOLES DU CANADA

Considération:

Il est souhaitable que le Canada ait des symboles compatibles avec son statut d'état.

Recommandation:

Drapeau et hymne national

Le gouvernement n'a pas officiellement adopté de drapeau national. Des sondages répétés de l'opinion publique ont révélé que la majorité des Canadiens, les jeunes en particulier, sont en faveur de l'adoption d'un drapeau national distinctif. De plus, un drapeau national serait un stimulant à l'unité de la nation, attestant son statue d'état autonome.

Il est recommandé:

que le gouvernement du Canada adopte un drapeau national distinctif.

que le gouvernement fédéral adopte une version française et une version anglaise du chant "O Canada" comme hymne national.

LE FONCTIONNARISME FEDERAL

Considération:

Le fonctionnarisme fédéral occupe une place de premier plan entre les citoyens et le gouvernement fédéral. Afin de pouvoir servir efficacement, le personnel du fonctionnarisme fédéral doit être capable de comprendre la langue du citoyen avec lequel il entre en relation, qu'il soit d'expression anglaise ou française.

Recommandations:

Il est recommandé:

1. que le gouvernement du Canada reconnaisse qu'il serait souhaitable; (a) que les sous-ministres soient parfaitement bilingues; (b) que dans tous les ministères, le français et l'anglais soient reconnus comme langues officielles non seulement en théorie mais aussi en pratique;

2. que tous les documents et formulaires fédéraux soient bilingues quand la chose est possible et, dans le cas contraire, disponibles dans l'une ou l'autre langue;

3. que l'on encourage les fonctionnaires fédéraux à suivre des cours dans le but d'assurer une meilleure compréhension et en même temps de faciliter la communication entre les deux principaux groupes ethniques au pays.

Les pensions: $75

OTTAWA — Un projet de loi visant à porter de $65 à $75 les allocations mensuelles spéciales aux personnes nécessiteuses âgées de 65 à 69 ans, aux aveugles et aux invalides a été présenté le vendredi 6 décembre aux Communes.

Le projet prévoit l'entrée en vigueur de l'augmentation pour le mois de décembre.

Ces trois catégories d'allocation font l'objet de programmes conjoints, Ottawa participant à 75 pour cent aux allocations versées aux aveugles, et dans la proportion de 50 pour cent dans les deux autres cas.

Les provinces ont donné leur assentiment à l'augmentation de $10 lors de la conférence fédérale-provinciale.

Je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leur voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. (Mt 18, 19)

L'heure des croquignoles



Chers croquignoles, comment êtes-vous à la fois si riches et légers, dorés et croustillants? Nous sommes faits d'une pâte spéciale dont les principaux ingrédients sont le beurre, la farine, le sucre, les oeufs, la crème . . . et un peu d'amour! Souvent on nous parfume de muscade. Toujours nous sommes traités délicatement, taillés en petites boules, en anneaux ou encore en forme de "8". L'on nous sert généralement tout chauds, saupoudrés de sucre à glacer. Comment ne pas être alors succulents!

Chronique de CFRG

Dès la semaine du 15 décembre, le poste CFRG commencera la diffusion des souhaits de Noël des paroisses du sud de la Saskatchewan ainsi que de ses commanditaires.

Chaque intéressé sera averti du jour et de l'heure de la mise en ondes de ses souhaits. Nous recommandons donc à chacun de syntoniser le poste CFRG afin de se tenir au courant de tout changement à l'horaire à compter du 15 décembre prochain.

Nous le savons tous, nos commanditaires sont la vie économique de notre poste de radio. Sachons les encourager et tenons à leur faire plaisir en leur disant que nous avons entendu leurs souhaits de Noël sur les ondes de CFRG.

Qu'on se le dise et qu'on s'en souvienne!

Dans le but d'atteindre les auditeurs de l'est de la province, la direction du poste a cru bon de mettre la prière du matin à 9 h., heure centrale, soit 8 h., heure des montagnes, à l'antenne de CFRG, 710 K., 5,000 watts. Le deuxième bulletin de nouvelles passe à 9 h. 15, heure centrale, à CFRG; le premier bulletin à 7 h. 45 ne pouvant être capté que par les auditeurs de CFGR.

Conférence

Tel que nous l'avons mentionné dans une chronique précédente, nous aborderons ici même, étape par étape, les aspects de l'importante conférence que donnait le R. P. Benoit Paris, O.M.I., à Donnelly de Rivière-la-Paix, Alta, au début de novembre, "Les agents de la culture française à l'école".

Partant du principe que "la vie française est un peu comme notre religion, elle fait partie de notre moi psychologique", qu'elle doit surgir des profondeurs de nous-même, qu'elle doit être spontanée, le Père Paris définit la culture ainsi.

D'abord, ce que la culture **n'est pas**. "La culture **n'est pas** dans la quantité, dans l'accumulation des connaissances superficielles".

Ce qu'elle est: "La culture **est** dans **l'art de connaitre,** elle est dans les connaissances profondes qui influent sur notre mode de pensée. Ces connaissances profondes font partie du moi psychologique. La culture est passée dans le moi par les expériences et les connaissances culturelles antérieures qui s'ajoutent à nos idées, qui s'intègrent à notre vie graduellement, se fusionnent à nous, qui nous transforment, sans que nous nous en apercevions". C'est ce que nous appelons l'évolution. "Les connaissances profondes accumulées en nous deviennent notre chair et notre sang."

Ces deux qualités sont absentes encore de personnes qui, se prétendant auteur, pillent ici et là de la copie toute faite et juxtaposent tout un bagage de connaissances empruntées. Ces personnes ne sont pas des personnes cultivées; elles n'ont pas assimilé ces notions qui peuvent avoir une donnée profonde, mais ne pouvant reposer sur une expérience acquise et une connaissance culturelle solide, ces dernières ne peuvent pas rejoindre des idées personnelles qui n'existent pas. Il n'y a aucune évolution chez ces êtres qui se contentent d'emprunter et de répéter, comme des perroquets, des idées préconçues.

Regardons autour de nous et nous verrons que tel fut le cas lors des discussions de la politique étrangère de la France de de Gaulle, que tel est le cas bien souvent lorsqu'il s'agit de la politique de grandeur du Québec de Jean Lesage, que tel est le cas quand il est question de la langue française enseignée à l'école et parlée à la maison en famille. Nous nous contentons de nous ranger avec la majorité, sans examen préalable, parce que c'est plus confortable ainsi et que ça ne demande pas d'effort.

Une personne cultivée, au contraire, fera l'effort nécessaire à l'examen du sujet en question, l'étudiera en profondeur, se renseignera auprès de médiums sérieux et fera un choix judicieux des conseils offerts. C'est au prix d'un tel effort qu'une personne avive son intelligence et affermit son jugement. C'est le prix que demande une culture solide qui nous empêchera de tomber dans le guet-apens de la mode du jour qui le plus souvent est d'une stupidité à faire pleurer.



M. Denis-P.-J. Favreau, B.Ed., B.A., obtint son diplôme de bachelier ès arts le 23 novembre dernier lors de la collation des diplômes de l'Université de la Saskatchewan. M. Favreau, fils de M. et Mme Eugène Favreau, de Zenon Park, avait reçu son baccalauréat en éducation de cette même université en 1958. M. Favreau est professeur de français et de latin au Riverside Collegiate de Prince-Albert depuis trois ans. Félicitations.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Çà et là

La partie de cartes et la soirée de la Ste-Catherine furent encore un grand succès cette année. Voici les noms des gagnants aux cartes: 1er prix, M. Richard Barré et Mme J. Couture; consolation, M. Raoul Langlais et Mme R. Barré; prix d'entrée, Mme R. Barré; tirage, M. Napoléon Gilbert.

Bien que les travaux de la nouvelle salle-église n'avance pas vite, l'entrepreneur général assure qu'on pourra célébrer Noël dans ce nouvel édifice. Il se peut fort bien qu'on doive déménager dans les derniers quatres jours. Qu'importe, le 10e anniversaire de la paroisse St-Jean-Baptiste n'en sera pas moins apprécié.

De la part du pasteur, le R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., du Conseil des syndics de la paroisse, ainsi que de tous les paroissiens, Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Nouvelle Année, et comme le disaient nos ancêtres, le Paradis à la fin de vos jours, aux nombreux amis et lecteurs.

Cadillac

Çà et là

Mme Agénor Bédard fut patiente à l'hôpital de Ponteix pour quelques jours. Mme Emile Laceille est hospitalisée au même hôpital pour y subir une opération.

M. et Mme Georges Lacroix ont passé quelque temps à Coleman, Alta, chez leurs fils, Wilfrid et Edouard, et leur famille.

MM. et Mmes Aristide Unvoas et Emile Périe, de Neville, et Henri Perron, de Lac Pelletier, étaient en visite chez M. H. Sylvain, dernièrement.

Marcelin

Va-et-vient

Plusieurs parents et amis se rendirent à Prince-Albert le mardi 3 décembre pour assister aux funérailles de Mme Augustin Gauthier.

M. et Mme Ferdinand Grenier ont quitté Marcelin pour les mois d'hiver.

M. Roger Labrosse se rendait à Edmonton, Alta, où il sera employé comme maître de poste.

Remerciements

La famille de M. et Mme Alexis Lagimodière désire remercier toutes les personnes qui lui ont offert des condoléances à l'occasion du décès de M. Firmin Campeau, de Bonnyville, père de Mme Lagimodière.

Ferland

Première communion

Le dimanche 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, avait lieu la première communion de 11 enfants à la messe célébrée par M. l'abbé J. Bernier, curé. De beaux cantiques, exécutés par un groupe d'élèves, sous la direction de la Rév. Mère Marie-Majella, furent très bien rendus.

M. l'abbé Bernier, en quelques mots bien appropriés, rappelait aux communiants que ce jour était le plus beau de leur vie puisqu'ils recevaient dans leur âme toute blanche, Jésus, le Créateur de toutes choses.

Il exhortait aussi les parents à toujours donner le bon exemple partout puisque l'enfant prend ses parents comme modèle. Tous les communiants étaient accompagnés à la sainte table par leurs parents respectifs.

Voici les noms des communiants: June Davidson, Line Chabot, Diane Boisvert, Normand Massé, Raoul Nogue, Albert Chabot, Renault Couture, Gérald Chabot, Michel Brisbois, Alain Fournier et Bob Hildebrand.

Distribution des prix

Le 29 novembre avait lieu à la salle des Chevaliers de Colomb la distribution des prix de français donnés par l'ACFC et les différentes organisations de la paroisse, ainsi que par des particuliers.

A cette occasion, les Guides exécutèrent un chant de joie et présentèrent une saynète, "Le voleur au coeur tendre".

M. Rosaire Chabot, président du Cercle paroissial, souhaita la bienvenue à tous et présida à la distribution des prix.

Ont pris une part active à cette soirée: M. René Couture, vice-président local, et M. Alfred Chabot, secrétaire local de l'ACFC.

On avait l'honneur d'avoir trois lauréats provinciaux, Roland Gervais, 3e année, Nicole Couture, 4e année, et Lorraine Couture, 6e année. Félicitations!

Rehaussaient la soirée de leur présence: Me Alyre Sirois, président général de l'ACFC, le R. P. B. Paris, O.M.I., et M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, qui adressèrent quelques mots d'encouragement et félicitèrent les élèves. M. Marcel Moor, commissaire diocésain des louveteaux, était aussi présent, ainsi que M. le curé et les religieuses.

M. l'abbé Bernier dit aussi quelques mots bien choisis pour la circonstance.

Ensuite, la soirée se continua par une sauterie à laquelle parents et enfants prirent part jusque vers minuit. Cette soirée fut vraiment une fête pour les enfants.

Çà et là

M. l'abbé J. Bernier, curé, assista à la séance des philosophes au collège de Gravelbourg, où il rencontra les étudiants de la paroisse.

La construction du nouveau garage est commencée. La compagnie Douville, de Ponteix, en a la charge.

M. et Mme Jean Fauchon, de Swift Current, visitèrent M. et Mme René Fauchon, le dimanche 1er décembre.

M. et Mme Raymond Ponteaux, de Gravelbourg, visitèrent la famille Adrien Brisbois.

M. et Mme Antonio Chabot, accompagnés de leur famille, sont allés rencontrer leurs fille et gendre, M. et Mme Bernard Pawchuck, à Swift Current le dimanche 1er décembre.

Etaient en visite chez leurs parents, dernièrement, M. et Mme Gérard Turgeon, de Swift Current, chez M. et Mme Antonio Turgeon; Mlle Adrienne Hamel et M. Jules Gauthier chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

Mme Adrien Brisbois et Aimé Brisbois sont de retour d'un voyage à Montréal, Toronto et Winnipeg.

Mme Aristide Fournier est allée à Lumsden, assister à la retraite diocésaine des Dames de Ste-Anne, et M. Aristide Fournier se rendit à Regina.

Le R. P. Benoit Paris, O.M.I., visitait les écoles, la semaine dernière.

MM. et Mmes Fernand Morin et Roch St-Jacques sont allés demeurer à Coderre. M. St-Jacques est employé comme gérant de la Caisse populaire de Coderre.

M. et Mme Gaston Fournier ont passé la fin de semaine chez des parents à Admiral.

M. et Mme Paul Morin sont revenus d'un voyage à Vancouver, Victoria et Lac La Biche, où ils visitèrent de nombreux parents. Mme Louis Tardif, de Lac La Biche, les accompagnait.

Où est mon journal?

Comme d'habitude "La Liberté et le Patriote" ne paraitra pas dans la dernière semaine de l'année, en date du 27 décembre.

Le dernier numéro de l'année sera, alors, celui du 20 décembre.

Les correspondants et secrétaires qui ont des événements à annoncer pour la première semaine de l'année prochaine doivent faire parvenir leur copie au plus tôt.

A remarquer que le premier numéro de 1964 sera publié le jeudi 2 janvier sans qu'il y ait livraison de courrier le Jour de l'An. Le courrier de cette semaine doit alors arriver plus tôt.

Lancée après entente entre les imprimeurs au Manitoba, la décision de ne pas publier les hebdomadaires à la fin de l'année se répand de plus en plus, et compte maintenant des revues comme "Life" parmi ses adeptes. Les raisons? Un congé pour le personnel, l'activité du temps des fêtes qui empêche les lecteurs d'apprécier la lecture, la disparition des annonceurs après l'effort de Noël et peut-être l'espoir de susciter parmi les fidèles cette question chère aux rédacteurs: où est mon journal? Parfois un peu de jeûne fait goûter davantage les plaisirs de la table.

La Rédaction.

M. Louis Richaud, de Forget, est décédé à l'âge de 70 ans

FORGET — Le lundi 2 décembre, vers 9 h. a.m., est décédé M. Louis Richaud après une courte maladie suivant plusieurs années d'infirmités supportées avec patience et esprit chrétien. Il était âgé de 70 ans.

Né à La Bâtie des Fonds, Drôme, France, le 7 août 1893, il vint au Canada en août 1908, seul, rejoindre son frère, Auguste, qui l'y avait précédé. Il travailla à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., puis vint dans le district de Forget, où il épousa, en 1920, Mlle Berthe Neau, aussi originaire de France. M. L. Richaud remplit plusieurs rôles importants dans le village de Forget: maire, membre de la Caisse populaire, commissaire d'école, président du "Wheat Pool".

Le service funèbre fut célébré dans l'église Notre-Dame-de-la-Salette, à Forget. Mgr H. Poirier officiait. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Henri et Hermas Richaud, Joseph, Norman et Félix Gentes, neveux du défunt. Les porteurs honoraires étaient MM. Henri et Marcel Guillemin, Ernest Dechief, Charles Augey, Paul Poquet et Aimé Marchand. Deux petits-fils, Julien et Martin Richaud, servaient à l'autel.

Plusieurs personnes étaient venues de l'extérieur témoigner leur affectueuse sympathie: MM. Auguste, Henri et Hermas Richaud, de Dearhorn, Man.; MM. et Mmes Albert Perroud et Charles Delfosse, de St-Claude, Man.; MM. Jos. Richaud et Jos. Lambert, de St-Boniface, Man.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Berthe Richaud; deux fils, Léon, de Forget, et Louis, fils, de Saskatoon; trois filles, Yvonne (Mme Paul Dechief), de Forget, Hélène (Mme Clark), de Pilot Butte, et Aline (Mme Marcel Augey), de Stoughton; un frère, Auguste, de Dearhorn, Man.; un frère et une soeur en France, et 23 petits-enfants.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

La famille Richaud désire remercier Mgr Poirier et tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père et qui ont offert de si nombreuses messes pour le repos de l'âme du cher défunt.

Ponteix

50e anniversaire

Le dimanche 17 novembre, un thé fut servi par les Dames Auxiliaires de l'hôpital et du Manoir au Foyer St-Joseph, en l'honneur de la Rév. Mère Marie-de-la-Croix à l'occasion du 50e anniversaire de son arrivée à Ponteix.

La table était recouverte d'une nappe en dentelle parée d'appliqués dorés de 50e anniversaire. Le gâteau d'anniversaire, blanc et doré, était aussi décoré pour la circonstance. De gros bouquets de chrysanthèmes décoraient la salle de réception.

Mmes Irène Lemieux et Marguerite Liboiron versaient le thé; Mme Vivianne Gauvin était au registre, et Mlle Marie-Rose Landry recevait les visiteurs. Une bourse et le livre des invités furent présentés à la Rév. Mère Marie-de-la-Croix. La Rév. Mère Marie-Léa, supérieure générale, de France, et la Rév. Mère Marie-Andréa honoraient la jubilaire de leur présence.

Après avoir passé trois mois avec les religieuses et à visiter les maisons de la province de la Saskatchewan et de l'Alberta, la Rév. Mère Marie-Léa est partie le 30 novembre, accompagnée des prières et d'un bon souvenir des paroissiens.

Çà et là

A l'assemblée des Chevaliers de Colomb du 27 novembre, présidée par le Député de District, le Dr H.-A. Leclair, de Swift Current, il y eut installation des officiers suivie de la commémoration des membres défunts. Il y eut tribut spécial pour le Président Kennedy.

M. et Mme Raymond Chabot, qui ont assisté à la réunion des agents et à l'exposition des produits présentés par la "Minneapolis Moline", à Minneapolis, étaient accompagnés de leurs mères, Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, et Mme Irma Privé. Ils ont passé quelque temps à Kenora, Ont., chez M. et Mme Gérald Proulx (Yolande Chabot).

Mme Gabriel Mondor et son fils, Gérard, de Willow-Bunch, ont passé samedi et dimanche dernier vhez MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor.

Mlle Lucille Brière est revenue la semaine dernière, après avoir passé 10 jours à Regina pour traitements médicaux, et a aussi visité des amies.

Prompt rétablissement à Mmes Théophane Bertrand et Yvonne Meloche qui ont subi des interventions chirurgicales à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Hubert Jodoin est allé passer l'hiver à Vancouver, C.-B., chez M. et Mme Jules Jodoin.

M. et Mme Gérard Desharnais, de Ferland, sont les heureux parents d'une fille, née le 15 novembre.

M. et Mme Cléophas Métivier, Mme Liliane Laverdière, Mme Aurore Rémillard et sa fille et M. Achille St-Denis, de Swift Current, ont visité M. Paul Rémillard à l'hôpital. M. St-Denis passera l'hiver à Ponteix.

M. et Mme Raymond Meloche ont passé la semaine dernière à Kerrobert, chez les parents de Mme Meloche.

M. et Mme Roger Clermont et leur famille ont visité M. et Mme Arthur Vallée et leur famille.

M. Jean Stringer a assisté à une réunion de l'exécutif du collège de Gravelbourg, le dimanche après-midi 1er décembre.

Mme Y. Brisebois, de Meyronne, a rendu visite à son père, M. Georges Roberge, à l'hôpital.

Mme Léo Legault, accompagnée de son mari, est revenue de l'hôpital Université de Saskatoon.

MM. Emile Legault et Lucien Therrien sont revenus enchantés de leur voyage à Vancouver, Victoria, etc.

Poste français de radio à Toronto

TORONTO — La station CJBC de Toronto augmentera le nombre de ses émissions en provenance du réseau français de radio à compter du 1er janvier 1964, a déclaré M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada.

M. Ouimet a annoncé cette nouvelle après une réunion du Conseil d'administration à Toronto.

Radio-Canada, par son mandat, est tenue de donner un service en français et en anglais au plus grand nombre possible de Canadiens et se doit de souligner le caractère biculturel de la nation, a dit M. Ouimet. Ses efforts constants pour ce faire s'expriment aujourd'hui par son intention de faire connaître aux auditeurs de la région de Toronto les émissions du réseau français de radio.

Les villes de Montréal et Québec peuvent profiter du patrimoine culturel de Toronto par la présence des réseaux anglais de radio et de télévision dans ces deux villes, mais la réciprocité n'existait pas. Le Conseil d'administraion de la Société juge que la programmation française à CJBC est de nature à affermir l'unité nationale tout en donnant aux Canadiens français de Toronto le service auquel ils ont droit.

D'après les estimés du Service de la statistique de Radio-Canada, fondés sur le dernier recensement officiel, il y a quelque 163,000 francophones dans le rayonnement de jour de CJBC, dont 67,000 personnes dont la langue maternelle est le français. C'est là la plus grande minorité du pays, française ou anglaise, non encore en mesure de profiter des services de radio de Radio-Canada dans sa langue maternelle.

A compter du 1er janvier 1964, CJBC diffusera des émissions du réseau français à partir de 7 heures du soir. Du lundi au vendredi, les émissions culturelles "The Learning Stage", en anglais, seront entendues de 10 h. 30 du soir à la fermeture.

Ce n'est qu'à compter du 1er octobre 1964 que CJBC deviendra une station française, sauf pour l'émission "The Learning Stage".

Après la deuxième étape de la transformation de CJBC, la programmation française de cette station sera principalement celle du réseau français, sauf cinq heures et demie d'émissions diffusées de Toronto.

Jusqu'au 1er octobre 1962, CJBC était la tête du réseau Dominion qui fut à cette date fusionné au réseau transcanadien et CJBC, dès lors, devint une station desservant Toronto et la région avoisinante.

Cependant, depuis avril 1962, CJBC diffusait quelques heures de français par semaine. Actuellement, cette station retransmet deux heures par jour d'émissions françaises, de 9 heures à 11 heures du soir, du lundi au vendredi, plus une demi-heure les samedis et dimanches.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

La Relève collégiale

Vers la fin de l'année scolaire 1962-63, les membres de la Relève élirent un nouvel exécutif composé d'un président, Louis Stringer, d'un vice-président, Gilles Béchard, et d'un secrétaire-trésorier, Marc Nogue. L'aumônier demeure le même, M. l'abbé R. Ducharme.

Les réunions de l'exécutif ont lieu le jeudi soir tandis que les réunions générales ont lieu le lundi, de 7 h. à 8 h. p.m.

Un de nos projets cette année a été de faire des pancartes sur le français et ses qualités. Celles-ci ont été affichées un peu partout dans le collège pour rappeler aux élèves de penser à parler et surtout bien parler notre langue française. Un projet devant favoriser le bon-parler est déjà en marche, mais les feuilles à cet effet ne seront distribuées qu'après Noël. La Relève sortira une feuille intitulée "La Chronique de la Relève collégiale", et qui sera publiée tout propablement en même temps que le "Penseur" et sera distribuée à tous les élèves.

Le recrutement cette année n'a pas été très fructueux, mais nous avons demandé l'aide des professeurs et des présidents de classes pour qu'ils en parlent aux élèves et les encouragent à entrer dans notre mouvement, car si nous voulons travailler cette année, il nous faut de bons outils. Certains en ont parlé, car de nombreux membres se sont présentés ces jours derniers. Au cours de notre prochaine réunion générale nous devons avoir l'initiation des nouveaux membres. Ceux-ci devront aussi acheter la carte de membre qui coûte 35 sous.

A notre dernière réunion de l'exécutif, l'aumônier suggéra d'envoyer des cartes de Noël à tous les membres honoraires. Nous en parlerons de nouveau et si notre décision est positive, le secrétaire s'en chargera au plus tôt possible. Il a aussi été question de faire imprimer du papier à correspondance. Ceci a été approuvé. La pétition, signée par les élèves, demandant un service de télévision française en Saskatchewan devra être envoyée très prochainement.

Je désire souhaiter à tous, au nom de la Relève, un Joyeux Noël et de bonnes et saintes vacances.

Marc NOGUE,
secrétaire de la Relève.

Jubilé sacerdotal de MM. les abbés Lucien Poulin et Paul-A. Boudreau

La fête de Ste-Catherine (fête des Philosophes) a été célébrée avec éclat au collège Mathieu.

Les Philosophes ont commencé cette grande journée en assistant à la sainte messe. Le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., professeur au collège depuis 1926, officiait. Le personnel et les élèves du collège ont aussi pieusement assisté à cette messe.

Pour faire suite à ce banquet spirituel, il y eut festin solennel le midi. Les deux classes de philosophie ont applaudi, durant le repas, aux discours de leur président, Henri Lepage, de leur professeur, le Père Wilfrid Piédalue, du R. P. Recteur, de Mgr G. Couture, représentant Son Exc. Mgr Decosse, évêque de Gravelbourg, et de Paul Heppelle, président de la classe de rhétorique.

Dans la soirée, un excellent programme théâtral fut présenté par les Philosophes en l'honneur de MM. les abbés L. Poulin et P.-A. Boudreau, qui tous deux fêtaient le 25e anniversaire de leur ordination sacerdotale.

Henri Lepage, invité par le maître de cérémonies, Alain Nogue, s'est chargé de souhaiter la bienvenue à tous et spécialement aux deux héros de cette soirée.

La petite chorale du collège, sous l'habile direction d'un jeune collégien, Paul Lizée, accompagné au piano par M. Henri Caron, professeur au collège, a chanté à merveille l'"Ave Maria" de Franz Schubert, morceau bien approprié par son caractère religieux. Le succès de cette chorale est dû incontestablement au grand dévouement de M. Henri Caron qui, depuis plusieurs années, s'occupent de la formation musicale au collège.

Suivit une petite comédie intitulée "La visite de M. l'Inspecteur", dédiée surtout aux jeunes du collège, et puisque le but principal d'une comédie est bien de faire rire, on peut dire sans hésiter qu'elle fut réussie, car les rires n'ont pas manqué.

Ce fut ensuite au tour de Ronald Blouin (Philo I) de nous charmer avec sa guitare.

Sans contredit, le clou de la soirée fut une pièce de Molière, "L'étude obligatoire", présentée par quelques amis de la sagesse, sous l'habile direction de David Conrad, metteur en scène.

Tous les acteurs se sont surpassés et en particulier Edouard McCarthy et le protagoniste, Henri Bouvier. Cette pièce fut fort réussie et nos acteurs ont pu s'en rendre compte par les applaudissements de l'auditoire et les commentaires recueillis par la suite.

A la tombée du rideau, le R. P. Eugène Dubreuil, recteur, a adressé la parole. Il a louangé le travail apostolique accompli par les abbés Poulin et Boudreau, et a souligné l'attachement au collège Mathieu de ces vaillants prêtres. En terminant, il a décerné le titre honoraire "d'Anciens du collège" aux deux jubilaires. Ceux-ci manifestent bien leur attachement par les fréquentes visites qu'ils font à cette institution qu'ils peuvent maintenant considérer comme leur "Alma Mater". Le R. P. Recteur eut une paternelle inspiration en accordant ce titre à nos deux héros.

MM. les abbés ont ensuite, tour à tour, témoigné leur joie et leur reconnaissance en nous faisant part de quelques réminiscences et anecdotes qui n'ont pas manqué de plaire à l'assistance. Il faudra surtout se souvenir des sages conseils qu'ils nous ont donnés.

Au numéro suivant, Philippe Lafrance a récité un monologue intitulé "Bessette et Bessette". Les auditeurs sont encore à se demander qui peuvent bien être ces deux Bessette.

Après quoi quelques Philosophes ont chanté "Danny Boy". Félicitations aux chanteurs et à leur directeur, le R. P. Binette, O.M.I.

Mgr Gérard Couture, administrateur du diocèse, a exprimé les voeux du diocèse aux jubilaires. Il a esquissé le fécond labeur accompli par ces deux abbés qui, depuis 25 ans, répandent l'enseignement du Christ en Saskatchewan. Monseigneur s'est dit édifié par le digne ministère accompli par ces deux prêtres dans le diocèse dont il est l'administrateur.

Enfin, comme dernier numéro au programme, les Philosophes ont chanté leur amour de la connaissance en ces termes:

Chants des Philos

Pour être philosophe,
Il faut des qualités.
C'est pas ce qu'il nous manque en vérité.
Malgré les catastrophe
Et les difficultés
Toujours garder dans son coeur la gaieté.
Faut savoir raisonner,
Comprendre, discuter,
Se servir de grands mots sans radoter.
Refrain:
Vive la science!
Vive les savants!
Nous avons accumulé des connaissances,
Nos cerveaux se sont remplis avec les ans.
Toute notre vie,
Nous nous souviendrons,
De ce nom si doux qui jamais ne s'oublie:
PHILOSOPHIE!

Félicitations aux nombreux participants de cette soirée.

Remerciements à tous ceux qui ont bien voulu la rehausser de leur présence.

Meilleurs voeux de santé, de bonheur et d'un fructueux ministère aux deux jubilaires. Un grand merci au R. P. Recteur et aux Pères Oblats du collège pour avoir permis cette agréable soirée.

Remerciements au Père Martial Charest, O.M.I., pour sa collaboration précieuse. Enfin, remerciement au maître de cérémonies, Alain Nogue, et à David Conrad, tout spécialement pour le magnifique effort fourni à la réalisation de cette soirée.

"Ad multos annos" et "Vive les Philosophes".

UN PHILOSOPHE.

Messe pontificale du cardinal Léger à Nairobi, Afrique

NAIROBI, Kénya — Le cardinal Paul-Emile Léger a célébré, samedi dernier, une grand-messe pontificale en la cathédrale Ste-Famille de Nairobi.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie et remplissait la cathédrale qui fut inaugurée en juillet dernier par les Pères Blancs à l'occasion du centenaire de leur installation en Afrique.

Après la messe, le cardinal a béni le drapeau du Kénya, lequel fut officiellement adopté par ce pays il y a maintenant une semaine, à la suite de la déclaration d'indépendance.

Le cardinal restera trois semaines en Afrique, et il visitera l'Ouganda, le Ruwanda-Burundi, le Congo-Léo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, mais il passera les fêtes de Noël dans une léproserie.

Il s'est rendu en Afrique dès la fin de la seconde session du Concile oecuménique.

L'accompagne dans son périple africain, le T. R. P. Gonzague Langevin, provincial des Pères Blancs du Canada. Cet ordre comprend 350 missionnaires en Afrique.

M. A. Mercereau, de Titanic, décédé à l'âge de 78 ans

TITANIC — Un pionnier de cette paroisse, M. Albert Mercereau est décédé le mardi 26 novembre, à l'âge de 78 ans, dans un hôpital de Saskatoon.

Les funérailles furent célébrées en l'église paroissiale St-Sacrement de Duck Lake par M. l'abbé J.-A. Beaulac, le jeudi 28 novembre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial de Titanic. M. l'abbé Beaulac bénit la fosse; il était accompagné d'un enfant de choeur, Garry Mercereau, de Duck Lake, petit-neveu du défunt.

Les porteurs, tous neveux du défunt, était MM. Léonard Doucette et Aimé Mercereau, de Duck Lake, Laurent Delisle, Arsène, Marius et Pierre Fiolleau, tous de Titanic. Le salon funéraire Miller, de Rosthern, était en charge des arrangements funèbres.

Le défunt laisse dans le deuil un beau-frère, Gustave Mercereau, de Duck Lake, et de nombreux neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces demeurant en différents endroits de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On remarquait parmi les neveux et nièces qui assistèrent aux funérailles, à part ceux déjà mentionnés parmi les porteurs, M. Ernest Mercereau, Mme Aimé Mercereau, M. et Mme Mathurin Ledoux et leur famille, M. et Mme Alain Dumont et leur famille, tous de Duck Lake, MM. Julien Mercereau, de Marcelin, Alphonse Mercereau, de Rosthern, MM. et Mmes Joseph Mercereau et Henri Leduc, de Carlton, et M. et Mme Arsène Mercereau et leur famille, de Titanic.

M. Albert Mercereau arrivait de Touvois, Loire Atlantique, France, à l'âge de 9 ans, en 1894, avec ses parents, M. et Mme Aimé Mercereau, son grand-père maternelle, M. François Merceron, son frère, Clément, ses soeurs, Elise (Mme Pierre Fiolleau) et Marie (Mme Gustave Mercereau), qui l'ont tous précédé dans la tombe. De 1894 jusqu'à 1962 il vécut sur la propriété paternel à Titanic, alors qu'il alla, avec son beau-frère, Gustave Mercereau, et son neveu, Ernest Mercereau, demeurer à Duck Lake.

Ça et là

Les membres du Club des bons chemins de Titanic tinrent leur assemblée annuelle le 19 novembre en la demeure de M. et Mme Marius Fiolleau. Les membres suivants furent élus par acclamation au comité exécutif: MM. Berchmanse Arcand, président; Laurent Delisle, Marcel Fiolleau et Léo Verreault, directeurs, et Marius Fiolleau, secrétaire-trésorier. Il fut décidé par le comité que M. Pierre Fiolleau demeure l'opérateur de la charrue à neige.

M. Pierre Fiolleau fut élu par acclamation comme conseiller pour la division no 2 de la municipalité de Duck Lake.

M. Lionel Fiolleau, fils de M. et Mme Marius Fiolleau, est allé à Prince George, C.-B., rendre visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Olivier Boyer, et chercher un emploi pour l'hiver.

M. et Mme Auguste Mercereau, de Meacham, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme L. Delisle, à l'occasion des funérailles de M. Albert Mercereau, leur grand-oncle.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le 3 décembre. M. l'abbé G. Aumont et 10 membres étaient présents. Plusieurs lettres d'organisations charitables furent lues et on décida de faire quelque chose pour les aider.

Des cartes et calendriers religieux sont disponibles à l'église, pour les membres de la Ligue.

Les billets qui ont été vendus dans la paroisse, récemment, ont rapporté la somme nette de $200. Merci à tous ceux qui ont fait preuve de dévouement.
te des émissions "Catholic High Schools In Saskatchewan", qui seront radiodiffusées commençant le 7 janvier. On prie tous les gens d'écouter ces émissions.

La réunion se termina par la consécration à la sainte Vierge et la bénédiction de l'aumônier.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes A. Gélinas et A. Dion. La prochaine fois, Mmes Fred et A. Blanchette serviront le goûter.

Willow-Bunch

Ça et là

M. et Mme G. Fafard et leurs filles, de Stoughton, ont passé la fin de semaine chez Mme W. Winslow, mère de Mme Fafard. Ils se rendirent ensuite à Lisieux y visiter des parents et amis.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère ont assisté à la fête annuelle des Philosophes, qui eut lieu à Gravelbourg le lundi 25 novembre.

Mme A. Beauchesne est allée au mariage de son petit-fils, Robert Beauchesne, qui eut lieu à Moose Jaw, le 23 novembre.

M. Josaphat Cayer et sa soeur, Mme Léona Beauchesne, ont visité leur mère au Foyer d'Youville de Gravelbourg, le dimanche 24 novembre.

M. et Mme Ernest Lespérance sont déménagés dans la nouvelle maison que M. E. Montpetit s'est fait construire sur la ferme qu'il a achetée de M. Grégoire McGillis, l'année dernière.

L'ancien hôtel de Willow-Bunch a été démoli dernièrement; la Commission des Liqueurs doit faire ériger son local à cet endroit.

M. et Mme A. Bekar et leurs fils, de Lindburg, Alta, ainsi que M. Martial Joyal, de Fort St. John, visitèrent leur père, M. Donat Joyal, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mme D. Joyal et sa soeur, Mme Cullens, de Weyburn, passèrent quelques jours à Moose Jaw, de là ils revinrent à Willow-Bunch. Mme Bekar (Florida) demeura avec sa mère, Mme D. Joyal, pour quelque temps.

M. et Mme Dollard Piché, accompagnés de leurs père et mère, M. et Mme Paul Piché, ainsi que de Mlle Avilda Bruneau, M. et Mme Julien Piché et leur fille, Marguerite (Mme M. Valentine), sont allés à Gravelbourg le mercredi 4 décembre, assister aux funérailles de M. James Bélanger, père de Mme Gérard Piché, de cette ville. Ils rendirent visite en même temps à leurs enfants, frères et soeur, MM. et Mmes Antonio Grégoire et Gérard Piché.

Remerciements

Mme Henri Cayer désire remercier, par la voie du journal **La Liberté et le Patriote**, les personnes qui lui ont rendu visite lors de son séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et pour les cartes de prompt rétablissement, bouquets de fleurs, boites de bonbons et biscuits qu'elle a reçus. Elle remercie aussi le personnel de l'hôpital pour les bons soins reçus. Merci à tous.

Bouvillons de choix finis au pâturage



Ces bouvillons Shorthorn, engraissés au pâturage à la Ferme expérimentale d'Ottawa, pesaient en moyenne 950 livres à l'âge de 18 mois ou au moment de la vente. Ils ont fait des gains quotidiens de 2.1 livres au stade de veaux de lait; de 1 livre par jour durant la période d'engraissement d'hiver, et de 1.6 livre par jour dans un pâturage en rotation. Tous ont été classés dans la catégorie de choix. En bas, les carcasses illustrent l'uniformité de conformation et d'engraissement des mêmes bouvillons.



Bovins d'herbe en 18 mois

On peut produire du boeuf économiquement en expédiant au marché des bouvillons finis au pâturage et nourris au préalable pendant un hiver.

A l'âge de 18 mois, on a réussi à mettre sur le marché des bouvillons de choix pesant 950 livres et alimentés durant une seule période hivernale. Pendant cette période ils ont consommé 350 livres de pâtée par tête. Ces faits découlent d'une expérience effectuée à la Ferme expérimentale centrale, comme le signale M. W. A. Jordan, de l'Institut de recherches zootechniques, ministère de l'Agriculture du Canada.

M. Jordan est d'opinion que de bonnes méthodes d'élevage, du fourrage sec et le pâturage sont les facteurs clé de ce mode de production.

A la Ferme expérimentale d'Ottawa, cette méthode a produit des bouvillons uniformes, modérément bien en chair et tous classés dans la catégorie de choix.

Les douze sujets Shorthorn qui ont servi à cette expérience pesaient en moyenne 75 livres à leur naissance, au début du printemps de 1962. Au sevrage, en fin d'octobre, ils pesaient 500 livres, accusant un gain d'environ deux livres par jour en moyenne. Depuis ce moment-là et durant tout l'hiver, on leur a donné une ration de 5 livres de fourrage mélangé, composé de graminées et de légumineuses, ainsi que 24 livres d'herbe ensilée et 1.9 livre de pâtée. La pâtée comprenait 45 pour cent d'avoine, 30 pour cent d'orge et 25 pour cent de son.

On a ainsi obtenu, au cours de l'hiver, un gain moyen d'une livre par jour, la moyenne du poids au printemps s'élevant à 711 livres.

A la mi-mai, les bouvillons furent mis sur un bon pâturage composé surtout de graminées mais aussi d'un léger pourcentage de légumineuses. Le pâturage était divisé en parcelles qui furent pacagées en rotation et qu'on eut soin de tondre pour éviter un excès de maturité.

La moyenne de gain quotidien au pâturage s'est élevée à 1.6 livre et les bouvillons furent expédiés au marché de bonne heure l'automne, alors qu'ils pesaient 950 livres.

D'après M. Jordan, l'utilisation efficace du pâturage était probablement attribuable à la portion limitée de grain donnée au cours de l'hiver, ce qui a permis d'éviter un recul lors du retour au pâturage.

Wawota

Mariage Lamontagne-Jacques

Le samedi 30 novembre, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance de Dumas, M. l'abbé G. Buska bénissait le mariage de Mlle Arline Jacques, fille de M. et Mme Alexis Jacques, à M. Maurice Lamontagne, fils de M. et Mme Ludger Lamontagne, de Dumas.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche de dentelle et nylon. Son voile court était retenu par un petit chapeau de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses blanches et roses.

Les filles d'honneur étaient Mlles Audrey Wyporowich, cousine de la mariée, Sharon Rollin et Beverley Frith. Elles étaient vêtues de robes identiques de dentelle bleue et portaient des bouquets de roses rouges et blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alain Jacques, Médéric et Albert Lamontagne, frères des mariés. MM. Edouard Lamontagne, frère du marié. John Price agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu dans la salle de la Légion. Le banquet fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques à 125 personnes. M. l'abbé G Rushka bénit la table et offrit ses voeux aux nouveaux époux Le toast fut proposé par M. Don Maubray, auquel le marié répondit.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à Kennedy.

Bellegarde

Ça et là

Le 18 novembre, à l'occasion du 32e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Moreau, une veillée-surprise fut organisée par les enfants des jubilaires et quelques amis. De beau cadeaux leur furent offerts. M. Jean Béliveau, d'Assiniboia, frère de Mme Moreau, profita de l'occasion pour passer quelques jours parmi ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Albert et Maurice George et Louis Moreau.

Sincères condoléances à Mme Raymond Durand qui vient de perdre son père, M. Antonio Béliveau, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Charles Poirier, de St-Claude, Man., étaient chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Poirier, en fin de semaine.

M. et Mme Raoul Béchard, de Kenora, Ont., étaient de passage chez M. et Mme Félix Sylvestre.

La Journée de l'A.C.F.C.

CODERRE
Contribution globale: $192.00.

• • •

COURVAL

$5.00: Roméo Tremblay, Roland Tremblay, Guy Tremblay, Lionel Tremblay, Jos.-H. Tremblay, Lucien Cosette, O'neil Brin, Charles Arguin, Richard Marcil, Jean-Louis Marcil.

$3.00: Jos.-W. Tremblay, Marcel Tremblay, René Patoine.

$2.00: Noël Blanchette, Raymond Tremblay, Joseph Marchildon, Joseph Landry, Steve Izar.

$1.00: Roger Patoine, Gaston Tremblay, W. Tremblay, Lionel Patoine, Alfred Tremblay, Armand Tremblay, Jos.-E. Tremblay, Emile Meili.

Total: $77.00.

• • •

DEBDEN

$10.00: Les Révérendes Soeurs de la Présentation.

$5.00: M. l'abbé Ernest Labbé, Bruno Demers, Henri-Paul Fortier, Alphonse Durette, Mme Lucie-Anna Lajeunesse, Roland Fortier, Wilfrid Bilodeau, Mlle Diane Lagimodière, Daniel Paquette, Joseph Legrand, Maurice Durette, Denis Blais, Emile Couture, Henri Bilodeau, Mlle Anne-Marie Gaudet, Roger Fortier, Théodore Gaudreault, Mlle Lumina Cyr.

$4.00: Lionel Blais.

$3.00: Albert Bisson, Léo Fortier, Elzéar Brûlé, Omer Bisson, Honoré Tardif, Mme Philippe Lepage, Conrad Paquette, Amédée Ruel.

$2.00: Robert Bisson, Guy Tremblay, Aril Larose, Philippe Jean, Claude Francoeur, Edouard Boutin, Alphide Jean, Jean Duret, Edmond Lajeunesse, Glorien Couture, Emilien Cyr, Philippe Desrochers, Raoul Beaulac, Eugène Delisle, Mme Rodolphe Beaulac, Ernest Sylvestre, Hector Brunet, Armand Pouliot, Edgar Lajeunesse, Roger Paquette, Antonio Cyr, Gérard Bisson, Léon Charlebois, Charles Cyr, Arsène Bisson, Lionel Delisle, Lawrence Gibney, Lucien Bisson, Gérard Fontaine, George Klein, Stanislas L'Heureux, Raymond Lajeunesse, Louis Cyr, Robert Laîtres, Sylva Bisson, Théodore Croteau, Athanase Lajeunesse, Albert Blais, André Duret, Dassise Bisson.

1.00: Médard Demers, Alfred Lavoie, Wilfrid Parent, Hubert Babin, Raymond Bonneau, Mlle Alma Cyr, Yvan Bélair, Albert Thibault, Philippe Lajeunesse, Robert Demers, Charles Doré, Georges Doré, Pierre Grimard, André Pouliot, Roland Beaulac, Adéodat Lepage, Camille Lepage, Zénon Ethier, Raymond Jean, Jacquelin Couture, Thomas Blais, Raymond Houde, Philippe Laîtres, Philippe Lamy, Victor Jean, Germain Lehouillier, Jean Bonneau, Jean Dumais, Mme Victor Demers, Albert Pouliot, Willie Sévigny, Yoland Couture, Arthur Dumais, Réal Bélair, Paul Chrétien, Armand Lepage, Gilles Lajeunesse, Omer Chrétien, Laurent Ruel, Emile Houde, Mme Pierre Bilodeau, Joseph Laîtres, Casimir Charpentier, Mme Albert Courchêne, Emmanuel Croteau, Ubald Couture, Damase Arcand.

$0.75: Mme Ovila Doré.

$0.50: Gérard Lepage, Donat Lepage, Mme Arthur Chrétien, Louis Jean, Alfred Fortier, Mme Ovila Bélair.

Total: $258.75.

Gravelbourg

Décès

Le lundi 2 décembre, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, est décédé M. James Bélanger, âgé de 71 ans. Il était né à St-Pie, comté de Bagot, Qué., le 16 août 1892. Il demeura sur un homestead à Courval pendant quelque temps puis déménagea à St. Boswells et ensuite à Gravelbourg, où il exerça le métier de cordonnier pendant 29 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Anna Allard; deux filles, Lina (Mme Gérard Piché), de Gravelbourg, et Clara (Mme Robert McClelland), de Cold Lake, Alta; un fils, Henri, d'Aylmer, Qué.; trois soeurs, Mme W. Nisk, de Rivière-la-Paix, Alta, Mme C. Campbell, de Swift Current, et Mme Armand Gaucher, de Coderre, ainsi que 13 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de Gravelbourg le mercredi 4 décembre par M. l'abbé D. Dugas. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Raymond et Roland Tremblay, O'Neil Brin, tous de Courval, P.-E. Mailhot, Pierre Lafrance et René Blouin, de Gravelbourg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Saint-Front

Ça et là

M. Jules Piamondon, qui était hospitalisé à Spalding depuis septembre 1962 a passé une semaine chez lui avec son épouse. Tous deux sont octogénaires. Le 2 décembre, ils partaient pour passer l'hiver chez leurs enfants à Richer, Man., MM. et Mmes Jos. Daignault (Emmérence) et Jean-Paul Lanouette (Adrienne). Le R. P. G. Massé les conduisait à Regina, où ils ont pris l'avion pour Winnipeg, Man.

Les jeunes Xavier et Henri Bouchard sont partis travailler au Manitoba pour la durée de l'hiver. En route ils se sont arrêtés à Moose Jaw, St-Hubert et Winnipeg, Man., chez leurs soeurs et beaux-frères, M. et Mme J. Mintenko, Mlle Marie Bouchard et M. et Mme Jos. Dufault. Enfin ils ont trouvé du travail à East Braintree, Man.

M. et Mme Henri Quessy sont partis habiter leur maison à Saskatoon durant l'hiver.

M. et Mme M. Bussière sont allés voir leur mère, Mme Marie Moyen, à Zenon Park. Cette dernière a profité de l'occasion pour venir passer quelques semaines à St-Front.

Les chasseurs de gros gibiers, l'orignal ou le chevreuil, sont revenus de leur tournée, la plupart très satisfaits de leurs aventures.

A l'approche des grandes fêtes de Noël et du Jour de l'An, chacun se fait un devoir de souhaiter à ses amis un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Nouvelle Année. C'est exactement ce que fait votre humble correspondant à tous les lecteurs et au personnel de **La Liberté et le Patriote.**

Radville

Nouveau service

Un service de taxi sera ouvert au public lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine entre Radville, Ceylon et Regina. Le 9 décembre, le départ de Radville se fera à 9 h. 30 a.m.; arrivée à Regina, 11 h. 50. Le soir, le départ de Regina du dépôt des autobus à 6 h. p.m., arrivée à Radville à 8 h. 15. Le coût est de $3.00 par personne pour l'aller, et $5.00 aller et retour. M. Len Anderson est en charge de ce service.

Elections

Le 4 décembre, les élections des commissaires pour l'école séparée eurent lieu à la mairie de Radville; sept candidats étaient en lice. Elus: MM. Raymond Dionne, Armand Prost, Pierre Fradette et Eugène Corbin.

Deux lauréates

Mlle Marie Dionne, étudiante à l'école séparée, a reçu un certificat de mention honorable et a reçu une bourse de $500 du gouvernement, et $50 du Club Kiwanis de Radville. Présentement, elle suit un cours à l'Université de Saskatoon. Le second prix a été décerné à Mlle Annette Thurmleir; une bourse de $50, compliment des Dames Auxiliaires de Radville. Cette dernière suit actuellement un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Accidenté

Le 6 décembre, un accident est survenu à M. Steve Slovinski, conducteur d'autobus pour l'unité de Radville. Sa voiture ayant dérapé s'est renversée dans le fossé. Aucun élève n'était dans la voiture au moment de l'accident, et M. Slovinski a été transporté à l'hôpital avec fracture à la jambe.

Malades

MM. Steve Slovinski et Hervé Bourassa, ainsi que Mme Casimir Viguie, sont hospitalisés à Radville.

Sedley

Mariage Béchard-Deck

Le samedi 9 novembre avait lieu dans l'église Notre-Dame-de-Grâces de Sedley le mariage de Mlle Diane Deck, fille de Mme Katherine Deck, à M. Clément Béchard, fils de M. et Mme Jérôme Béchard. M. l'abbé François Marcotte, curé de Wolseley, cousin du marié, célébra la messe nuptiale. Mgr G. Schaciel était au choeur. M. Arnold Gervais, soliste, était accompagné à l'orgue par Mlle Vera Raczinski.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son oncle, M. Anton Myers. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie français garnie de quelques appliqués de dentelle parsemés de perles. Son voile court était retenu d'une bande de même tissu que la robe et aussi garnie de perles. Elle portait un bouquet de Chrysanthèmes dorés et bronzés.

Les filles d'honneur, Mlles Marlene Deck, cousine, et Joy Graig, amie de la mariée, portaient des robes identiques en poult-de-soie couleur rouille, et comme coiffures, des bandeaux de même tissu. Leurs bouquets étaient composés de chrysanthèmes dorés et bronzés. La petite bouquetière, Deelee Mildenberger, nièce de la mariée, portait aussi une robe en poult-de-soie couleur or et un panier de fleurs.

La mère de la mariée avait choisi une robe de brocart de nuance dorée et argentée avec accessoires bruns et bouquet de corsage bronzé.

La mère du marié portait une robe de brocart bleu avec accessoires noirs et chapeau et bouquet de corsage blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Côme Béchard, frère du marié, et Robert Béchard, cousin, MM. Kenneth Deck et Alison Ash agissaient comme huissiers.

Le souper et la réception eurent lieu au Regina Ballroom. M. Léonard Béchard était maître de cérémonies, tandis que M. Joseph Helfrick proposa le toast à la mariée. Le marié remercia chaleureusement.

Après le souper eut lieu une soirée dansante à laquelle un grand nombre de parents et amis prirent part. Les mariés partaient ensuite pour un voyage à Vancouver, C.-B.

Sont venus pour ce mariage: M. le Dr Jean-Benoit Béchard, de Valleyfield, Qué.; M. Marcel Caron, d'Aubigny, Man.; Robert et Eloise Béchard, de Winnipeg, Man.; M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie; MM. et Mmes Rolland Pinsonneault et Aimé et René Arguin, de Gravelbourg.

Ça et là

Etaient en visite chez M. et Mme Paul-A. Béchard, Mlles Monique Forget, de Mont Laurier, Qué., Louise L'Escadre, de Montréal, Qué., M. et Mme Aristide Fournier, de Ferland, et M. et Mme André Lepage, de Prud'homme; chez M. et Mme Alfred Béchard, Mme Mary Caron, M. et Mme Gérald Caron, de St-Jean, Qué., et Mme Marcel Caron, d'Aubigny, Man., qui ont aussi rendu une courte visite à M. et Mme Jérôme Béchard, ainsi qu'à plusieurs amis.

Mme Charles Béchard et sa petite-fille, Charlaine Béchard, rendaient visite à la Rév. Sr Normandin, à St-Boniface, Man.

Mme Romuald Bourassa est en visite parmi ses parents de Radville.

M. Josias Lefebvre est allé à Montréal, Qué., et les environs visiter ses fils.

M. et Mme Raymond Dupuis ont passé quelque temps chez leur fils, Ludger, à Edmonton, Alta.

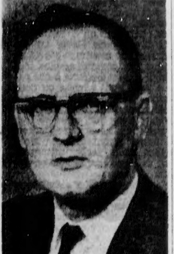
M. le Dr Charles Parent est de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et M. Omer Lussier est patient au même hôpital.

Mme Rose Vail est de retour de l'hôpital de Regina.

Prompt rétablissement à ces malades.

Le souper et le bazar annuels furent un réel succès. Merci à tous ceux qui ont encouragé la paroisse d'une façon ou d'une autre.

Voeux les plus sincères de Joyeux Noël et souhaits du Jour de l'An à toute la population canadienne-française de la Saskatchewan.



Allyre L. Sirois
président général de l'A.C.F.C.

Le poste de radio des **C**anadiens-**F**rançais du **N**ord de la **S**askatchewan



souhaite à tous ses compatriotes
un joyeux NOËL et une heureuse et sainte NOUVELLE ANNÉE



Noël chez les jeunes

Il y a bien longtemps que Cousine Josette ne s'est adressée tout spécialement à ses jeunes amis. Mais à l'occasion de la grande fête de Noël, elle fait un effort spécial pour mettre de côté surcroît de travail, vacances, et bien d'autres projets pour vous dire quelques mots et vous adresser ses souhaits des Fêtes.

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi Noël prenait une place si considérable dans nos vies, dans toutes nos vies? Les motifs de cet envahissement de Noël, qui commence à la mi-novembre dans les grands magasins, sont nombreux et variés. La tradition des cadeaux et des étrennes n'est plus une joie mais plus souvent une corvée de peines et de compétition. Tout cela nous fait oublier le sens véritable de cette belle fête.

Car avant tout, Noël, c'est la fête de la lumière et de la paix. A l'occasion des vacances qui approchent rapidement, ayez la curiosité de prendre votre missel et de relire les textes liturgiques: vous y verrez bien que ce petit Enfant "qui nous est donnés", c'est lui qui sera la lumière "éclairant tout homme venant en ce monde" . . . et son message est avant tout un message de "paix aux hommes de bonne volonté".

N'oubliez donc pas de faire de vos vacances un temps de "lumière et de paix". Et ceci, en étant simplement de bons enfants, obéissants et aimables. Rendez vos vacances, des vacances pour tous. Un petit coup de main à la vaisselle ou à nettoyer le trottoir couvert de neige ne vous nuira certainement pas et sera peut-être une bien grande aide pour les autres membres de votre famille. Surtout faites-le avec un sourire; c'est tellement plus facile, comme vous le verrez bien.

Maintenant Cousine Josette vous souhaite tous, jeunes amis de partout, ainsi qu'à tous vos parents, vos frères et soeurs, un Noël gai et pieux. Veuillez ajouter à vos intentions particulières de la messe de minuit une pensée spéciale pour la paix dans le monde, pour les missions et pour tous les enfants qui n'auront pas d'étrennes comme vous à l'occasion d'un joyeux réveillon.

Sachez dire un gros merci au petit Enfant de la crèche qui vous apporte toutes ces joies. Puis amusez-vous bien pour que Noël soit vraiment la plus belle fête de l'année.

Joyeux Noël!

COUSINE JOSETTE.

Sachons aimer . . .

Y a-t-il des coeurs secs? On pourrait en douter, car personne ne consent à avouer sa sécheresse de coeur. Et qui donc n'est pas capable d'aimer quelqu'un ou quelque chose? On aime ses parents, son mari, ses enfants, ses amis, on aime son chien, on aime le bridge, la danse, même le travail. De combien d'amours sommes-nous capables! Il semble que nous fassions rayonner autour de nous des effluves de tendresse. Et pourtant, les autres, c'est-à-dire nos proches, sont-ils satisfaits de nous, ceux qui sont l'objet de notre réelle affection? Si nous connaissions leur pensée, nous serions tout étonnés de la façon dont ils nous jugent. Ils nous trouvent égoïstes, légers, inconstants, intéressés, hypocrites. Et si nous ne pouvons connaître leur pensée, arrêtons-nous à la nôtre. Voyons un peu quelle est notre opinion au sujet de ceux qui nous aiment ou prétendent nous entourer d'affection. Et bien! Nous aussi nous les trouvons égoïstes, légers, inconstants, intéressés, hypocrites. Avons-nous tort ou ont-ils raison? Je crois qu'ils n'ont pas plus tort que nous, car nous aimons certes, mais nous ne savons pas aimer.

Vis-à-vis de nos parents, avons-nous jamais tout le respect, toute la reconnaissance que nous leur devons? Songeons à tout ce qu'ils ont fait pour nous depuis notre naissance, à tous les soins constants, dévoués, qu'il faut pour faire vivre, pour élever un enfant. Nous ne mesurons pas assez, lorsque nous sommes adultes, tout ce qu'il a fallu d'efforts à nos parents pour nous amener où nous sommes. Et nous les traitons cavalièrement, nous les trouvons ennuyeux, vieux jeu, nous ne leur montrons pas assez notre tendresse, notre reconnaissance. Nous croyons trop facilement qu'ils n'ont fait que leur devoir envers nous.

Vous voyez qu'il y a beaucoup à faire pour que soient ce qu'elles devraient être nos pauvres affections humaines. Nous sommes capables d'aimer, c'est un fait. Cette faculté si belle a besoin, comme toutes nos facultés, d'être cultivée, entretenue, perfectionnée. Il ne faut pas l'abandonner à elle-même, si l'on veut qu'elle ait son plein épanouissement et qu'elle produise tous les magnifiques effets qu'elle peut produire.

Afin d'arriver à ce résultat, cultivons avec soin cette plante délicate qu'est notre capacité de tendresse. Il faut la surveiller comme fait un bon jardinier pour ses plantes. Enlevons-lui tout ce qui pourrait gêner sa croissance. Otons ce qu'il y a d'égoïste dans notre façon d'aimer, car il se mêle, hélas! de l'égoïme à tous nos sentiments. Notre personnalité est si débordante, elle nous paraît intéressante, elle est tellement pour nous le centre de l'univers!

Et puis sachons apprécier chez nos proches ce qu'il y a de meilleur en eux. Que leurs qualités secondaires restent secondaires et ne passent pas au premier plan. Il vaut mieux que nous soyons touchés de leur dévouement à notre égard que de leur beauté physique, de la droiture de leur caractère que de leur habileté dans les sports, ne voyons pas uniquement en eux des compagnons agréables, cherchons sous leur enveloppe l'âme, c'est elle qu'il faut aimer.

Pour rire un peu

Un monsieur s'adressant au chef de l'asile d'aliénés:

— Il y a beaucoup de monde à l'asile?

— Un monde fou!

* * *

Devant l'église du villlage:

Lili: "Robert, qu'est-ce qu'il y a en haut du clocher?"

Robert: "Un coq."

Lili: "On en met sur tous les clochers?"

Robert: "Mais oui."

Lili: "Pourquoi qu'on ne met pas de poules?"

Robert: "Parce que les poules pondent et que les oeufs se casseraient en tombant."

* * *

Remarque de l'ami Tauquin:

Les cochers sont comme les fusils; ils ne partent que lorsqu'ils sont chargés.



Cylindres à vapeur avec roues détachables, fourgons d'incendie que l'on démonte et rassemble à volonté, sont parmi les jouets les plus populaires présentement chez les garçons. Fabriqués de polythène solide mais léger, les véhicules sont destinés aux enfants d'un à six ans. Par Rosedale Plastics International Limited, Toronto.

NOËL... de nos jours

L'hiver est arrivé tard. Octobre resta chaud et novembre sentait l'automne. Ce ne fut qu'aux premiers jours de décembre qu'une mince couche de neige s'étendit sur le sol manitobain. La commerciale saison de Noël est annoncée aux programmes télévisés et radiodiffusés. Les grandes maisons d'affaires se surpassent dans l'exposition de décors somptueux à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette compétition féerique se continue jusque dans les banlieues de la ville.

Les grands magasins présentent au rayon des jouets, un Santa bien nourri à la sempiternelle expression joviale d'un gros rire. Deux clowns lui passent des petites boîtes de bonbons bariolés qu'il donne à son tour aux petits. Ce cher Bonhomme Noël est local — biculturel — si on peut en croire les "oui, oui" promis aux enfants canadiens-français qui lui demandent des étrennes.

La foule grouillante déambule partout. Au bas des escalateurs on s'arrête pour se munir de sacs enjolivés de couleurs de fêtes, et qui tout à l'heure craqueront de leurs charges. On ramasse au même endroit les feuilles annonçant les aubaines multiples. On commence la course aux trésors. Toute cette humanité se déplace incessamment. En la voyant circuler on peut aussi la classifier. On trouvera les riches aux sections somptueuses des fourrures ou des porcelaines importées; les collégiens, aux livres ou aux parfums; les cuisinières, aux raisins et aux fruits confits; les "pensionnés", aux salles d'attente avec leur sac de noix salées, et les humbles, le petit monde de tous les jours au sous-sol, autour des comptoirs où la marchandise, pêle-mêle, ressemble plutôt à un bazar, tant on l'a remuée.

Tous les enfants sont réunis aux étalages de jouets criards que l'on presse, souffle ou tourne mécaniquement. Une femme avec son coude fait tomber une casserole déjà offerte à meilleur marché parce qu'on ne pouvait y trouver le couvercle.

Le tintamarre continue. On dépose des paquets pour un rafraîchissement au comptoir des "hot dogs". Les serveuses fatiguées ont anticipé les demandes en roulant d'avance les brioches juteuses de moutarde dans des serviettes de papier. Les marchés sont courts et précis. "Coke". Un bambin compte ses "cennes" noires pour voir si il y en a assez pour une crème glacée. Une cloche, au ton de klaxon, sonne continuellement. On dit que c'est l'appel aux agents de sûreté.

On est heureux de sortir. A la porte sur la rue, les crémaillères de l'Armée du Salut font leurs quêtes de grelins. Les haut-parleurs répètent pour la centième fois des hymnes enregistrés "Noël! Noël!" et "O Little Town of Bethleem".

La messe de minuit

Il est onze heures du soir. On annonce la messe de minuit à toutes les églises. Les chorales se préparent depuis longtemps. Bien des gens ne se rendent au confessionnal qu'à la dernière minute. Les paroissiens iront aux cérémonies solennelles et aux messes pontificales. Les vieillards, les invalides, les mamans des "préparatifs de réveillons" iront aux petites chapelles des hôpitaux et des couvents.

La neige tombe douce et agréable. Où sont les proverbiales carrioles? Plutôt la filée reluisante de voitures de luxe se suit, ouvrant des portes d'où s'échappe la vapeur chaude de l'intérieur, à mesure que sortent des passagers. Les dames ont des mouchoirs de tête ou des chapeaux "incroyables". Sur leurs manteaux en décor de fête, elles portent un "corsage" de boules d'argent, de cônes de sapin, de feuilles de houx ou de rubans dorés. Les jeunes gens n'ont pas de chapeaux. En entrant, ils glissent dans leurs poches de pardessus, à droite les couvre-oreilles ouatés, à gauche leurs gants de laine. Les enfants, garçons et filles, portent des vêtements fuseaux aux multiples couleurs.

Au milieu de l'allée qui longe les confessionnaux une "file" nombreuse repasse "ses" péchés et les circonstances qui en changent la nature. Quelques pénitents sont très calmes, d'autres nerveux, un peu comme s'ils attendaient leur tour chez le dentiste. Et Dieu dans sa grande miséricorde les attend tous. Des bonnes vieilles égrenent leurs chapelets, espaçant les Aves de la pénitence de chuchotements et de soupirs oppressés.

L'heure avance. Les lumières se multiplient. L'organiste en sourdine prépare son programme. Dans un coin la crèche est la même, les moutons paissent sur la colline illuminée par des petites ampoules cachées. Les personnages de la crèche ne sont pas proportionnés au Jésus de cire. On lui a mis de la paille fraîche et une robe bordée de dentelle. Moi qui pensais que la Vierge avait pris son voile pour en faire des langes.

Les bergers ne clignent pas de l'oeil, l'âne et le boeuf semblent ruminer. L'étoile brille, mouvante, sur son fil invisible. Suivons l'étoile. Il est minuit . . . et Jésus vient de naître. L'orgue rugit . . . "Venite Adoremus".

MANIE TOBIE.

Le nom le plus long d'Espagne

BILBAO — Errotaberrigorrigoicoerrotacoechea; avec 34 lettres ce nom de famille basque enlève de plusieurs longueurs la palme du nom le plus long d'Espagne. Selon "El Correo Espanol" de Bilbao, l'ampleur de ce nom ne peut se comparer à aucune autre et les Berriogorriochoabeitia et Arteazeazuazenaurreaga — Basques installés à Buenos Aires — font bien triste figure avec leurs 22 lettres.



Un jeune orphelin, Nunzio Sulprizio, fut beatifié en la basilique St-Pierre de Rome le 1er décembre dernier. Né le 30 avril 1817 près de Rome, Nunzio mourut le 5 mai 1836 après s'être sanctifié durant ces 19 années de souffrances. Le pape Léon XIII le déclara vénérable en 1891. (Photo NC)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Inauguration

Le lundi 2 décembre, à 1 h. p.m., a eu lieu l'ouverture officielle de la salle de lecture. Depuis longtemps, nous caressions le projet de favoriser nos élèves d'un endroit tranquille, propice à la lecture sérieuse des journaux, des revues et des livres de référence. Il n'est pas utile de détailler ici toutes les étapes qu'on a dû franchir pour arriver à cette réalisation. Qu'il nous suffise de dire qu'on a commencé par faire maison nette de tout le contenu de ce local, et qu'on a terminé par une bonne couche de peinture, tant sur le plancher que sur les murs. Ce local est situé près de la salle de récréation et de nombreuses périodes sont prévues pour accommoder 18 lecteurs à la fois.

"Le Foyer", c'est le nom de cette salle accueillante, est très sobre en fait de mobilier, mais nous prévoyons pour bientôt des décorations qui en réchaufferont l'atmosphère et la rendront digne du nom qu'elle porte.

"Le Foyer" ouvre sa porte toute grande à toutes les classes. Une seule restriction: y observer le silence respectueux qu'on exige dans toute bibliothèque bien tenue.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

4e concours de vocabulaire

Déjà 200 mots! Comme le temps passe vite! Comme l'abeille fait sa provision de miel en accumulant le pollen, grain par grain, et en se l'assimilant, ainsi nos étudiants butinent quotidiennement dans le Larousse pour en extraire ces signes de la pensée qui facilitent grandement toute communication entre les personnes.

Nous n'avons pas la prétention de croire que tous en profitent au même degré, mais dans ce domaine, nous croyons que le moindre effort est profitable. C'est pourquoi nous félicitons sincèrement les trois classes qui ont obtenu à ce dernier concours leur plus fort pourcentage: les 11e, 10e A et 9e A années.

La palme va à Gérald Lavallée, élève de 11e année, pour l'excellence de son orthographe et de ses définitions, alors que des mentions honorables ont été décernés à Donald Trudel et Marc Vernette, tous deux de 11e année.

Félicitations à cette classe qui accomplit de réels progrès sous l'habile direction du F. J.-E. Vaillancourt, C.S.V. Nos grands de 12e se verront-ils bientôt damer le pion par leurs frères puînés? En tout cas, la compétition augmente et c'est bon signe.

Verra-t-on un jour des concours d'épellation de vocabulaire français interscolaires? Pourquoi pas?

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Jubilés d'or et de diamant

Le 8 décembre, plusieurs Clercs de St-Viateur de Montréal ont célébré leur jubilé d'or ou de diamant de vie religieuse.

Parmi ceux qui célébrèrent leur soixantième anniversaire de profession religieuse, signalons le R. P. Joseph Latour, ancien provincial et ancien supérieur du collège St-Joseph, de 1942 à 1945; le R. F. Lucien Desrosiers, qui fut un des fondateurs à Otterburne, en 1912. Le R. F. Joseph Desrosiers, économe au collège St-Joseph de 1940 à 1962, et le R. F. Edmond Roy, qui fit un court stage à Otterburne, célébrèrent leur 50e anniversaire de profession. Le personnel religieux et étudiant du collège ainsi que l'Amicale des Anciens saluent ces ouvriers de la première heure qui furent les devanciers dans l'oeuvre éducationnelle que nous poursuivons à Otterburne. Nous offrons à tous ces jubilaires notre sincère gratitude et l'hommage de nos voeux les plus respectueux. Ad Multos Annos!

Les Anciens nous écrivent

De l'Est, un ancien nous adresse ces lignes: "Je viens vous féliciter de ce que vous avez ressuscité la chronique du collège dans le journal **La Liberté et le Patriote.** Je dis bien ressuscité parce qu'après avoir agonisé pendant quelques années, elle était bien morte. Je suis d'autant plus fier de voir mon Alma Mater reprendre place dans le journal puisque j'avais moi-même collaboré aux premiers articles publiés sous la rubrique "Ici, Maison St-Joseph". Cela remonte à 1949, il me semble.

"D'après les articles parus cette année, on est en droit de conclure qu'il règne au collège une activité intense, tant intellectuelle et religieuse que sportive. Je vous félicite . . . J'évoque un dernier motif de réjouissance: celui de ranimer l'Exécutif des Anciens d'un élan nouveau."

De l'Ouest, nous apprenons que Michel Borody, qui terminait avec honneur sa 11e année ici en juin dernier, fréquente l'école St-François de Calgary. Il vient de participer, avec une équipe de son école, à un programme de télévision, "Sunday's Students' World Television", du genre "Reach For The Top". Son équipe remporta la palme. Michel est un jeune Ukrainien qui a perfectionné ses connaissances de la langue française au point d'entretenir dans un français correct une correspondance régulière avec un de ses maîtres du collège.

Un peu de prévoyance pour un Noël joyeux

Selon la Ligue canadienne de la sécurité, Noël sera triste ou joyeux selon le degré de prévoyance qu'on exercera autour de la maison. "Les chutes, déclare M. McLaren, gérant général de la Ligue, sont en cause dans plus de la moitié des morts accidentelles au foyer, et la plupart des blessures: elles assombrissent n'importe quelle célébration".

Voici quelques conseils de la Ligue: illuminez convenablement les escaliers et les passages de votre demeure, et éliminez tout ce qui peut porter à trébucher; lorsque vous décorerez l'arbre de Noël et les pièces de la maison, évitez les échafaudages mal affermis et le travail à bras tendus. Si vous transportez quelque chose dans les escaliers, ayez recours à la balustrade. N'oubliez pas le givre sur le perron et le trottoir: couvrez-les de sel gemme ou de cendres.

La cuisine, déclare la LCS, est la pièce la plus dangereuse. Selon M. McLaren, mieux vaut, durant la préparation des repas, interdire l'entrée de la cuisine aux dégustateurs, aux renifleurs et aux fureteurs: cette pièce moderne a été conçue pour l'efficacité et non pour les réceptions. Rien ne porte plus aux accidents que la confusion.

Vous voulez atteindre une tablette élevée, servez-vous d'un escabeau et non d'un tiroir ouvert. Réparez immédiatement toute usure dans les revêtements de planchers, et ramassez tout ce qui y traîne: vous éviterez ainsi que quelqu'un ne se brise un bras ou ne se torde le dos. On ne touche jamais un commutateur ou un appareil ménager lorsqu'on a les mains trempées.

Au dire de M. McLaren, faites en sorte que la seule victime de Noël soit la dinde.

Le prix Nobel de la paix décerné à M. MacAulay

M. John Alexander MacAulay, important avocat de Winnipeg et le président de la Croix-Rouge internationale, quittait Montréal à destination de la Suède où il doit recevoir le prix Nobel de la paix au nom du mouvement dont il fait partie depuis 1939. M. MacAulay est le deuxième canadien après M. Pearson à recevoir un tel honneur auquel est attaché un montant de $44,000. C'est la première fois que ce prix est attribué à un mouvement ou à une organisation qui a oeuvré en faveur de la paix. La Croix-Rouge célèbre cette année le centenaire de sa fondation. M. MacAulay a révélé que les $40,000 qu'il recevra seront entièrement utilisés pour les oeuvres de la Croix-Rouge.

Recettes de Noël

La dinde de Noël

La dinde rôtie est toujours un des mets préférés des Fêtes. Elle est d'autant plus à la page que vous pouvez facilement choisir la grosseur qui convient le mieux (entre 6 et 24 livres) selon le nombre de vos invités.

Si vous projetez un grand dîner de famille de plusieurs personnes, par exemple, vous aimerez sans doute vous procurer un oiseau d'environ 16 à 24 livres. La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous conseille d'allouer $\frac{3}{4}$ de livre de dinde éviscérée par portion. Pour 20 invités par exemple, une dinde de 23 livres donnerait 30 portions, soit 1 portion par personne et une seconde portion que plusieurs convives accepteront sûrement avec plaisir.

Pour une plus petite famille le marché offre plusieurs dindes de 12 à 16 livres qui donnent de 16 à 21 portions. Les dessertes de dinde peuvent se transformer en délicieux pâtés, en salades ou en gratins.

Si votre famille comprend 4 ou 5 personnes, vous pouvez très bien acheter à Noël une dinde de moins de 10 livres ou une demi-dinde de 10 à 12 livres. Enfin, un couple de nouveaux mariés peut se procurer une petite dinde de 6 à 8 livres. Dans certains centres urbains des quarts de dindes de $3\frac{1}{2}$ à 4 livres sont aussi disponibles. Avis aux intéressés!

Toutes ces volailles peuvent être rôties et servies accompagnées de farce. Une demi-dinde se farcit très bien (recouvrez la farce d'une feuille d'aluminium). Pour ce qui est des quarts de dinde on peut placer de la farce dans un plat couvert et la déposer à côté de la dinde une demi-heure avant la fin de la cuisson.

Voici un tableau de durées de cuisson de dindes de diverses grosseurs. La cuison se fait à four modérément lent de 325° F.

Durée de cuisson

	Dinde éviscérée poids (livres)	Durée de cuisson (heures)
Dinde entière:		
	6 à 8	3 à 4
	8 à 12	4 à 5
	12 à 16	5 à 6
	16 à 20	6 à $7\frac{1}{2}$
	20 à 24	$7\frac{1}{2}$ à 9
Demies:		
	8 à 10	4 à $4\frac{1}{2}$
	10 à 12	$4\frac{1}{2}$ à 5
Quarts:		
	4 à 6	3 à 4

La dinde est cuite lorsque la cuisse se meut facilement et que le gros muscle du pilon obéit à la pression des doigts OU lorsque le thermomètre à viande inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse, sans toucher à l'os, se lit à 190° F. Placé au centre de la farce, le thermomètre indique 165° F.

* * *

Comment décongeler la dinde?

De plus en plus, la dinde des Fêtes est achetée congelée. Comment la décongeler avant de la farcir et de la mettre au four? Voici quelques conseils de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

La meilleure méthode est de décongeler au réfrigérateur. Si vous êtes pressée, vous pouvez cependant décongeler partiellement ou entièrement la dinde à l'eau froide ou à la température de la pièce.

Décongélation au réfrigérateur: laisser la volaille dans son emballage. Compter environ 5 heures par livre, soit environ 2 jours pour une dinde de 10 livres.

A la température de la pièce: fendre l'emballage le long du dos de la volaille, mais ne pas l'enlever. Placer, côté coupé sur un gril afin de permettre l'écoulement du liquide. Compter environ $1\frac{1}{2}$ heure par livre. Une fois décongelée, la volaille doit être réfrigérée ou cuite immédiatement.

Dans l'eau froide: laisser la volaille emballée et la placer dans un bain d'eau froide. Compter environ une heure par livre.

Méthode combinée: pratique surtout pour les grosses volailles. Laisser dans l'emballage et décongeler au réfrigérateur toute une journée. Mettre ensuite dans l'eau froide ou fendre l'emballage et terminer la décongélation à température de la pièce.

Note: Une fois décongelée, garder la dinde au réfrigérateur et cuire en dedans de 24 heures. A défaut d'un réfrigérateur, cuire la volaille immédiatement. Ne farcir la dinde qu'au moment de la cuisson.

* * *

La tourtière est toujours en vogue

A tous les Noël, des milliers de tourtières dorées, chaudes, fleurant bon les épices ou les fines herbes, sont humées, puis savourées avec délices dans nos familles canadiennes. Si les assaisonnements varient d'un foyer à l'autre, l'ingrédient principal demeure le porc maigre haché, quelquefois additionné de veau.

Selon la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, il faut compter au moins une livre de viande pour chaque tourtière de 9 pouces. Les assaisonnements traditionnels sont l'oignon, le sel et le poivre. Avec les années, cependant, on en vint à ajouter soit des épices (mélange de clou de girofle, de muscade et de cannelle ou encore de quatre-épices), ou des fines herbes (persil, sauge, marjolaine, feuilles de céleri, sarriette). Quelques listes d'ingrédients comprennent même une petite gousse d'ail et de la moutarde sèche.

Dans plusieurs des recettes anciennes on fait simplement mijoter la viande, l'eau et les assaisonnements dans une marmite. Certaines ménagères aiment mieux faire revenir l'oignon et la viande dans du gras avant d'ajouter l'eau. Tout cela est matière de goût. Souvent on ajoute au mélange une petite pomme de terre râpée ou hachée, ou encore de la mie de pain. Ceci a pour effet de lier la viande et de l'empêcher de s'égrener sur la fourchette.

Une dernière idée avant de vous mettre à la tâche. Les tourtières se congèlent très bien et sont encore meilleures une fois réchauffées. Vous pouvez donc en faire cuire plusieurs dans des assiettes à tartes ordinaires ou de papier d'aluminium. Une fois refroidies, congelez les tourtières rapidement, puis enveloppez-les dans des feuilles de plastique, d'aluminium épais, de cellophane ou de papier à congélation. Pour les empêcher de s'endommager, vous pouvez les déposer ensuite dans des boîtes ou les recouvrir d'assiettes de carton renversées avant de les envelopper et de les remettre à congeler.

La Section des consommateurs vous envoie, avec ses voeux de Noël, la recette suivante:

Tourtières

- 3 livres de porc maigre haché
- $\frac{3}{4}$ à 1 tasse d'eau bouillante
- $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ tasse d'oignon haché
- $\frac{1}{2}$ c. à table de sel
- $\frac{1}{8}$ de c. à thé de poivre
- 1 pomme de terre hachée (facultatif)

Placer la viande dans un chaudron, ajouter l'eau bouillante; laisser mijoter 5 minutes. Ajouter l'oignon, les assaisonnements et la pomme de terre. Continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit blanche, environ 30 minutes. Refroidir, dégraisser et vérifier l'assaisonnement. Enfermer la viande dans des abaisses de pâte brisée et cuire à four très chaud (425° F.) environ 30 minutes ou jusqu'à ce que bien doré. 3 tourtières de 9 pouces.

* * *

La pomme . . . fruit de Noël

La pomme, notre fruit national, devient une décoration typiquement canadienne au temps des Fêtes. Ce fruit rouge vif à chair d'un blanc neigeux est l'ingrédient par excellence de garnitures et de mets de Noël attrayants. Quelques idées à ce sujet sont envoyées par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les pommes-décorations

Un centre de table aussi simple que gai se dresse en un tournemain avec des pommes bien rouges et quelques branches de sapin.

N'oubliez pas que les pommes-chandeliers peuvent être tout à fait charmants. Evidez les pommes, versez un peu de cire fondue à l'intérieur avant d'y insérer des chandelles blanches ou de couleur. Si désiré, piquez les pommes de quelques clous de girofle.

Pour égayer les bas de Noël des enfants, un joli Père Noël peut être fabriqué d'une pomme garnie d'yeux et de moustaches de feutre blanc et surmontée d'un bonnet de feutre blanc et surmontée d'un bonnet de feutre ou de papier.

Un autre Papa Noël jovial et rondelet a une tête et des bras dodus en guimauve, fixés à une pomme rouge clair. Ses yeux vifs (des clous de girofle) et sa moustache ouatée en font un petit monsieur bien sympathique.

Les boissons aux pommes

Un délicieux punch chaud au jus de pomme . . . voilà l'apéritif idéal des grands froids d'hiver. Faites mijoter le jus de pommes avec du clou de girofle, de la cannelle, du sucre et des tranches de citron. Versez dans un bol à punch, garnissez de tranches de pommes non pelées, piquées de clous de girofle (voir la recette ci-dessous).

Un autre coquetel délicieux est composé de jus de pomme mêlé à du jus d'atocas ou des atocas passés au tamis.

Hors-d'oeuvres et salades

Au centre d'un plateau de hors-d'oeuvres, placez une jolie pomme rouge hérissée de cure-dents. Les invités s'en serviront pour piquer du fromage coupé en dés, des olives, des crevettes, etc.

Lors de vos réceptions des Fêtes, les amateurs de pommes auront plaisir à tremper des pommes non pelées, coupées en minces tranches ou en dés, dans la sauce trempette que voici: fromage à la crème ou crème sure commerciale, fromage bleu émietté, un peu de crème de table, le tout mêlé jusqu'à ce que lisse.

Comment apprêter les restes de dinde de Noël?

Rien de plus attrayant qu'une salade composée de dinde, de pommes non pelées et de céleri coupé en dés, de noix hachées et de mayonnaise. La garniture sera une jolie fleur de Noël dont les pétales sont des minces tranches de pomme rouge disposées en cercle.

Enfin, une salade en gelée délicieuse peut être apprêtée avec du jus de pomme et d'atocas (voir la recette ci-dessous).

Jus de pomme épicé

- 10 tasses de jus de pomme
- 15 clous de girofle
- 4 bâtons de cannelle (2 à $2\frac{1}{2}$ pouces de long chacun)
- $\frac{1}{4}$ de c. à thé de muscade
- 2 à 3 c. à table de sucre
- 2 citrons

Mettre les 5 premiers ingrédients dans une casserole. Enlever le zeste du citron et couper le citron en tranches minces. Ajouter le zeste et les tranches de citron aux autres ingrédients. Amener à ébullition, réduire la chaleur, couvrir et laisser mijoter pendant 15 minutes. Couler le jus à travers un coton à fromage. Servir chaud, ou refroidir et servir froid. Garnir de tranches de pommes non pelées; il est amusant de les voir flotter à la surface. 16 à 18 portions (à peu près 9 tasses).

Salade de Noël

- 2 tasses d'atocas
- $2\frac{1}{2}$ tasses de jus de pomme
- 2 c. à table de gélatine
- $\frac{3}{4}$ de tasse de sucre
- 1 pincée de sel

Faire mijoter les atocas dans 1 tasse de jus de pomme jusqu'à ce que les atocas soient tendres, environ 5 minutes. Faire gonfler la gélatine dans $\frac{1}{2}$ tasse de jus de pomme. Passer les atocas au tamis, y ajouter le reste du jus de pomme, le sucre et le sel. Amener à ébullition, ajouter la gélatine et brasser pour dissoudre celle-ci. Verser dans un grand moule ou dans des moules individuels et faire prendre au froid. Garnir si désiré de fromage à la pie (cottage) ou de mayonnaise. 6 à 8 portions.

* * *

Pâte "feuilletée" en un rien de temps

La pâte feuilletée est un des délices de la cuisine française. Malheureusement sa préparation est longue et assez difficile. Une alternative au temps des Fêtes, c'est une pâte facile d'apprêt mais plus feuilletée que la pâte brisée ordinaire.

Les feuilletés de Noël sont des pâtisseries mignonnes et succulentes dont la pâte est composée non seulement de farine et de beurre mais aussi de crème sure commerciale. Elles seront idéales pour les réceptions des Fêtes.

Feuilletés de Noël

- $1\frac{1}{2}$ tasse de farine tout-usage tamisée
- $\frac{1}{4}$ de c. à thé de sel
- 1 tasse de beurre froid
- $\frac{1}{2}$ tasse de crème sure commerciale
- gelée ou confiture de fruits rouges

Mêler la farine et le sel. Couper le beurre dans la farine jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure grossière. Ajouter la crème sure et mêler légèrement jusqu'à obtention d'une pâte légère. Former la pâte en 2 boules, envelopper de papier ciré et réfrigérer jusqu'au lendemain.

Abaisser la pâte sur une surface légèrement enfarinée, à une épaisseur de $\frac{1}{8}$ de pouce. Détailler en rondelles de 1 à 2 pouces de diamètre. Découper un petit rond au centre de la moitié des rondelles et placer celles-ci sur les autres rondelles.

Faire cuire sur une tôle à biscuits non graissée à four modéré de 350° F., 20 à 25 minutes. Refroidir, remplir les dépressions de gelée ou de confiture. $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{2}$ douzaines.

* * *

Les biscuits de Noël

Les visites familiales du temps des Fêtes sont une occasion joyeuse de servir une variété de biscuits riches et croustillants. Les biscuits "réfrigérateur" sont tout indiqués pour la Noël car vous pouvez préparer la pâte d'avance, la réfrigérer ou la congeler, puis trancher les biscuits au fur et à mesure selon vos besoins.

La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada a mis au point une recette délicieuse de biscuits "réfrigérateur". La voici:

- $\frac{2}{3}$ de tasse de beurre
- $\frac{1}{2}$ tasse de cassonade
- $\frac{1}{2}$ tasse de sucre
- 1 oeuf
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de vanille
- $2\frac{1}{2}$ tasses de farine tout-usage tamisée ou $2\frac{3}{4}$ tasses de farine à pâtisserie
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de poudre à pâte
- $\frac{1}{4}$ de c. à thé de soda
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de sel

Défaire le beurre en crème. Ajouter graduellement le sucre et la cassonade, puis l'oeuf et la vanille et enfin, le reste des ingrédients tamisés ensemble. Former la pâte en rouleaux d'un diamètre de $1\frac{1}{2}$ pouce. Envelopper de papier ciré et réfrigérer pendant plusieurs heures. Trancher mince et faire cuire sur une tôle non graissée, à four modérément chaud (375° F.) jusqu'à ce que légèrement dorés, environ 7 à 8 minutes. 6 douzaines.

Variations

1. Ajouter à la pâte 1 tasse de cerises confites hachées ou $\frac{1}{2}$ tasse de cerises confites et $\frac{1}{2}$ tasse d'amandes hachées.
2. Incorporer à la pâte 1 carré d'une once de chocolat non sucré, fondu et 2 c. à table de lait.
3. Demi-lunes: Couper un rouleau au chocolat et un rouleau blanc en deux sur la longueur. Badigeonner les surfaces coupées de lait chaud. Presser ensemble une moitié blanche et une brune. Envelopper et refroidir.
4. Arlequins: Couper un rouleau blanc et un autre au chocolat en quartiers sur la longueur. Badigeonner les surfaces coupées de lait chaud et presser ensemble 4 quartiers en alternant les couleurs.
5. Rubans: Former des rectangles de pâte de 8 x 1 x 2 pouces. Couper en 3 sur la longueur, badigeonner chaque rang de lait chaud. Etager en alternant le blanc et le brun.
6. Spirales: Abaisser une partie de la pâte de chaque couleur en 2 minces rectangles de même dimension. Badigeonner la pâte blanche de lait chaud, recouvrir de pâte au chocolat et rouler comme pour un gâteau roulé.

* * *

Pâtisseries au beurre rien de meilleur

L'hospitalité règne au temps des Fêtes! La maîtresse de maison est fière de servir des petits plats de sa confection, tous plus succulents les uns que les autres. Grands et petits rêvent de pâtisseries tendres, croustillantes, riches et légères à la fois. Bien sûr, leur saveur délicate sera assurée grâce à l'emploi des ingrédients de première qualité, y compris le beurre.

Le beurre est délicieux, c'est entendu. Pour le conserver ainsi le plus longtemps possible, la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous donne les conseils suivants:

Gardez le beurre au réfrigérateur, soit dans une section spécialement conçue à cet effet ou dans un plat-couvert. Ainsi vous empêcherez le beurre d'absorber les odeurs des aliments autour de lui: fromage, oignons, fruits, etc.

Doit-on laisser le beurre longtemps à découvert à la température de la pièce? Ce n'est pas à conseiller, car la lumière et la chaleur peuvent altérer le goût fin de ce produit. Quelques minutes hors du réfrigérateur suffisent pour que le beurre se tartine facilement.

Le gâteau aux fruits pour Noël

A peine avons-nous procédé aux multiples opérations domestiques qu'entraîne chaque année le passage de la saison chaude à la saison froide, que déjà Noël s'annonce à l'horizon de la vie familiale. Il n'est pas trop tôt pour y songer si l'on sait que certaines des friandises qui figureront sur la nappe des réceptions se préparent longtemps à l'avance et se bonifient avec le temps. Parmi celles-ci, tout de suite nous pensons au traditionnel gâteau aux fruits.

La tradition de servir le gâteau aux fruits comme gâteau de Noël remonte assez loin en arrière et son origine se perd dans les brumes du temps et de la légende. Il semble bien qu'elle nous vienne de la joyeuse Angleterre où, bien avant le 17e siècle, d'après une version non contrôlée, la célébration profane de Noël était couronnée d'un plat somptueux appelé "frumenty". Il s'agissait en l'occurence de blé bouilli jusqu'à éclatement, puis refroidi, égoutté et bouilli de nouveau avec du lait et des jaunes d'oeufs. Avec les années, des cuisiniers inventifs y ajoutèrent d'autres ingrédients de base, des fruits séchés, des épices, des aromates, etc., pour en venir finalement au plat connu sous le nom de "plum pudding", ancêtre et proche parent du gâteau aux fruits de Noël.

Mais bien d'autres pays se réclament de la tradition du gâteau de Noël comme faisant partie de leur folklore national. Une légende venue du Danemark raconte qu'un visiteur de Noël qui repart sans avoir goûté au gâteau traditionnel, ramène avec lui toute la joie de Noël qui habitait la maison de son hôte. Et celle-ci encore: pour douze mois de bonheur dans l'année qui vient, il faut manger un morceau de gâteau dans douze maisons différentes entre Noël et le Jour de l'An.

Chez nous toujours aussi vivante est la coutume de servir le gâteau aux fruits aux repas de gala des Fêtes. Il peut varier dans la forme ou la présentation: il sera plus ou moins foncé suivant les préférences, plus ou moins léger ou fruité, servi avec ou sans glaçage, entier ou en tranches dans un plateau. Mais il reste toujours un élément de base des desserts du temps des Fêtes. Cuit à l'avance, bien conservé, il est la solution à portée de la main pour improviser des goûters aux "survenants" de toute heure, entre Noël et le Jour de l'An.

Voulez-vous innover cette année? Voulez-vous servir à vos convives habituels un gâteau aux fruits à la saveur rafraîchissante et inédite? Voulez-vous épater vos invités d'une première fois? C'est à cela que je songeais, aux secrètes et légitimes ambitions de l'hôtesse pour qui les festivités de Noël représentent non seulement un surcroît de travail, mais également un défi à son habileté et à son imagination. Dans cette vue, j'ai préparé pour vous le "Gâteau aux fruits aux abricots". Un coup d'oeil sur la seule recette vous en dira beaucoup de bien déjà. Et quand vous l'aurez essayée, là alors . . . Personnellement, je vous recommande l'idée des petits gâteaux miniatures, c'est pratique et attrayant à souhait!

Gâteau aux fruits aux abricots

"Un gâteau léger aux fruits, à saveur acidulée d'abricots et parsemé d'amandes rôties et de noix de coco râpés".

- 1/3 lb d'abricots séchés
- 1/4 de lb d'amendes écalées
- 2 tasses de raisins blancs
- 1 tasse d'écorce d'orange confite
- 1 tasse de coco râpé
- 3 tasses de farine tout usage pré-tamisée Robin Hood
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 3/4 de tasse de beurre
- 1/2 tasse de sucre
- 3 oeufs
- 1/2 c. à thé d'essence de vanille
- 1/2 c. à thé d'essence d'amande
- 1 tasse de confiture d'abricots
- 1/4 de tasse de jus d'abricots

Graisser 2 moules à pains de 8½" x 4½" x 2½". Tapisser de papier brun épais et graisser de nouveau.

Rincer les abricots, couvrir d'eau et faire bouillir 5 minutes, goutter et hacher grossièrement les amandes avec leur peau. Rôtir au four jusqu'à doré. Mélanger les abricots, les amandes, les raisins, l'écorce d'orange et le coco râpé. Mesurer la farine (sans la tamiser) et la verser sur un papier ciré. Ajouter la poudre à pâte et le sel et bien mêler.

Défaire le beurre en crème avec le sucre. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant bien après chaque addition. Aromatiser.

Ajouter les ingrédients secs alternativement avec la confiture et le jus d'abricots, commençant et finissant avec les ingrédients secs.

Incorporer les fruits et les noix.

Répartir la pâte également dans les moules préparés.

Cuire à 300° F. pendant 2 à 2¼ heures. Déposer une lèchefrite d'eau au fond du four durant la cuisson.

Retirer les gâteaux des moules et laisser refroidir sans retirer les papiers. Quand les gâteaux sont complètement refroidis, les envelopper dans le papier d'aluminium et les conserver au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Donne 2 gâteaux aux fruits de 2 lbs.

Gâteaux aux fruits miniatures: Déposer des petites cassolettes en papier dans des moules à muffins. Remplir chacune aux ⅞ avec la pâte à gâteaux aux fruits. Cuire à 350° F. environ 30 minutes.

Donne 4½ douzaines de gâteaux miniatures.

Comment conserver le gâteau aux fruits

Conserver le gâteau aux fruits dans son emballage jusqu'au moment de s'en servir.

Pour une conservation de courte durée (quelques semaines ou moins) envelopper le gâteau dans un linge sec et propre et arroser de temps à autre avec quelques goutes de brandy, de rhum, de jus de pommes ou de cidre pour lui garder sa fraîcheur. Recouvrir entièrement de papier d'aluminium.

Pour une conservation prolongée (plusieurs mois), envelopper le gâteau dans un linge propre humide et déposer dans un contenant hermétique en métal. Humecter régulièrement le linge avec du brandy, du rhum, du jus de pommes ou du cidre. On peut aussi perforer le gâteau avec une aiguille à tricoter et y injecter le liquide par un entonnoir.

On peut conserver le gâteau aux fruits presqu'indéfiniment au congélateur, à condition qu'il soit enveloppé dans du papier spécial à congélation. A 0° F. le gâteau peut se conserver jusqu'à 1 an.

Comment tailler le gâteau aux fruits

Le secret pour tailler le gâteau aux fruits, sans l'écraser ou l'émietter, est d'utiliser un couteau chaud et bien aiguisé avec un gâteau froid. De préférence, le gâteau sera réfrigéré avant d'être taillé. Avec un couteau bien droit, à lame lisse et non édentée, passée à l'eau chaude avant chaque tranche, tailler le gâteau d'un mouvement de scie. Ne pas couper trop mince, surtout si le gâteau est riche en fruits. Si le gâteau est taillé à l'avance, disposer les tranches sur un plateau, couvrir d'un linge humide et garder au frais.

Rita MARTIN,
Robin Hood Flour Fills Ltd.

Billet du vendredi

CE JEAN COCTEAU QUI FUT TOUJOURS JEUNE

Spécial à La Liberté et le Patriote

L'enfant terrible n'est plus.

Celui qui pratiquait le grand écart dans le roman, avant de signer de son nom des ballets de l'Opéra, endossait les impostures de Thomas, d'un Thomas de son invention et peu convaincant, voulait nous amuser des extravagances des **Mariés de la Tour Eiffel, vient de mourir à 74 ans.**

Il s'appelait Jean Cocteau et il n'était plus de la première jeunesse, même si Marcel Azaïs, peut-être le critique le plus lucide de son temps, voyait en lui le collégien éternel.

Le même Azaïs, qui était de son âge — un an de plus — n'hésitait pas à l'appeler **jeune homme de 1920,** sachant qu'il avait vu le jour en 1889.

Au vrai, Cocteau aura toujours été trop jeune.

Sans doute est-il permis à une femme d'être laide, mais elle ne doit pas exagérer.

Cocteau aura exagéré pour sa part, essayant de laisser croire qu'il restait jeune à plus de septante années, comme dirait un Allemand de bonne compagnie.

• • •

Il n'était pas pour cela démuni, ni dépourvu.

Au contraire, il était riche de dons, celui de la poésie, entre autres, flottant sans cesse autour de lui.

Sa poésie ne ressemble à aucune autre, mais elle se trouve dans son roman, son théâtre, les textes qu'il donna au cinéma, les fantaisies ailées qu'il traduisit en spectacles de ballets.

Détail curieux, c'est peut-être dans ses poèmes que la poésie est le moins apparente.

Mais c'était à prévoir de la part de Cocteau, qui ne voulait rien faire comme les autres.

Il y réussit sa vie durant, mais il évolua, s'humanisa, cessa de se donner comme une sorte de phénomène à exemplaire unique.

Vers le milieu de sa carrière, il paraissait avoir retrouvé le sens d'une langue non alambiquée, le goût d'une certaine mesure, même un grain de sagesse.

Ce qui ne lui allait pas plus mal qu'une livrée de commande, qui n'était pas à la taille d'un homme se voulant normal.

Il trompa longtemps, se trompa lui-même, voulut échapper au conformisme bourgeois en tombant dans celui des artistes se voulant autres qu'ils ne sont: l'excentricité.

• • •

Cocteau a pour lui l'excuse d'être intelligent, à un degré remarquable.

Ce qui ne lui donne pas des idées.

Il comprend tout et il comprend vite, mais il ne crée guère, le fonds étant chez lui plus mince et pauvre que la forme.

On a dit de lui qu'il s'était mis à la remorque des créateurs qui lui plaisaient le plus: Edmond Rostand à ses débuts, la comtesse de Noailles, Guillaume Apollinaire, Robert de Montesquiou.

Ajoutons, pour bonne mesure, Picasso, Stravinski, Henry Bataille.

Ces noms indiquent son éclectisme en même temps que ses incertitudes, l'hésitation foncière en lui, son inaptitude à foncer, aller de l'avant, non seulement pour prendre figure de chef de file, mais l'être.

Rappelons, à son propos, ceux d'André Rousseaux:

"On a comparé M. Cocteau à un tambour-major, qui suit par devant, en exécutant ses jongleries, le régiment qu'il semble guider: on a écrit aussi, (c'est M. André Rouveyre), qu'il est une **collection de reflets.**"

Jugements sévères, plutôt justes.

Puisse le défunt, au paradis que nous lui souhaitons, trouver sa réelle mesure.

L'ILLETTRE.



Les modèles sans souci qui sont de mise partout et ne se froissent pas, sont ordinairement coupés dans du jersey d'Arnel. Cette création de la collection de villégiature Harold Williams photographiée à la Barbade est à jupe à plissé permanent et corsage en un imprimé fleuri très pimpant.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

C'est de l'orgueil mal placé, ou de la vanité toute pure, ou encore un amour-propre démesuré qui nous fait toujours porter sur un autre la cause de la faute que nous avons commise. Comme si nous étions infaillibles, comme s'il n'y avait que nous qui ne pouvions jamais faire d'erreur! Si nous apprenions à accepter simplement nos torts, sans les exagérer ni les excuser, la vie serait infiniment moins compliquée. Si les parents avaient la sagesse de faire comprendre à leurs enfants qu'il est plus noble et plus beau d'admettre qu'ils se sont trompés. Peut-être faudrait-il que les parents admettent d'abord, devant leurs enfants, qu'eux aussi peuvent se tromper . . . Ils descendraient de leur piédestal mais ils se montreraient plus humains et plus compréhensifs.

◆ ❊ ◆

Lu dans un roman policier:
Le bandit, atteint d'une balle, se tenait le coude à deux mains.

◆ ❊ ◆

Pour éviter que les boutonnières de vêtements réalisés au tricot ne s'élargissent au lavage, prendre la précaution de les coudre au préalable avec un fil blanc. Celui-ci les tiendra en forme.

◆ ❊ ◆

Le foie du porc peut être sauté, rôti ou braisé. Il se prépare aussi en pâté, qu'on sert chaud ou froid. Sa saveur un peu prononcée fait qu'on ne l'aime pas. On ferait bien cependant de s'entraîner à manger du foie de porc, car il est riche en fer et coûte meilleur marché que le sieur foie de veau.

◆ ❊ ◆

Une cuillerée à thé de jus de citron dans une petite tasse de café noir guérit du mal de tête bilieux.

◆ ❊ ◆

Il y avait un paroissien très pieux qui, à l'église, joignait les mains tellement fort qu'il n'arrivait plus à les ouvrir au moment de la quête.

◆ ❊ ◆

Saviez-vous que le thé fut introduit pour la première fois dans la société anglaise en 1660, par la reine Catherine, épouse de Charles Ier. Le prix d'une livre de thé équivalait alors à neuf mois de salaire d'un ouvrier moyen.

◆ ❊ ◆

L'ivrognerie flétrit la jeunesse et précipite l'homme dans la tombe bien avant le terme assigné par la nature.

◆ ❊ ◆

Les cuirs fragiles se nettoient avec une gomme douce et parfaitement propre ou simplement à l'eau et au savon.

◆ ❊ ◆

Le candidat: "Je voudrais entrer dans l'armée mais je suis myope."

Le sergent: "T'en fais pas; on va te mettre en avant, tu manqueras rien."

◆ ❊ ◆

L'exercice en plein air vous garde en bonne santé en hiver comme en été. Le patinage, le hockey et le ski sont des sports d'hiver idéaux, mais si vous ne pouvez vous livrer à ces sports, faites de longues marches rapides chaque jour.

◆ ❊ ◆

Ce qu'on dit: J'aime le horseradish sur mon boeuf.

Ce qu'on doit dire: J'aime le raifort sur mon boeuf.

Le Noël des enfants chez Carling de Winnipeg

Les plus belles décorations de Noël à Winnipeg cette année se trouvent sur les terrains de la distillerie Carling (Manitoba) Ltée, à l'angle des rues Redwood et Main.

Le décor spécial pour les jeunes animé par des personnages de contes de fée comprend un château de 25 pieds de hauteur décoré de poussière de diamants et habité par des lutins. Ce magnifique château a été ajouté cette année aux décorations originales de $25,000.

Cette année, comme par le passé, des centaines de jeunes et même des moins jeunes visitent ce "coin" de Noël dans la capitale manitobaine. Il n'y a aucun frais d'admission et on a aménagé un plus grand lot de stationnement.

Aurons-nous un Noël chrétien?

Le point d'interrogation à la suite de ce titre, c'est notre temps mauvais qui l'impose.

Noël est d'essence chrétienne, il est le christianisme et l'esprit chrétien naissant.

Qui le fait non-chrétien? C'est nous.

Chrétien, Noël ne l'est pas quand il n'est pas préparé selon le plan de Dieu et la pensée de l'Eglise.

Noël chrétien, intimement chrétien, est le chef-d'oeuvre de notre volonté. Il peut ne rien perdre de son caractère, parce qu'il rappelle un fait indéniable et plus grand que l'histoire simplement humaine. Mais s'il n'est l'invité des âmes, il n'est plus rien pour ces âmes. Alors, parler de la joie de Noël, quand on a le coeur pris aux choses de l'orgueil, du plaisir et du vice, c'est parler de langue du blasphème.

Il est, en effet, un Noël de façade, le Noël des souhaits et des cartes de souhait, le Noël des sapins lumineux, le Noël des mangeailles familiales. Ceci, c'est le dehors. Comme valeur spirituelle, ça n'a pas plus d'importance qu'une montre de magasin. On sent là un égoïsme qui profite de certaines dates pour s'engraisser et se réjouir. Qu'on n'y voie pas ce que nous appelons un Noël chrétien.

Pire est le Noël passé loin de l'église et du foyer, le Noël de ces messes de minuit auxquelles on assiste pour n'avoir pas à se lever pour les offices trop matinaux, et surtout pour continuer comme sans remords ses petites débauches. Honteux, le Noël voué aux amusements, aux sorties, aux lectures, qui portent chacun et chacune leur condamnation. Le beau Noël dont ces gens-là parlent est une insulte à l'esprit chrétien de Noël.

L'esprit chrétien de Noël, voici qu'on en a de plus en plus peur. Cet esprit est celui de l'humilité, de l'obéissance et de la pauvreté divinisée. Et tout cela nos païens baptisés le maudissent sous le nom de souffrances, de sacrifices, de contraintes. Pour les "autres", ce ne peut être qu'excellent, mais pour eux, jamais. Et ils se disent ou se croient les frères de cet enfant qui est un Dieu, et de ce Dieu qui vient à eux sous les traits des vertus qu'ils détestent le plus. L'esprit de Noël, c'est pourtant et rien de plus que l'esprit chrétien. C'est l'incompréhensible pour les disciples de nom seulement.

Je l'avoue: ce ton pessimiste ne plaît pas à tous les lecteurs; voir la vérité avec cet accompagnement d'ombres n'est guère réjouissant. Pourquoi, dira-t-on, ne pas plutôt louer la ferveur des bons chrétiens? — C'est déjà fait, il nous semble, et depuis qu'il y a de vrais chrétiens en ce monde. L'Eglise n'y manque pas qui se penche sur les mérites de chacun de ses fidèles. La société chrétienne fait elle-même le partage des bons et des méchants, des faibles et des forts, des sycophantes et des sincères. Mais, en même temps, l'Eglise et la société s'inquiètent des conquêtes du mal, en dénoncent la venue et les progrès, et toutes deux remplissent ce ministère avec une énergie et une constance qui ne varient jamais et n'excusent personne. La vérité libère les bons en éclairant les pervers; n'allons pas suspendre le cours de ses bienfaits. Or, la vérité, c'est qu'aujourd'hui l'esprit chrétien s'en va et la plus grande fête chrétienne de l'année n'est pour un grand nombre qu'un jour comme un autre: lisez, un jour perdu pour Dieu et pour eux-mêmes. Voilà pourquoi il ne faut jamais se lasser de sonner l'éveil, d'exciter les courages, de soutenir les bons, comme y réussit la dénonciation sans pitié de l'esprit satanique s'attaquant sans cesse, avec trop de collaborateurs, parmi les signés du signe de la croix, à détruire l'esprit de Noël en détruisant la fête elle-même. C'est laisser entendre que tant que l'enfer minera ainsi nos croyances et nos traditions, ceux qui ont l'assurance que le bonheur de l'individu, de la famille et de la société trouve sa source dans le mystère d'un Dieu naissant pauvre et souffrant, ceux-là n'ont pas le droit de se taire.

VIATOR.

Que donnerons-nous?

A la jeune fille

Un bon livre.
Des bas de soie (on n'en a jamais trop).
Fer à repasser de voyage.
Sac du soir.
Un abonnement à une revue ou un journal.
Forfait chez un coiffeur ou institut de beauté.
Plateau de petit déjeuner.
Lampe de chevet.
Robe de chambre.
Série de ciseaux.
Différents nécessaires (à coudre, à repriser, etc.).

A la maîtresse de maison

Série de billets de concerts de célébrités ou billets de théâtre.
Bijoux de fantaisie (on n'en a jamais trop).
Sac de cuir.
Toque et manchon.
Etuis, petites boîtes de fantaisie pour le sac — à timbres, épingles, voire pilules.

A un ami

Feuilles ou cahier de musique.
Grand foulard de soie.
Porte-clefs.
Coussin commode.
Tire-bouchon automatique.
Rasoir électrique.
Chaussures d'appartement.
Presses cravates.
Sac à éponge en chintz imperméable.
Porte-billets.

A celui qui a déjà tout

Livres, revues, etc.
Porte-cartes.
Disques.
Stylo — genre remplissage à longue échéance.
Cendrier-mortier de verre avec un pilon pour écraser les bouts de cigarettes.
Livre d'adresse de téléphone.
Buvard-horloge.
Gants d'auto.



Q. — Je suis un jeune professionnel, exerçant ma profession dans ma ville natale où j'habite encore avec mes parents. Il y a six mois, environ, j'ai rencontré une jeune fille charmante chez des amis. Je la fréquente régulièrement depuis ce temps et nous nous aimons. Mes parents l'ont rencontrée et revue à plusieurs reprises, surtout au cours de l'été et semblaient l'estimer et même avoir déjà une certaine affection pour elle. Or, elle vient de nous apprendre à tous, qu'elle est orpheline depuis sa plus tendre enfance et qu'elle a été adoptée par ceux qu'elle considère ses parents. A moi, cette révélation n'a fait aucune différence, mais mes parents en font une véritable maladie, surtout depuis qu'ils savent que j'ai l'intention de l'épouser au printemps ou à l'été. Cette jeune fille est honnête et bonne, elle a reçu une très belle éducation et se dévoue pour ses parents adoptifs comme peu d'enfants que je connaisse. Comment oser prétendre que, parce qu'elle n'a pas connu ses parents naturels ou surtout, parce que mes parents ne les ont pas connus, son caractère ou sa nature même soient changés? Les seuls parents qu'elle ait connus sont des gens très respectables, honnêtes, travailleurs et leur niveau social vaut certainement le nôtre. Il lui est sans doute supérieur. J'ai tout dit à mes parents; ils ne veulent rien entendre et je crains que si j'épouse cette jeune fille et que nous restions ici, ils lui rendent la vie misérable. Croyez-vous que des parents ou tout autre personne, d'ailleurs, aient le droit d'agir ainsi? Il me semble que c'est là le comble de l'injustice et j'ai déjà fait des projets pour quitter ma ville et m'en aller ailleurs avec mon épouse. Croyez-vous que j'aurais tort? Votre opinion, s'il vous plaît.

Accablé.

R. — Il est tragique que "du bon monde" comme vos parents et bien d'autres, croyez-moi, ne s'arrêtent pas à penser qu'il n'y a pas de déshonneur d'être orphelin ou orpheline ni même et surtout d'être un enfant "trouvé". Dans le premier cas, à qui la faute? Dans le second, ce n'est certainement pas le malheureux enfant qui est à blâmer. Il n'a pas demandé de naître. Des gens qui se disent honnêtes, qui se disent chrétiens, devraient être les premiers à ouvrir leurs coeurs et leurs bras à ceux que la Providence place sur leur chemin. De plus, comme dans le cas présent, lorsque des gens de coeur ont adopté et bien élevé une enfant telle que votre future fiancée, ils devraient en remercier le Ciel et assurer cette dernière qu'en vous épousant, elle aura une autre famille bien à elle. Parlez de nouveau à vos parents, essayez d'obtenir l'appui de personnes qu'ils connaissent bien et qu'ils respectent, qui connaissent votre amie et sa famille. Si rien n'y fait, puisque vous avez près de trente ans, continuez à faire vos projets pour aller vous installer ailleurs avec votre épouse. Faites comprendre à vos parents que vous le ferez avec regret et qu'au lieu de gagner une fille, ils perdront au moins la présence de leur fils. Ce serait pénible que non seulement vos parents, qui sont dans le tort, mais ceux de la jeune fille, dont vous ne me dites pas l'opinion, soient privés de leur enfant. En passant, à tous ceux qui par envie, jalousie ou simple méchanceté ont nui à la réputation des jeunes dans de telles circonstances, surtout à celle des jeunes filles, car c'est surtout à elles qu'on semble en vouloir, prenez garde. L'injustice est une chose très grave et ceux qui s'en rendent coupables se font généralement plus de mal qu'aux autres. J'espère que vous pourrez arranger les choses à l'amiable, mais de toute façon, je vous souhaite le bonheur avec votre gentille amie.

☆ ☆ ☆

R. — **A abandonnée.** Ce jeune homme ne vous aime pas du tout, mais il est égoïste et jaloux au point même de pouvoir souffrir de vous voir vous amuser avec un groupe de jeunes ou même être fréquentée par un autre. N'acceptez plus ses retours opportuns pour lui mais nuisibles pour vous. Renvoyez-le une fois pour toutes et faites de nouvelles connaissances parmi lesquelles vous rencontrerez sûrement un homme qui saura vous apprécier.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

. . . Oui, il le contemplait le vieux pays de son enfance, buvant le vent qui passait, enfouissant au plus profond de son âme les moindres détails de cette terre qu'il retrouvait comme on retrouve une vieille amie, avec une pointe d'émotion au fond du coeur et des mots de regret au bord des lèvres.

Mrs. Fergusson voulut se retirer pour ne pas troubler sa contemplation mais le plancher craquant sous ses pieds fit tourner la tête à Sander.

— Ah! c'est vous, Mrs. Fergusson, dit-il. Puis, venant à elle:

— Régy est-il endormi?

— Non, mais il est bien sage dans son lit.

— C'est un brave petit bonhomme dont vous aurez lieu d'être fière plus tard.

— Son père désire qu'il soit officier, comme lui.

Sander baissa la tête un instant, puis, la relevant, il parut sonder l'horizon assombri.

— Mon père n'aurait jamais imaginé de faire de ses fils des soldats, dit-il gravement.

— La carrière est noble, docteur van Duren.

— En êtes-vous certaine, Mrs. Fergusson.

— Mon père était colonel.

— Et le père de votre mari était aussi officier, n'est-ce pas?

— Oui, docteur.

— C'est bien ce que je pensais.

Elle fit quelques pas puis, s'arrêtant près de lui, elle osa demander:

— Mais vous, docteur, n'allez-vous pas prendre les armes pour votre pays quand vous aurez rallié votre ferme à Neu Halle?

Il la regarda longuement, le front plissé, une nuance d'étonnement au fond de ses yeux clairs.

— Vous avez pu croire cela, Mrs. Fergusson?

— Sans cette intention, seriez-vous ici?

Il posa les mains sur la balustrade en bois de teck qui fermait la véranda et, d'une voix plus sourde:

— Je suis médecin, Mrs. Fergusson, je guéris et je ne tue pas.

Elle baissa le front, subitement confuse.

— Pardonnez-moi, docteur van Duren, je ne suis qu'une . . .

Il l'interrompit vivement et, osant pour la première fois poser la main sur celle de la jeune femme:

— . . . qu'une maman, Mrs Fergusson.

Puis, fraternellement, il ajouta:

— Allez vous reposer maintenant, nous accomplirons demain notre dernière étape et je crains qu'elle ne soit fatigante.

Elle sourit avant de le quitter:

— Régy et moi nous ne vous oublierons pas quand vous serez dans le nord, docteur.

Merci de ces mots gentils, Mrs. Fergusson . . . Bonsoir!

— Bonsoir, docteur van Duren.

Elle regagna sa chambre, le laissant seul sur la véranda. Il alluma sa pipe et, sûr de ne pouvoir trouver le sommeil, il s'installa dans un fauteuil en rotin tandis qu'autour de lui la petite ville s'endormait peu à peu, éteignant ses lumières comme on ferme les yeux. Bientôt, il n'y eut plus qu'une seule fenêtre éclairée, celle de l'hôtel; il n'y eut plus qu'un homme pour contempler les étoiles, lui . . . Mais il demeurait là, les yeux dirigés vers le nord, vers ce Veld où, il le savait, à cette même heure, des Boers, las d'avoir chevauché toute la journée, s'étendaient à même le sol pour dormir jusqu'à l'aube où ils se mettraient en selle de nouveau et reprendraient le combat de harcèlement qui était le leur . . . Et parmi eux, il y avait ses frères, Klaas, Erik et Johann, à moins que l'un d'eux n'eût rejoint leur père au-delà du monde, dans un royaume de paix éternelle où les hommes entrent sans fusil et sans haine . . . Comment l'accueilleraient-ils, lui qui ne revenait au pays qu'au moment où celui-ci était déjà tari dans ses sources vives, au moment où les meilleurs de ses fils étaient déjà couchés dans la terre du Veld?

Il secoua la cendre de sa pipe et, appuyant la tête au mur de l'hôtel, il ferma les yeux, non pour sommeiller mais pour penser encore . . . L'hôtelier moucha la lampe et la fenêtre s'éteignit. Il n'y eut plus d'autre clarté que celle de la lune et des étoiles . . .

Le major Fergusson se renversa dans son fauteuil et, d'un ton ennuyé:

— J'ai l'impression que vous allez commettre une folie, docteur van Duren.

Sander était debout devant la fenêtre et observait la petite ville de Johannesburg, débordante d'activité. Depuis que l'état-major en avait fait un centre de ravitaillement, le charroi militaire y affluait de toutes parts de sorte que Rangers et Scouts y grouillaient littéralement. Pour l'instant, il regardait la station de chemin de fer et le train de munitions sur le point de remonter vers le nord et dans lequel il avait décidé de prendre place afin de gagner Pretoria et Neu Halle.

— Je ne cours aucun risque, Major Fergusson, répliqua-t-il en quittant la fenêtre pour faire face à l'officier.

Celui-ci eut une moue dubitative.

— Ce n'est pas mon avis, docteur.

Sander s'approcha du bureau pour secouer la cendre de sa pipe dans le cendrier.

— Ne suis-je pas un Boer?

— Vous ne l'étiez pas aux yeux de vos amis de Londres, comment pouvez-vous prétendre l'être pour vos compatriotes alors que vous vous êtes désintéressé de "leur" guerre?

Sander eut un mouvement de surprise.

— Mon père a été tué dans leurs rangs!

— Mais pendant qu'il luttait et mourait pour le Veld, vous, son fils, vous étiez à Londres. De plus, vous ne revenez pas dans l'intention de faire le coup de feu parmi eux . . . Non, décidément, docteur van Duren, à votre place, je ne rentrerais pas à Neu Halle, du moins pour le moment.

— Je dois y rentrer, fit Sander simplement.

Le major Fergusson soupira. Ce n'était pas la première fois que, depuis l'arrivée du docteur à Johannesburg, il tentait de le dissuader d'accomplir son projet. Toujours, il s'était heurté au même refus articulé d'une voix ferme. Et si ce n'avait été la sympathie qu'il éprouvait pour van Duren, le fait que celui-ci avait soigné son fils sur le bateau et qu'il avait escorté sa femme depuis Capetown, il lui eût refusé purement et simplement le laissez-passer qui devait lui permettre de franchir les lignes britanniques ou tout au moins les avant-postes qui en tenaient lieu, là-bas, dans le Veld sauvage.

Il ouvrit un tiroir de son bureau, en tira un document qu'il tendit à Sander:

— Dans ce cas, que Dieu vous garde, docteur van Duren.

Ce dernier prit le papier, le glissa dans son portefeuille.

— Merci, major Fergusson.

Celui-ci haussa les épaules.

— Je vous devais bien cela après ce que vous avez fait pour ma femme et pour mon fils.

Sander regarda un moment son interlocuteur. Décidément, Fergusson lui plaisait beaucoup tant par son maintien sans affectation que par sa jeunesse, il avait à peine atteint trente-cinq ans. Et puis, il avait découvert en lui une nature loyale et franche, jointe à une réelle sensibilité, celle-ci lui ayant fait comprendre que Fergusson était militaire par tradition plutôt que par goût personnel.

Il tendit la main à l'officier.

— Alors . . . adieu, major Fergusson.

Ce dernier serra fortement la main offerte et, d'une voix un peu enrouée:

— Bonne chance, docteur.

Comme van Duren se dirigeait vers la porte, il le rappela:

— Si vous prenez ceci à tout hasard, dit-il en lui tendant un Colt.

Sander soupesa l'arme pendant quelques secondes puis, la déposant sur le bureau:

— C'est inutile, je n'en ferais rien.

— N'oubliez pas de prendre congé de ma femme et de Régy.

— J'y vais de ce pas, major, mais ne laissez pas partir le train sans moi.

— Soyez sans crainte, le mécanicien sifflera deux fois au moment du départ et vous aurez tout le temps de vous installer . . . Good luck, docteur van Duren.

— Encore merci, major, fit Sander en sortant.

Et se frayant un passage au milieu des soldats qui encombraient la rue, il s'en fut en direction du bungalow où l'officier avait logé sa famille, une habitation modeste dans laquelle Mrs. Fergusson avait réussi, en quelques jours, à introduire l'ordre et la fraîcheur qui témoignent partout d'une présence féminine. Elle s'était donné beaucoup de mal mais elle avait trouvé sa récompense le soir où, rentrant du bureau, son mari l'avait prise dans ses bras en disant: "Je n'aurais jamais cru possible de faire de ce bungalow ce que tu en a fait, chérie! . . .". Et, s'étant tourné vers Sander van Duren qui l'accompagnait, il avait ajouté: "N'ai-je pas raison, docteur? . . .". Celui-ci avait acquiescé avec un accent de sincérité sur lequel Mrs. Fergusson ne pouvait garder le moindre doute et, tandis qu'elle rougissait légèrement du compliment que lui avait adressé son mari, son doux visage s'était éclairé d'un grand bonheur et elle avait souri comme jamais Sander ne l'avait vue sourire.

Il s'arrêta sur le seuil et il s'apprêtait à frapper quand la porte s'ouvrit brusquement livrant passage à Régy qui se jeta littéralement à son cou en criant:

— Bonjour, docteur!

Sander le souleva de terre, le portant, pénétra dans le salon où Mrs. Fergusson semblait l'attendre, car elle ne parut nullement étonnée de sa visite. Elle prenait le thé avec son fils, comme d'habitude.

— Vous m'attendiez, Mrs. Fergusson? demanda-t-il.

— Harry m'avait dit que vous viendriez à trois heures.

— Quelle délicate attention de sa part, fit-il en déposant Régy dans un fauteuil et en s'asseyant lui-même.

Mrs. Fergusson lui tendit une tasse de thé.

— Harris a toujours été délicat, c'est une des raisons pour lesquelles je l'aime.

Elle prit place en face de lui, ravissante dans sa robe claire ornée de dentelle au corsage. Et tandis qu'il l'observait, Sander ne put s'empêcher de penser que si elle avait transformé le bungalow au point qu'on pouvait se croire dans un cottage des faubourgs de Londres, elle-même s'était métamorphosée depuis son arrivée. Ses yeux brillaient avec plus d'éclat et sa personne dégageait un charme plus tendre, charme dû au seul fait qu'elle avait repris sa place auprès de l'homme qu'elle aimait et dont elle avait été séparée trop longtemps.

Un silence s'était établi entre eux et ce ne fut que lorsque Sander déposa sa tasse de thé que Mrs. Fergusson le rompit en disant:

— Encore un peu de thé, docteur van Duren?

— Une tasse seulement, Mrs. Fergusson.

— Comment serez-vous prévenu de l'heure du départ?

— Le train sifflera deux fois.

Elle reposa la théière qu'elle recouvrit d'une marquise afin de la conserver au chaud.

(à suivre)

Vol. 51—No 36







Où est mon journal?

Comme d'habitude "La Liberté et le Patriote" ne paraîtra pas dans la dernière semaine de l'année, en date du 27 décembre.

Le dernier numéro de l'année sera, alors, celui du 20 décembre.

Les correspondants et secrétaires qui ont des événements à annoncer pour la première semaine de l'année prochaine doivent faire parvenir leur copie au plus tôt.

A remarquer que le premier numéro de 1964 sera publié le jeudi 2 janvier sans qu'il y ait livraison de courrier le Jour de l'An. Le courrier de cette semaine doit alors arriver plus tôt.

Lancée après entente entre les imprimeurs au Manitoba, la décision de ne pas publier les hebdomadaires à la fin de l'année se répand de plus en plus, et compte maintenant des revues comme "Life" parmi ses adeptes. Les raisons? Un congé pour le personnel, l'activité du temps des fêtes qui empêche les lecteurs d'apprécier la lecture, la disparition des annonceurs après l'effort de Noël et peut-être l'espoir de susciter parmi les fidèles cette question chère aux rédacteurs: où est mon journal? Parfois un peu de jeûne fait goûter davantage les plaisirs de la table.

La Rédaction.

Les problèmes pastoraux d'une grande métropole

ROME — Son Exc. Mgr Veuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, a donné une conférence au Cercle de Rome sur "les problèmes pastoraux d'une grande métropole".

Evoquant d'abord les difficultés de la tâche, Mgr Veuillot décrivit plusieurs aspects de la vie sociale en grante ville.

L'anonymat: il n'y a plus de relation de voisinage et tout homme échappe au contrôle social; la mobilité: des paroisses entières sont pendant les journées de travail vidées de leurs habitants. Elles sont désertées aussi pendant les fins de semaine. L'importance du milieu professionnel qui les renferme sur eux-mêmes. Enfin, l'emprise des moyens de communication sociale.

En face de ces problèmes quels doivent être les principes d'action? Mgr Veuillot en exposa les principaux:

L'Eglise doit être au service de tous: elle doit avoir une attitude d'accueil (accueil des plus pauvres et des étrangers), une attitude d'impartialité (elle doit rester au-dessus de la mêlée des opinions sans, toutefois, s'en détacher), une attitude missionnaire et une attitude oecuménique. Tout cela implique une volonté de réflexion et de réforme permanente.

L'Eglise doit être présente à la vie des hommes. Les anciennes structures sont insuffisantes, par exemple la paroisse. Il faut aller chercher les hommes là où ils sont.

L'Eglise doit être présente par l'action de ses laïcs: "L'Eglise, déclara Mgr Veuillot, ne peut plus se contenter d'être cléricale, mais plus que jamais elle a besoin de ses prêtres pour former ses laïcs".

L'Eglise doit avoir la préoccupation de transmettre le message de la vérité, qui est un message de salut. N'y a-t-il pas, par exemple, un enseignement de l'Eglise à donner sur cette vie super-urbanisée?

Mgr Veuillot étudia ensuite quelques problèmes particuliers; celui de la paroisse qui est une structure à la fois nécessaire et insuffisante, celui de la scolarité, de l'université, l'implantation de nouvelles écoles, l'évangélisation du monde étudiant, enfin l'évangélisation du monde ouvrier. Mgr Veuillot souligna l'action de la Mission ouvrière et de l'Action catholique ouvrière. Il dit aussi combien il apparait nécessaire que des prêtres soient présents au monde ouvrier, autant qu'il est possible de l'être, pour faire germer une moisson de laïcs.

Le pape Paul VI et les auditeurs laïcs

ROME — Le Pape a voulu remercier les auditeurs laïcs pour la façon dont ils ont répondu à l'invitation que l'Eglise leur a faite de venir au Concile.

Leur présence revêt une grande importance, car elle met en évidence une réalité bien connue, mais que le Concile a fait encore mieux ressortir: l'étroite collaboration entre la hiérarchie et les laïcs.

Les auditeurs doivent être remerciés aussi pour leur silence; ce silence a une valeur positive, parce qu'il fait apparaître que les charges, dans l'Eglise, sont diverses.

Le Saint-Père a encore fait état des problèmes et des espoirs de l'heure actuelle, et des tâches que la hiérarchie confie au laïcat. Il a exprimé l'espérance d'une plus large coopération des laïcs, dans l'avenir, aux grandes responsabilités de l'Eglise.

Au Sacré Coeur

Réunion des Dames de Ste-Anne

La prochaine réunion des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 15 décembre après la messe de 9 h. Venez y assister en grand nombre.

Décès

M. ELIE LAROSE

M. Elie Larose, de l'avenue Chesterfield, Winnipeg, est décédé le vendredi 6 décembre à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 74 ans.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le lundi 9 décembre et le service fut chanté le mardi en l'église St-Eugène. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Rose-Alba Roy, deux frères, Pierre et Ludger, de Victoriaville, Qué., et trois soeurs, Mmes J. et C. Lajeunesse (Exilia et Clarida) et O. Hubert (Alma).

Le pape dit la messe pour les journalistes catholiques

ROME — A l'occasion du colloque organisé à Rome le samedi 30 novembre et le dimanche 1er décembre par l'Union internationale de la presse catholique, le pape Paul VI a bien voulu autoriser les journalistes présents à participer à sa messe, dite dimanche matin en la chapelle Pauline.

Messe dialoguée qui a permis aux participants de s'unir à la prière liturgique du Saint-Père, alors que se terminait la deuxième session du Concile et que l'Eglise entière attend les premiers fruits de cette grande révision pastorale. C'était la messe du premier dimanche de l'Avent et on ne pouvait s'empêcher de penser, pendant que la voix de Paul VI reprenait les paroles de saint Paul, à l'attente des coeurs et des esprits.

Après l'Evangile, le Pape s'est tourné vers l'assistance pour une homélie en langue française. Un texte de saint Paul: "Levez la tête, car votre délivrance est proche", alimente cette méditation sur la spirituailité et les responsabilités des journalistes catholiques. Le Pape invite les journalistes à "prendre ou reprendre élan vers le spirituel", à "contempler la vérité religieuse" pour surmonter la tentation d'observer les choses "seulement sous un angle terrestre et profane". Les journalistes retiendront la formule centrale de cette allocution: "Savoir s'arracher au rythme trépidant de la vie quotidienne et s'accorder de longs moments d'intériorité libératrice".

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENIE CATELLIER, late of the Post Office of Otterburne, in Manitoba, but formerly of St. Malo, in Manitoba, widow, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at his office, 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th of January, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 3rd day of December, A.D. 1963.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Etienne Catellier, Executor.

DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE No 14

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Pour fourniture d'huile à chauffage, pour l'anne 1964, aux écoles suivantes:

- Ecole secondaire de Woodridge et résidence des instituteurs
- Institut collégial de La Broquerie
- Institut collégial de Lorette
- Institut collégial de St-Adolphe

Le prix, basé sur un gallon pour les écoles, devant être indiqué lorsque demandé. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission. Toute soumission doit porter clairement sur l'enveloppe: "Soumission pour huile" et doit être envoyée par la poste ou livrée au soussigné pas plus tard que 5 heures le 18 décembre 1963. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour n'importe laquelle ou pour toutes les écoles.

S. Bisson, secrétaire-trésorier.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Tel qu'annoncé antérieurement, la réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 15 décembre, à 2 h. 30 p.m., au local habituel.





Heures de service des magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes — 1963

Le GRAND-WINNIPEG:

Effectif à partir du 20 au 23 décembre 1963.

345, rue Donald	11 h. a.m. à minuit (11 h. 30 p.m. samedi)
159, Centre d'Achat Polo Park	11 h. a.m. à minuit (11 h. 30 p.m. samedi)
577, avenue Portage	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
423, avenue McMillan	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
992, rue Main	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
260, rue Kelvin (Elmwood)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1031, rue McPhillips	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
118, avenue Regent (Transcona)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
590, chemion Ste-Marie (St-Vital)	11 h. a.m. à 9 h. p.m.
Centre d'achat Grant Park	11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les magasins fermeront à 6 h. p.m. la veille de Noël, le 24 décembre et à 8 h. p.m. la veille du Jour de l'An, le 31 décembre.

Les heures normales seront en vigueur les 27, 28 et 30 décembre.

Manitoba, autres que ceux ci-dessus mentionnés:

Du 20 au 30 décembre

Les magcsins à Brandon, Portage-la-Prairie, Flin Flon, Dauphin et Le Pas demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les autres magasins demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

Le 24 décembre

Tous les magasins fermeront à 6 h. p.m.

Les 27, 28, 30 et 31 décembre

Les heures normales seront en vigueur dans tous les magasins.

Tous les magasins demeureront ouverts les jours de congés municipaux pendant la période du 17 au 31 décembre inclusivement.

Le bureau central et tous les magasins seront fermés les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme un avertissement du service public.)



